

Université de Montréal

**Les enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain**  
**Le cas du Canada et de la Norvège**

par

François Perreault

Département de science politique  
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de maître ès sciences

Janvier, 2010

© François Perreault 2010

# IDENTIFICATION DU JURY

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :  
Les enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain  
Le cas du Canada et de la Norvège

Présenté par :  
François Perreault

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Diane Éthier  
président-rapporteur

Michel Fortmann  
directeur de recherche

Stéphane Roussel  
membre du jury

## Liste des figures

Figure 1 : L'Arctique ou région circumpolaire.....	3
Figure 2 : Le Grand Nord canadien et le tracé des frontières selon Ressources naturelles Canada – 2002.....	4
Figure 3 : Le <i>High North</i> norvégien.....	5
Figure 4 : Projection polaire des bassins de pétroles – Évaluation de <i>Statoil</i> (entreprise russe).....	12
Figure 5 : Routes maritimes potentielles.....	15
Figure 6 : Les écoles des études de sécurité.....	23

## Résumé

Ce mémoire a pour objectif d'analyser la nature et l'ampleur des enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain en utilisant les outils offerts par la théorie de la sécurisation de l'École de Copenhague. Cinq secteurs de sécurité – militaire, politique, identitaire, environnemental et économique – et quatre variables – la géographie, l'identité, l'histoire et la politique – sont utilisées pour examiner les perceptions de sécurité, les sécurisations et les comportements stratégiques du Canada et de la Norvège.

La 1<sup>re</sup> hypothèse avancée dans ce mémoire est la suivante : depuis 2005, au Canada et en Norvège, nous sommes en train d'assister à une sécurisation progressive des enjeux non militaires dans l'Arctique - politiques, identitaires, environnementaux et économiques - et les effets entre ces secteurs de sécurité ont d'importantes conséquences sur le secteur militaire, notamment au niveau de la multiplication de projets étatiques pour la plupart essentiellement militaires, ainsi qu'au niveau d'un déclenchement d'une sécurisation de leur intégrité territoriale ou du moins un accroissement de l'insécurité à son égard. La 2<sup>e</sup> hypothèse avancée est la suivante : les nouvelles perceptions de sécurité et les comportements stratégiques des États de la région engendrent de l'insécurité à l'intérieur des sociétés ainsi qu'une dégradation de la confiance entre les acteurs étatiques. Cela a pour effet d'augmenter la division politique dans l'Arctique et de ralentir toute construction régionale.

Nous concluons, sur la base de nos études de cas, qu'au Canada, la souveraineté, la nordicité et l'intégrité territoriale sont perçues comme étant menacées. De plus, les sécurisations dans l'Arctique semblent faire partie d'un renouvellement stratégique global en matière de politique étrangère et de défense. En Norvège, la Russie est considérée comme l'acteur principal du *High North* et à partir de 2008, la relation russo-norvégienne a subi une sécurisation. Contrairement au Canada, la Norvège préfère le statu quo stratégique dans l'Arctique en privilégiant les trois éléments traditionnels de sa politique de défense et de sécurité - la dissuasion par l'OTAN, la gestion de la Russie par l'assurance, et l'amélioration des relations est-ouest.

**Mots clés :** sécurisation, secteurs de sécurité, Arctique, High North, Grand Nord, région circumpolaire, Canada, Norvège, Russie, États-Unis

## Abstract

This thesis aims to analyse the nature and the scale of the security issues in the contemporary Arctic by utilising the tools offered by the securitization theory of the Copenhagen School. Five security sectors – military, political, identity, environmental and political – and four variables – geography, identity, history and politics – are used to examine the perceptions, the securitizations and the strategic behaviour of Canada and Norway.

The first hypothesis put forward in our paper is as follows: since 2005, in Canada and in Norway, we are witnessing in the Arctic progressive securitizations of non military issues – political, identity, environmental and economical – and the cross-sectoral effects have important consequences on the military sector, such as, an increase in state projects that have mostly military components, as well as on the securitization of their territorial integrity or at least on the insecurity towards it. Our second hypothesis is as follows: the new security perceptions and the strategic behaviour of the regional States increases the insecurities within their societies and have negative effects on confidence between state actors. This increases the political divisions and slows down any regional construction.

We conclude that in Canada, their sovereignty, their nordicity and their territorial integrity are perceived to be threatened. These securitizations also seem to be part of a radical global strategic change in matters pertaining to their foreign and defence policies. In Norway, Russia is perceived to be the main actor in the *High North* and since 2008, their bilateral relation has become securitized. As opposed to Canada, Norway seems to prefer the status quo in matters pertaining to their foreign and defence policies. The three traditional elements of their defence and security policy are applied – deterrence through NATO, but reassurance of the Russians and efforts to enhance East-West relations.

**Key Words :** securitization, security sectors, Arctic, High North, circumpolar region, Canada, Norway, Russia, United States

# TABLE DES MATIÈRES

<b>IDENTIFICATION DU JURY.....</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>II</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>III</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>IV</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1. REVUE DE LA LITTÉRATURE .....</b>	<b>6</b>
1.1 Contexte : isolation, militarisation, désécurisation.....	6
1.2. Les études de sécurité.....	16
1.3. L'École de Copenhague : « <i>What is security?</i> ».....	19
1.4. L'École de Copenhague : « <i>Security for whom or for what?</i> ».....	21
<b>2. Cadre théorique.....</b>	<b>22</b>
<b>3. Questions de recherche et hypothèses .....</b>	<b>23</b>
<b>4. Méthodologie : description et justification.....</b>	<b>24</b>
<b>5. Plan.....</b>	<b>26</b>
<b>PARTIE 1 : THÉORIE ET HISTOIRE .....</b>	<b>27</b>
<b>Chapitre I : L'appareil conceptuel .....</b>	<b>27</b>
1.1 Définitions des concepts et postulats de bases .....	27
1.2 Les secteurs de sécurité, leurs dynamiques, la centralité de l'acteur et la logique des constellations.....	34
1.3 Autres définitions pour compléter l'appareil conceptuel .....	38
<b>Chapitre 2 : Récits nordiques canadiens et norvégiens.....</b>	<b>41</b>
2.1 Des Vikings aux explorateurs européens (800-1938).....	42
2.2 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) .....	46
2.3 La Guerre froide (1939-1986).....	50
2.4 De la sécurisation à la désécurisation : 1987 à 2004 .....	55
<b>PARTIE 2 : LA NATURE ET L'AMPLEUR DES ENJEUX DE SÉCURITÉ DANS L'ARCTIQUE CONTEMPORAIN.....</b>	<b>63</b>
<b>Chapitre 3 : Le Canada et son Grand Nord.....</b>	<b>64</b>
3.1 Évolution tranquille : vers la priorisation de la région.....	64
3.2 Processus de sécurisation : l'Arctique au cœur de la réorientation stratégique du Canada? ....	70

3.3	Un processus qui se poursuit : le poids du conservatisme, de la Guerre froide et des enjeux extrarégionaux .....	81
	Conclusion : la sécurisation et le renouvellement stratégique .....	84
<b>Chapitre 4 : La Norvège et son High North .....</b>		<b>86</b>
4.1	Enjeux environnementaux et économiques : le poids de la Russie .....	86
4.2	Début de la priorisation du <i>High North</i> .....	91
4.3	De la priorisation à la sécurisation : les États-Unis et la Russie .....	96
	<i>Conclusion : la sécurisation et le statu quo stratégique</i> .....	106
<b>Chapitre 5 : L'ampleur des enjeux de sécurité contemporains .....</b>		<b>108</b>
5.1	La sécurisation intensifie les sentiments d'insécurité et justifie le besoin de se protéger militairement .....	108
5.2	La sécurisation, les sentiments d'insécurité et la planification des moyens de défense engendrent une dégradation de la confiance entre les acteurs étatiques .....	110
5.3	Une région divisée politiquement : entre coopération et stratégie .....	114
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>117</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>		<b>124</b>

## Introduction

Au cours des prochaines années, l'Arctique se transformera en une région politique internationale et deviendra plus coordonné. Désormais, il y aura aussi un accroissement des tensions entre le principe stratégique et de coopération au niveau des choix et des comportements des États régionaux pris séparément et ensemble.

Griffiths 1988 : 17

L'Arctique<sup>1</sup> se transforme littéralement sous nos yeux et cet espace septentrional est aujourd'hui en mutation continue. Caractérisée par une tension existante entre le principe stratégique et celui de la coopération, la région circumpolaire contemporaine semble correspondre à l'image de la « double personnalité régionale » décrite par Franklyn Griffiths à la fin des années 1980. D'une part, elle présente des caractéristiques d'une région stratégique, où le conflit, l'unilatéralisme ou l'isolationnisme dominant et où l'opposition est la principale source de coordination. Mais d'autre part, elle présente aussi des caractéristiques d'une région de coopération, où les bénéfices de la collaboration sont perçus comme plus importants que le conflit, l'unilatéralisme ou l'isolationnisme et où le développement est caractérisé par la création de régimes et d'institutions qui servent à structurer le comportement et à régler les impacts sur le plan physique et social (Griffiths, 1988 : 4-5).

Cette *schizophrénie polaire* devrait s'intensifier au niveau des choix et des comportements des États régionaux pris séparément et ensemble advenant, entre autres, la découverte d'importants gisements d'hydrocarbures, la nécessité de régler une navigation commerciale, d'aborder des questions environnementales, de développer une coopération scientifique ou d'autres régimes basés sur le savoir (Griffiths, 1988 : 17). Désormais, ces facteurs sont tous devenus une réalité régionale (Lasserre, 2007;

---

<sup>1</sup> « Arctique » ou « région circumpolaire » englobent tous les passages maritimes, les territoires, les plateaux continentaux et l'espace aérien au-delà du 60<sup>e</sup> parallèle et non au-delà du cercle polaire arctique qui se trouve à la latitude 66° 33'N. Ainsi, tous les territoires nordiques des huit États arctiques (Canada, Danemark/Groenland, États-Unis/Alaska, Finlande, Islande, Norvège, Suède et Russie), habituellement considérés comme des zones subarctiques, sont inclus dans notre définition de la région. Cependant, il y a des distinctions importantes entre l'Arctique canadien et norvégien : La région canadienne de l'Arctique sera référée par le terme « Grand Nord » et elle est délimitée par le 60<sup>e</sup> parallèle. Elle comprend, le Territoire du Yukon, le Territoire du Nord-Ouest, le Nunavut et, donc, tout l'archipel arctique canadien regroupant 36 563 îles. La région norvégienne de l'Arctique sera référée par le terme « High North » et elle est toutefois délimitée par le cercle polaire arctique et non par le 60<sup>e</sup> parallèle. Elle comprend l'archipel de Svalbard, l'île Jan Mayen, ainsi que les comtés de Finnmark, de Troms et une partie du Nordland.



Huebert, 2008; Organisations et rapports internationaux - Arctic Climate Assessment, 2004; Organisation et rapports internationaux - AMSA/PAME, mars 2008; Roussel, 2008a; Borgerson, mars-avril 2008; Forget, 2007) et comme prévu, la tension entre les deux principes s'est accentuée.

Contrairement aux années 1990, période au cours de laquelle on assista à une montée fulgurante de la coopération circumpolaire, tous les États riverains, même le Canada et la Norvège, qui ont ardemment défendu les moyens diplomatiques et le multilatéralisme régional à l'époque, ont aujourd'hui décidé de traiter les enjeux dans la région comme des questions de sécurité. Ce faisant, le comportement et les choix politiques des États régionaux pris séparément et ensemble sont de plus en plus influencés par le principe stratégique. Ainsi, que ce soit par l'entremise de politiques unilatéralistes, de nouvelles perceptions sécuritaires ou par un accroissement de la rhétorique conflictuelle, nous assistons à un refroidissement des relations interétatiques dans l'Arctique, et ce nouveau climat diplomatique pourrait mener à une diminution de la coopération régionale sur le long terme (Atland, 2008 : 306; Griffiths 2009 : 1; Young : 2009; 2009b).

Il est donc devenu primordial aujourd'hui d'analyser les transformations sécuritaires qui s'opèrent dans l'Arctique depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle. D'une part, il est nécessaire de comprendre *comment* les enjeux régionaux se sont transformés en des questions de sécurité, et d'autre part, il est d'autant plus important de déterminer les effets de ces transformations sur cet espace géographique qui ne cessera de se modifier avec le réchauffement climatique annoncé.

Précisément, ce travail a pour objectif principal d'analyser la nature et l'ampleur des enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain en examinant, par l'entremise de la théorie de la sécurisation de l'École de Copenhague, les perceptions de sécurité contemporaines des acteurs politiques canadiens et norvégiens. Ces acteurs ont privilégié la coopération circumpolaire tout au long des années 1990, et s'ils ont décidé aujourd'hui de privilégier le principe stratégique dans l'Arctique, il devient alors important et légitime d'identifier ce qu'ils perçoivent désormais comme des questions de sécurité (nature; ie. types d'enjeux), et de déterminer les effets politiques de ces nouvelles perceptions (l'ampleur) sur l'ensemble de la région.

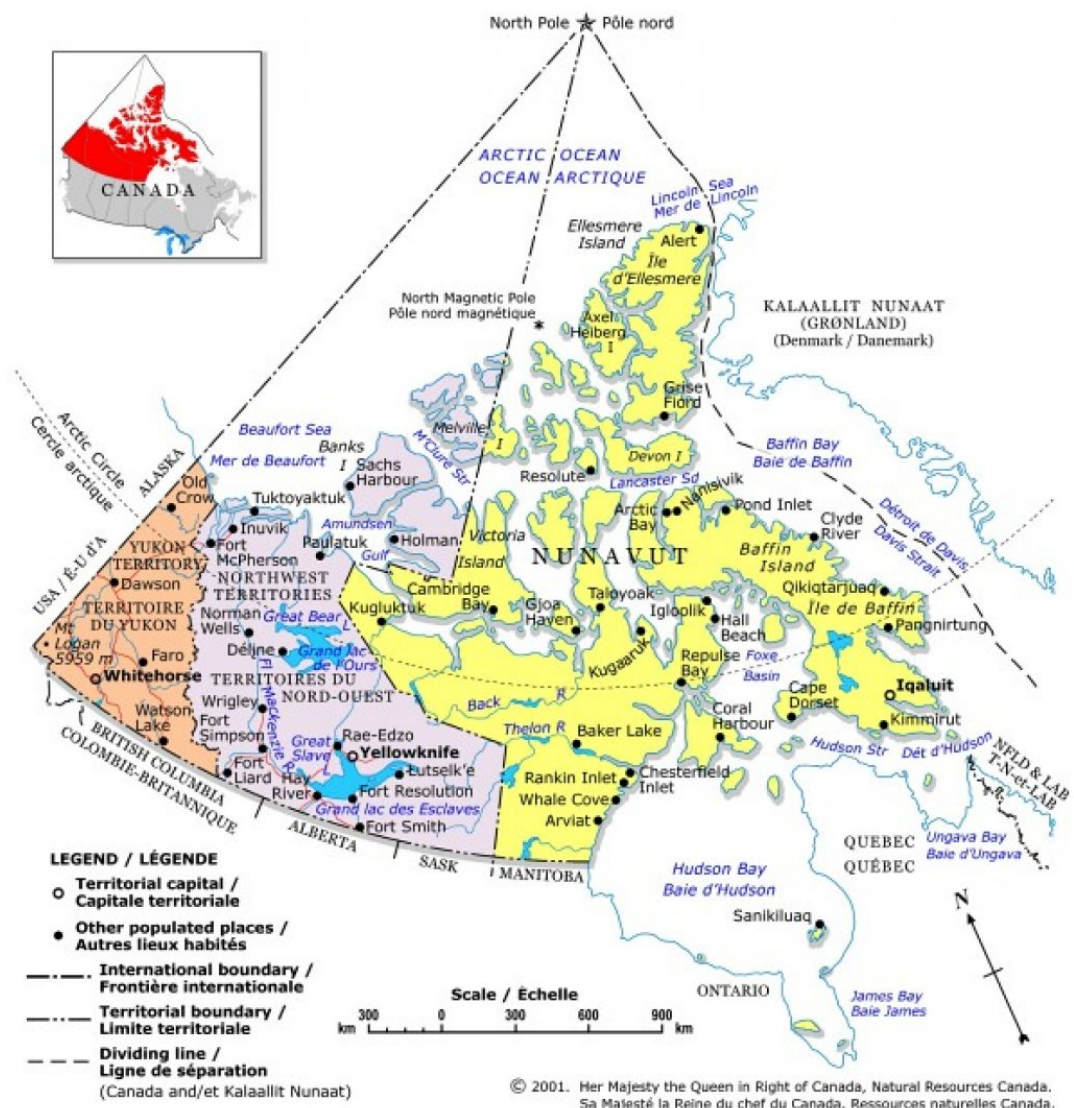
Figure 1 : L'Arctique ou région circumpolaire



© 2001. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada. / Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.

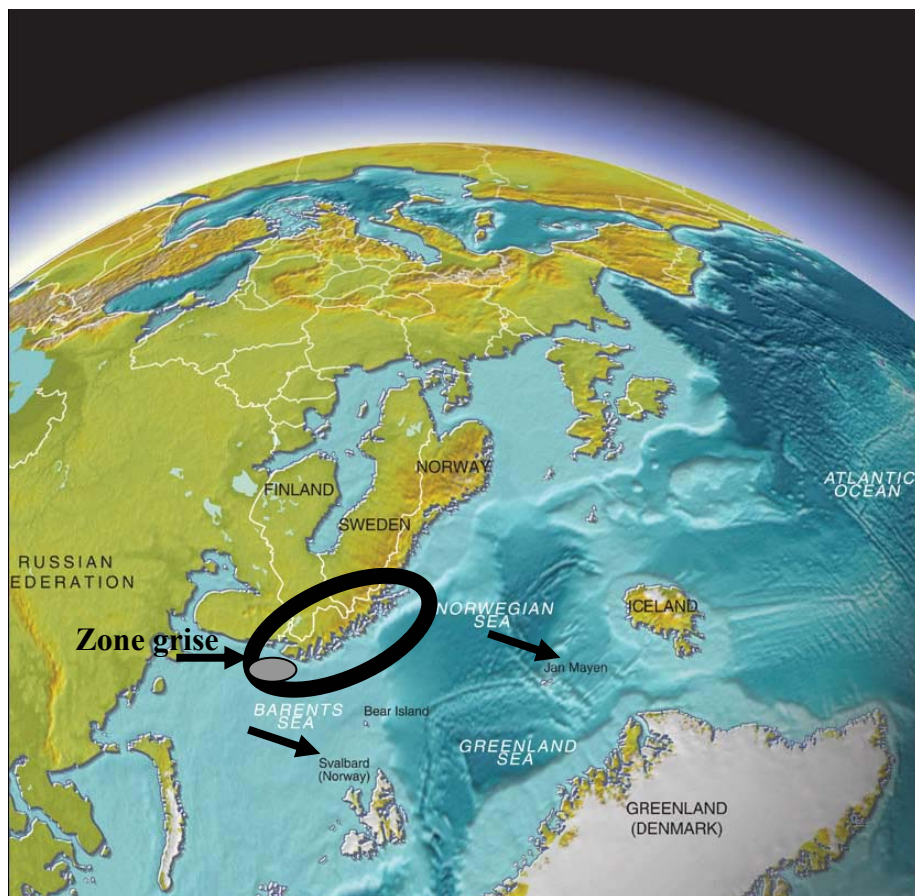
Source : Ministère des Ressources naturelles du Canada. En ligne : [www.nrcan.gc.ca](http://www.nrcan.gc.ca)

Figure 2 : Le Grand Nord canadien et le tracé des frontières selon Ressource Naturelle Canada – 2002



Source : Ministère des Ressources naturelles du Canada. En ligne : [www.nrcan.gc.ca](http://www.nrcan.gc.ca)

**Figure 3 : Le High North Norvégien**



**Source :** (High North Strategy, 2006 : 12) En ligne : <http://www.regjeringen.no/upload/UD/Vedlegg/strategifr.pdf>  
(Modifications: les flèches, les cercles, ainsi que l'inscription « zone grise » pour identifier l'endroit où le tracé territorial est sujet à des négociations politiques entre la Norvège et la Russie)

## 1. Revue de la littérature

L'intérêt porté au principe stratégique dans la région circumpolaire contemporaine amène à s'intéresser au contexte historique, mais aussi au contexte plus actuel dans lequel les questions de sécurité ont repris de l'importance dans l'Arctique. Il amène également à exposer le débat qui a lieu à l'intérieur du champ des études de sécurité, ainsi que l'approche théorique que nous préconisons.

### 1.1 Contexte : isolation, militarisation, désécurisation

L'Arctique est un vaste territoire mythique caractérisé par un climat extrême, jadis recouvert de glace à longueur d'année et longtemps défini comme un espace isolé favorable à la recherche et à l'exploration. La région entourant le Pôle Nord ne semblait qu'être qu'un espace vide déconnecté des événements internationaux, mais cette relative indépendance du cours de l'histoire a été rompue vers la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'Arctique est alors passé de l'isolation à la militarisation, car l'accroissement des tensions est-ouest jumelé aux avancées technologiques a fait apparaître la variable stratégique-militaire.

La Guerre froide a donc circonscrit les activités régionales et « jusqu'au milieu des années 1980, l'Arctique était divisé en un secteur "Ouest" et "Est", entre lesquels il y avait peu ou pas d'interaction (...). La région était perçue comme un espace militaire critique dans lequel les intérêts politiques, économiques, culturels et autres étaient subordonnés aux intérêts de la sécurité nationale (Atland, 2008 : 290). » Ainsi, pendant plus d'une quarantaine d'années, l'Arctique n'était pas perçu comme une région politique internationale distincte. Au contraire, c'était tout simplement le point géographique le plus court entre les États-Unis et l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) (Hitchins and Liander, 1991; cité dans Keskitalo, 2007 : 193). L'espace géographique septentrional était alors fonction de l'évolution des avantages relatifs des deux superpuissances entre les forces stratégiques de leur triade - forces terrestres, maritimes et aériennes (Griffiths, 1988 : 3).

Mais vers la fin des années 1980, la *glasnost*, la *perestroïka*, et l'ouverture à la coopération internationale de Michael Gorbatchev, alors dirigeant de l'URSS, ont changé la donne des relations internationales, mais aussi plus spécifiquement, des relations circumpolaires. Ainsi, tout juste avant l'éclatement de l'URSS, face aux changements annoncés, Franklyn Griffiths (1988) a tenté de définir les caractéristiques régionales de l'Arctique et les possibilités de sa transformation.

### ***Double personnalité régionale : une tension ascendante entre deux principes***

Selon Griffiths, pendant la Guerre froide, le Grand Nord était une région politique « minimale », où le comportement unilatéral et l'interaction bilatérale étaient considérablement plus fréquents que les relations multilatérales, et où peu d'enjeux importants étaient présents ou abordés. Toutefois, l'Arctique était en train de se transformer en une véritable région politique « coordonnée », où le comportement des États est lié par des interactions bilatérales, mais aussi multilatérales sur des enjeux importants (Griffiths, 1988).

Mais cette transformation s'effectuait dans un espace géographique qui exhibait à la fois des caractéristiques d'une région conflictuelle et d'une région un peu plus harmonieuse, une situation que Griffiths qualifiait de « double personnalité régionale ». Inévitablement, la tension entre les deux principes (stratégique et coopération) allait s'intensifier si les hydrocarbures polaires s'avéraient importants, s'il fallait règlementer un jour une navigation commerciale, aborder des questions environnementales, ou encore, développer une coopération scientifique et d'autres régimes basés sur le savoir. Cet accroissement des tensions devait aussi être perceptible avec le temps au niveau des choix et du comportement des États régionaux pris séparément et ensemble (Griffiths, 1988 : 17).

D'un point de vue analytique, le concept de la « double personnalité régionale » pour décrire la région et ses transformations depuis la fin de la Guerre froide est très utile. D'un côté, le principe de la coopération a été privilégié vers la fin des années 1980 (Purver, 1988; Greenaway, 1991; Keskitalo, 2007; Koivurova, 2007; Atland 2008), ainsi que tout au long des années 1990. D'un autre côté, depuis le début des années 2000, le

principe stratégique semble influencer de plus en plus le comportement des États régionaux.

### ***Personnalité régionale 1 - coopération : changement d'état et désécurisation***

La primauté du principe stratégique qui caractérisait la Guerre froide s'est estompée en octobre 1987 lorsque Mikael Gorbatchev plaida pour la pacification de l'Arctique et une coopération accrue entre les États arctiques afin, entre autres, d'assurer la protection de l'environnement (Greenaway, 1991 : 55; cf. partie 1, chapitre 2.3 du mémoire).

Selon Oran R. Young, c'est à partir de ce moment charnière que « la région a "changé d'état" et cela a eu comme conséquences d'instaurer un esprit de coopération panarctique, de populariser l'idée de l'Arctique comme une région distincte et de permettre l'émergence de voies nouvelles, souvent non étatiques (Young, 2009c) ». Un « changement d'état » ou *state change* est définie par Young comme des changements ou des revirements à l'intérieur de systèmes dynamiques et complexes. Ils sont non linéaires, souvent abrupts et habituellement irréversibles. Ils suivent des moments charnières plus visibles après les faits et donnent souvent lieu à des crises (Young, 2009c).

Selon Kristine Atland (2008), à partir du discours de Gorbatchev, aussi connu sous le nom de *l'Initiative de Mourmansk*, la région a également « changé d'état ». Cependant, ce *state change* est caractérisé par l'auteure comme un déclenchement d'un processus de désécurisation. Elle soutient que les enjeux non militaires (*soft security*) qui faisaient partie de l'ordre du jour sécuritaire des États, principalement ceux liés à l'environnement et à l'économie, sont redevenus des enjeux normaux de la « basse politique », et que les effets (les dynamiques) entre les secteurs de sécurité - politique, économique, environnemental, identitaire et militaire - ont permis de nombreux changements au niveau des enjeux militaires (*hard security*), notamment et surtout au niveau de la rhétorique appartenant au secteur plus traditionnel de la sécurité (Atland, 2008 : 290 et 306; cf. partie 1, chapitre 2.3 du mémoire). La désécurisation est définie par Atland comme une repolitisation de certains enjeux qui se produit habituellement quand la menace a disparu ou lorsqu'elle n'est plus considérée comme étant existentielle (Atland,

2008 : 292; cf. partie 1, chapitre 1.1 du mémoire). Repolitisés, les enjeux de sécurité sont alors retournés dans la sphère des politiques normales.

***Accroissement de la coopération : un rôle ascendant pour le Canada et la Norvège***

De la primauté du principe stratégique tout au long de la Guerre froide à la désécurisation vers la fin des années 1980, l'Arctique s'est transformé et a pris l'allure d'une région caractérisée par la primauté du principe de la coopération. Le plaidoyer de Gorbatchev pour la création d'un espace panarctique de paix, et surtout la dissolution de l'empire soviétique, a permis aux États arctiques de poser les jalons d'une collaboration circumpolaire continue. Dès lors, l'ancien rêve de plusieurs stratèges qui voyaient l'Arctique comme un centre potentiel d'une communauté intercontinentale future, « *a global Arctic Mediterranean* » (Henrikson, 1992, cité dans Keskitalo, 2007 : 193), semblait être en train de se concrétiser. L'Arctique se transformait en une véritable région politique internationale active (Koikurova, 2007 : 159; Griffiths, juillet 2008 : 1; Keskitalo, 2007) et on parlait même d'une déterritorialisation qui s'effectuait dans un univers de coopération multilatérale entre les huit États de l'Arctique (le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède) et surtout avec les habitants de la région, les Inuits (Griffiths, 1999 : 1).

Ce sont les États qui ont traditionnellement privilégié le multilatéralisme sur la scène internationale, notamment le Canada et la Norvège, qui ont favorisé la création d'institutions dans la région (Wilson, 2007 : 125). Entre autres, à l'initiative du Canada, appuyé par la Finlande et la Norvège, le Conseil de l'Arctique, qui est le forum principal de coopération dans la région, a vu le jour en 1996. Et encore, à l'initiative de la Norvège, la Déclaration sur la Coopération militaire environnementale dans l'Arctique (*AMEC- Arctic Military Environmental Cooperation Declaration*) a été signée en septembre 1996, par la Russie, les États-Unis et la Norvège (Sawhill, 2000 : 7; Browning, 2007 : 41). La Grande-Bretagne s'est ensuite jointe à l'entente à partir de 2003 (NORVÈGE : Document analysés - Report No. 30 to the Storting).

Ce nouveau forum circumpolaire et cette coopération militaire avec la Russie démontrent qu'au cours des années 1990 nous étions bien loin des relations hautement



sécurisées du temps de la Guerre froide. Le gouvernement du Canada parlait même d'un changement de menace et préconisait une rupture avec la sécurité traditionnelle militaire et stratégique (Huebert, 1999 : 5; Greenaway, 1991 : 55). Pour sa part, le gouvernement de la Norvège privilégiait une approche sécuritaire et stratégique plus globale et politique (Palosaari, 2004: 260). Ainsi, facilités par cette désécurisation des enjeux et des relations interétatiques, ainsi que par les nouvelles approches sécuritaires du Canada et de la Norvège, les États circumpolaires ont mis sur pieds plusieurs ententes de coopération propre à l'Arctique, entre autres, *The International Arctic Science Committee* (IASC, 1990), *The Arctic Environmental Protection Strategy* (AEPS, 1991), *The Arctic Monitoring and Assessment Programme* (AMAP, 1991), *The Barents Euro-Arctic Council* (BEAC, 1993), *The Arctic Military Environmental Cooperation* (AMEC, 1996), *The Arctic Council* (AC, 1996), *The United States' Northern European Initiative* (NEI, 1997), *The European Union's Northern Dimension Policy* (ND, 1999), *The Northern Forum* ainsi que *The Barents Euro Arctic Region* (1993).

### ***Des résidus stratégiques et militaires : une désécurisation relative?***

L'institutionnalisation spectaculaire de la région semblait signaler un véritable accroissement de la coopération au détriment des comportements stratégiques. Toutefois, certaines caractéristiques stratégiques du passé font toujours partie du paysage politique dans la région. Entre autres, une clause américaine qui empêche de traiter les questions de sécurité militaire a été insérée dans les statuts du Conseil de l'Arctique dès sa création en 1996 (Huebert, 1999 : 5), et malgré une tendance vers la démilitarisation de la région, l'approche militaire des États-Unis et de la Russie continue d'être très enracinée (Palosaari, 2004 : 260). Ainsi, malgré l'optimisme affiché de la part des analystes et des politiciens vis-à-vis les relations circumpolaires au cours des années 1990, il en est tout autrement depuis le début du nouveau millénaire. D'ailleurs, contrairement à ce qui se disait en 1999, la territorialité semble devenir de plus en plus importante.

### ***Personnalité régionale 2 - stratégique : mutation du paysage et attentes économiques***

Il existe dans la région six conflits territoriaux/maritimes non réglés. Tout d'abord, le Canada et le Danemark se disputent deux petites zones en mer de Lincoln, ainsi que l'Île

Hans qui a une superficie d'environ 1,3 km<sup>2</sup>. Le Canada a également un contentieux qui a trait au statut juridique du Passage du Nord-Ouest (PNO), qu'il considère comme des eaux intérieures, tandis que les États-Unis et l'Union européenne le décrivent plutôt comme un détroit international. Il y a aussi un autre contentieux entre le Canada et les États-Unis en mer de Beaufort et deux autres conflits, qui mettent aux prises, d'une part, la Russie et les États-Unis en mer de Bering, et d'autre part, la Russie et la Norvège en mer de Barents.<sup>2</sup>

Ces conflits territoriaux/maritimes existent depuis longtemps, mais d'autres pourraient surgir à l'avenir. De fait, cinq États (Canada, Danemark, États-Unis, Norvège, Russie) ont une frontière commune à l'Océan Arctique qui a une superficie totale d'environ 14 200 000 km. La fonte des glaces causée par le réchauffement climatique, jumelée aux avancées technologiques, offre aujourd'hui dans la région une possibilité d'accroître l'exploitation des ressources minières, gazifières et pétrolières. Selon une étude américaine de l'*U.S. Geological Survey*, l'Arctique contiendrait plus de 25% des ressources énergétiques non encore découvertes de la planète (US, 2000; voir aussi Figure 4, p.12 du mémoire) Cette mutation du paysage et ces perspectives lucratives suscitent de l'intérêt, si bien que les cinq États riverains sont maintenant en train de cartographier le plateau continental le plus long et le plus géologiquement complexe (Borgerson, mars-avril 2008 : 4) et ils feront des revendications territoriales qui pourraient faire naître d'autres conflits (*pour plus d'information sur les ressources dans l'Arctique, voir - Lassere, 2007b*).

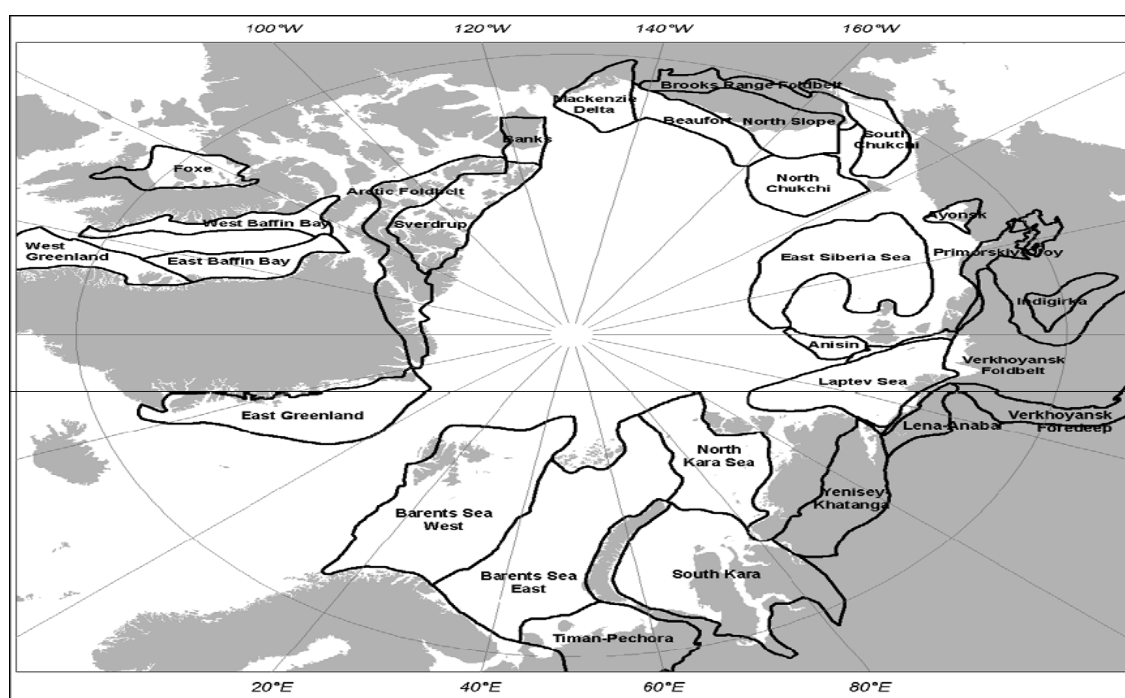
Mais plusieurs autres contentieux devront aussi être réglés. À titre d'exemple, entre 1960 et 1988, la Russie a fait couler plus de 16 réacteurs nucléaires dans 5 différents sites de la Mer de Kara, le long de la côte est de Novaya Zemlya (Sawhill, 2000 : 6), ce qui a des répercussions non seulement sur l'Océan Arctique, mais surtout sur son voisin immédiat, la Norvège. Selon Borgerson, en ce qui a trait à l'Arctique, « il n'y a aucun

---

<sup>2</sup> Pour un complément d'information au sujet des différends territoriaux, voir : « Géopolitique de l'Arctique : La course pour les ressources » Cartographier le présent : L'énergie du XXI<sup>e</sup> siècle : Enjeux, défis et perspectives, 19 octobre 2007. En ligne : <http://www.cartografareilpresente.org/article149.html> [Page consultée, le 20 janvier 2008]. Toutefois, contrairement à ce qui est dit au sujet du contentieux entre la Russie et les États-Unis, le différend n'est pas réglé. L'entente a été ratifiée par le Sénat américain, mais non par la Douma russe. La Russie a cependant accepté de respecter provisoirement l'accord.

exemple historique d'une étendue d'eau salée qui contient autant d'ambiguïté sur les revendications territoriales ou les "titres de propriété", autant de mutation du paysage et autant d'attente économique (Borgerson, 2008 : 4) ».

**Figure 4 : Projection polaire des bassins de pétrole – Évaluation de Statoil (entreprise russe)**



Source: Kristin Rønning and Geirr Haarr, *Exploring the Basins of the Arctic*, Statoil ASA, 2005 ([http://www.cge.uevora.pt/aspo2005/abscom/Abstract\\_Lisbon\\_Ronning.pdf](http://www.cge.uevora.pt/aspo2005/abscom/Abstract_Lisbon_Ronning.pdf)).

### ***L'importance des enjeux liés aux ressources***

Cet exemple apparemment unique dans l'Histoire arrive aussi à un moment où les ressources seront de plus en plus convoitées. Selon la thèse défendue par Michael T. Klare (2001), la disparition quasi complète de conflits idéologiques dans le monde contribue à augmenter l'importance des enjeux liés aux ressources. Des régions qui étaient stratégiques auparavant, comme la division est-ouest en Europe, vont perdre tout aspect stratégique, tandis que d'autres régions qui ont été négligées depuis longtemps par la communauté internationale, comme la mer Caspienne et la mer de Chine méridionale, seront de plus en plus importantes. À ces régions, nous pouvons désormais ajouter l'Arctique. Ainsi, selon Michel Rocard, ex-premier ministre français

et ambassadeur chargé des négociations sur les pôles pour l'Union européenne, « l'Arctique, c'est 6 000 ans de tranquillité, de regard distant, poétique. Et depuis trois ans, un basculement absolument total (AFP, 18 mars 2009) ».

D'ailleurs, les États non circumpolaires, comme la Chine, le Japon, l'Union Européenne et même l'Inde sont de plus en plus intéressés au développement régional en raison surtout des nouvelles voies maritimes qui pourraient s'ouvrir très prochainement à la navigation commerciale et qui raccourciraient grandement les distances à parcourir (voir Figure 5, p. 15 du mémoire). Ainsi, l'intérêt porté par ces nouveaux joueurs et l'importance grandissante du principe stratégique au niveau du comportement des États arctiques suscitent des craintes quant à l'avenir de la région.

Certains observateurs estiment que l'Arctique deviendra, dans les prochaines années, le théâtre d'une âpre compétition et de conflits à répétition, non seulement entre les États circumpolaires, mais entre toutes les grandes puissances économiques du monde. Les plus pessimistes voient même l'Arctique être au XXI<sup>e</sup> siècle ce que l'Afrique fût au XIX<sup>e</sup>! (Roussel, 2008a)

### ***Pourquoi étudier les dynamiques de sécurité dans l'Arctique contemporain?***

Ces craintes, peut-être trop pessimistes, corroborent tout de même les prédictions de Griffiths quant à l'accroissement des tensions entre les principes de coopération et de stratégie advenant la présence éventuelle de certains facteurs dans la région. Désormais, ces derniers (présence importante d'hydrocarbures polaires; nécessité de négocier un régime de navigation commerciale; nécessité de traiter de l'environnement, du réchauffement climatique, de la fonte des glaces; nécessité de coopérer dans le domaine scientifique) sont tous devenus une réalité régionale (Lasserre, 2007; Huebert, 2008; Arctic Climate Assessment 2004; AMSA/PAME, mars 2008; Roussel, 2008a; Borgerson, mars-avril 2008; Forget, 2007) et plusieurs autres défis sont pour l'instant non résolus.

Mais les prédictions de Griffiths ont aussi été corroborées par Oran R. Young qui soutient que l'Arctique est aujourd'hui à un carrefour critique pouvant prendre deux directions radicalement opposées : se transformer en une région fragmentée axée sur la concurrence et la haute politique (une région stratégique) ou devenir une région caractérisée par une responsabilité partagée et un esprit de coopération (Young, 2009c).

Ainsi, le contexte régional contemporain dans lequel l'Arctique a émergé justifie la présente recherche. D'une part, les États arctiques doivent aujourd'hui choisir s'ils veulent privilégier la concurrence économique et politico-militaire ou la coopération et la responsabilité partagée d'une région en mutation. D'autre part, le comportement du Canada et de la Norvège, deux États qui ont favorisé la création d'institutions régionales pour construire un monde circumpolaire coopératif au cours des années 1990, semblent désormais démontrer une préférence pour le principe stratégique. Ces deux États ont notamment multiplié les annonces de projets étatiques à saveur militaire et ils ont livré des discours sécuritaires où l'on identifie des menaces bien précises. D'ailleurs, la Norvège a récemment fait de la sécurité nordique sa politique prioritaire de défense et le Canada a déclaré son intention d'accroître ses capacités navales dans le Grand-Nord (Huebert, 2008 : 20).

Cette apparence de choix imminent et le comportement stratégique de deux figures de proue du multilatéralisme régional nous porte à nous poser une question, à savoir - pour le Canada et la Norvège, quel est la nature et l'ampleur des enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain? En d'autres termes, quelles sont les menaces perçues par les acteurs politiques canadiens et norvégiens (nature; i.e. types d'enjeux) et quels effets (ampleur) ces perceptions ont-elles sur la région?

Puisqu'une description analytique importante des dynamiques de sécurité s'impose et pour trouver les outils théoriques nécessaires, nous nous tournons tout naturellement vers le champ des études de sécurité.

Figure 5 : Routes maritimes potentielles



Source : Griffiths, Franklyn. « Towards A Canadian Arctic Strategy ». *Canadian International Council – Conseil International du Canada*, 2009, p.2.

## 1.2. Les études de sécurité

Depuis les années 1980 et surtout depuis la fin de la bipolarité, période qualifiée de « renaissance » dans les études de sécurité, un débat central se dégage de la littérature entre les traditionalistes, qui veulent que le champ demeure « stato-centré » et militaro-centré, les tenants d'un élargissement du champ, qui veulent modifier le concept central pour englober les nouvelles menaces, et les critiques, qui veulent re-conceptualiser l'objet référent de la sécurité pour mettre de l'emphase sur l'individu. Ainsi, dans cette section, nous verrons succinctement l'enjeu de ce débat, essentiellement entre les critiques/tenants d'un élargissement (sans grande distinction) et les traditionalistes. Nous verrons également la réponse théorique que nous préconisons, soit la théorie de la sécurisation de l'École de Copenhague (EC). Celle-ci nous permet d'analyser tous les types d'enjeux présents dans l'Arctique, qu'ils soient d'ordre militaire ou non, tout en s'assurant de ne pas démilitariser les études de sécurité, de freiner l'élargissement *ad hoc* du champ et d'éviter le paradigme « réflexif ».

### *Les études de sécurité selon les traditionalistes*

En Relations internationales, le concept central du champ des études de sécurité a traditionnellement été lié à l'État-nation. La « sécurité de l'État » et/ou la « sécurité nationale » signifie « la protection d'un État, et donc de sa population contre une menace normalement militaire (Macleod, 2004b : 10). » « La source de la menace est de nature matérielle et s'appréhende objectivement par l'évaluation des capacités d'un État (Macleod, 2004a : 217). »

L'étude des capacités des États et de l'usage de la force est devenue la raison d'être du champ des études de sécurité. Largement développé par les réalistes et néo-réalistes que l'on regroupe ici sous l'appellation de « traditionalistes », l'État a été privilégié comme l'acteur principal en sécurité, un être rationnel désireux de protéger son « intérêt national » en assurant sa propre survie et en faisant croître sa puissance. « Tributaire de la nature humaine pour Morgenthau (réaliste) ou de la structure inhérente et objective du système pour Waltz (néo-réaliste), la nature de l'insécurité menaçant les États est inchangée depuis que Thucydide commentait la guerre du Péloponnèse (Macleod,

2004a : 217). » L'« *Homo œconomicus* », qu'est l'État, évolue dans un système international anarchique composé d'unités semblables. Pour les réalistes, ils sont régis par la nature humaine et pour les néo-réalistes, ils sont régis par une structure (la polarité) définie par la répartition du potentiel de puissance des unités dans le système (distribution de la puissance militaire). L'approche privilégiée est matérialiste et positiviste, et l'analyse se situe au niveau de l'État et/ou du système international.

Ainsi, les traditionalistes, comme Richard K. Betts (1997) et Thomas G. Mahnken (2002), croient que les études de sécurité répondent au problème clausewitzien, c'est-à-dire comment faire de la force un instrument rationnel de la politique ou comment intégrer la politique et la guerre. Démontrant le côté très positiviste de leur démarche, Mahnken stipule que l'objectif principal des analystes est de trouver « la vérité » dans le but d'offrir des solutions viables. Pour Stephen M. Walt (1991), le champ correspond à l'étude de la menace, de l'utilisation et du contrôle de la force militaire. Le phénomène de la guerre est central et l'objectif est de rechercher un savoir cumulatif sur le rôle de la force militaire. De leur côté, James Wirtz et Lawrence Freedman (2003) affirment qu'il faut se pencher sur le rôle des forces armées en temps de guerre et de paix.

### ***Les études de sécurité selon les critiques/tenants d'un élargissement***

Depuis plus d'une vingtaine d'années, certains auteurs critiques tentent de démilitariser la sécurité (Baldwin, 1995; Bigo, 1995; Booth, 1991; Kolodziej, 2000). Ils veulent re-conceptualiser l'objet référent et la diversification des menaces à la sécurité est mise de l'avant afin de traiter, entre autres, du terrorisme, du trafic de drogue, de la criminalité transnationale, de l'environnement, de la santé/morbidité, du vieillissement, de démographie, du manque de ressources/rareté ou de l'économie en termes de crises et de problème de développement.

Edward A. Kolodziej (2000) croit que les études de sécurité devraient être ce que divers acteurs décident d'en faire et non ce que les analystes en ont décidé conventionnellement. Il croit que le champ doit être radicalement réformé. David A. Baldwin (1995) problématise le fait que la guerre froide a militarisé les études de sécurité, et que la sécurité n'est pas seulement un moyen, mais également un but. Il croit



qu'il faut repenser le concept de sécurité nationale, car on a trop tendance à privilégier les buts militaires. Il soutient aussi que le champ est trop réaliste et que l'on néglige la politique intérieure. De son côté, Ken Booth (1991, cité dans Macleod, 2004 : 218) fait de l'individu l'objet principal de la sécurité. Didier Bigo (1995, cité dans Macleod 2004a : 219) explique, quant à lui, comment les discours sur l'ordre international sont construits en fonction « des luttes entre experts à l'intérieur du champ de la sécurité pour imposer leurs énoncés, leurs systèmes de classement comme problématique légitime, la seule vision du monde possible sur qui fait peur ». L'approche privilégiée par les critiques/tenants de l'élargissement est matérialiste ou idéaliste et l'individu a été ajouté au niveau des analyses. Les critiques ont donc une méthodologie plutôt individualiste.

***Le débat : cohérence intellectuelle de la « sécurité » et viabilité du champ***

L'élargissement des études de sécurité risque cependant de mettre en jeu la cohérence conceptuelle de la « sécurité » et peut-être même la viabilité du champ. On remet en question le concept théorique lui-même en stipulant qu'il est beaucoup trop large et par conséquent, qu'il ne devrait pas être un sous champ (Baldwin, 1995 : 15). Ou encore, on se questionne sur les multitudes sources d'insécurité et les diverses solutions de sécurité (Kolodziej, 2000), ce qui sème le doute sur la cohérence conceptuelle de la « sécurité ». Ainsi, même si certains traditionalistes prônent des changements, ils sont beaucoup plus modestes afin justement de ne pas miner la cohérence conceptuelle du concept central (Buzan, 1987; 1991 ch. 3; 1993 ch. 10; 1997; Luciani, 1989; Deudney, 1990).

Mais Walt est plus catégoriques, en soutenant qu'il ne faut pas élargir le concept de sécurité, car cela détruirait la cohérence intellectuelle du champ d'études et rendrait la tâche plus difficile pour prescrire des solutions à plusieurs problèmes de sécurités importants (Walt, 1991 : 213). Betts prétend que l'élargissement aurait effet de négliger complètement les aspects militaires et l'attention portée à l'égard des stratégies militaires dans les universités (Betts, 1997 : 9 et 22). Et plus encore, Wirtz et Freedman (2003 : 325-326) soutiennent de leur côté qu'il serait plus judicieux de définir les « nouvelles » menaces comme étant liées à un problème d'ingénierie, de santé publique

ou d'éducation, car cela serait beaucoup plus constructif que d'essayer de trouver des solutions par l'entremise de la menace ou de l'utilisation de la force.

L'enjeu du débat sur l'élargissement ou non du concept de sécurité est aussi lié à une question épistémologique importante. Que ce soit du côté des traditionalistes ou des critiques, le débat se situe au niveau de la définition de « vraies menaces » à prendre en considération à l'intérieur du champ d'études. Cela nous amène à nous poser une question, non sans importance, à savoir, est-ce le rôle de l'analyste d'évaluer ce qui constitue une « vraie » menace?

Dans le cadre de ce mémoire, nous prenons la position épistémologique selon laquelle l'analyste ne peut pas décider « objectivement » ou de manière normative ce qui constitue une « vraie » menace. Ceci étant dit, nous ne voulons pas réduire le rôle de l'analyste à la conceptualisation ou à la description contextuelle des problèmes de sécurité sans pouvoir fournir de conseils précis, nous croyons tout simplement, un peu comme Kolodziej, qu'il faut tenter de saisir ce que les acteurs font de la sécurité et d'analyser ce qu'ils considèrent comme étant « leurs vraies » menaces. Une fois que l'analyste a pris en considération toutes les perceptions de sécurité des acteurs, nous croyons qu'il est par la suite en mesure d'évaluer le tout et de fournir des conseils spécifiques.

Soulignons finalement que la période de « renaissance » a aussi été caractérisée par un engagement envers des standards de recherche plus rigoureux, ainsi que par l'élaboration d'anciens et de nouveaux concepts en utilisant des techniques empiriques (Betts, 1997 : 17). Notre position épistémologique, notre propre engagement envers de pareils standards et notre désir d'utiliser de nouveaux concepts sans toutefois négliger totalement les techniques empiriques nous ont donc conduits vers l'une des écoles de pensées issues de cette période.

### **1.3. L'École de Copenhague : « *What is security?* »**

L'École de Copenhague (EC) est née dans la période de « renaissance » et elle a développé un programme de recherche engagé dans l'élaboration d'anciens et de nouveaux concepts en utilisant des techniques empiriques. Elle s'est intéressée au

concept de sécurité et au processus lié à son utilisation dans le domaine politique en adoptant une forme de constructivisme social avec des racines importantes puisées dans la tradition réaliste (Williams, 2003 : 511-512).

Ses auteurs se sont tout d'abord posé une question, à savoir, « *What is security ?* » - Qu'est-ce que veut dire le concept de sécurité? Ainsi, selon l'EC, la sécurité internationale est profondément enracinée dans la tradition des politiques de puissance et la sécurité est d'abord et avant tout une question de survie. Toutefois, contrairement à la vision des traditionalistes, la sécurité n'est pas objective, mais subjective, car elle est déterminée par les acteurs (Buzan, 1998 : 31). Elle est également soumise à l'intersubjectivité, c'est-à-dire que pour qu'un enjeu devienne une question de sécurité, il faut « qu'on s'accorde sur le fait que ce qui est menacé doit survivre » (Wæver, 1998 : 98-99). Ainsi, la sécurité (tout comme toute politiques) ne réside en fin de compte ni avec les objets ou les sujets (acteurs), mais parmi les sujets (Buzan, 1998 : 31), car c'est une pratique sociale précise et non une question objective par rapport aux menaces (*Ibid.*, : 190).

La sécurité est donc évoquée lorsqu'un enjeu est présenté comme une menace existentielle à l'endroit d'un objet référent, c'est-à-dire quelque chose qui est perçu comme étant menacé d'extinction et qui a un droit légitime à la survie (*Ibid.*, 35). Buzan, Wæver et de Wilde, soutiennent que la nature même des menaces de sécurité justifie l'utilisation de mesures extraordinaires pour s'en occuper et qu'en prononçant le mot « sécurité », un représentant de l'État engendre une condition d'urgence qui lui donne le droit d'utiliser tous les moyens nécessaires pour bloquer les développements menaçants (Wæver 1998, 1995, Buzan, 1998 : 21).

Ce processus par lequel la sécurité est évoquée est défini par un concept central à l'EC, soit la « sécurisation ». Celle-ci est un choix et une action explicitement politique (Wæver, 2000, cité dans Williams, 2003 : 520) où la sécurité est conçue comme un acte de langage (*speech act*), c'est-à-dire où le simple fait d'affirmer que quelque chose est un enjeu de sécurité fait en sorte que celui-ci le devient. La sécurisation est donc un processus où l'on nomme un objet référent de la sécurité (individus, État, région, etc.) et où l'on définit les sources de menaces contre celui-ci (Macleod, 2007 : 365). C'est aussi

l'établissement intersubjectif d'une menace existentielle qui est suffisamment importante pour avoir des effets politiques substantiels (Buzan, 1998 : 25).

#### **1.4. L'École de Copenhague : « *Security for whom or for what?* »**

L'EC s'est aussi posé la question, à savoir, « *Security for whom or for what ?* » - La sécurité pour qui ou pour quoi? Pour répondre à cette question, elle a décidé d'élargir le concept de sécurité en proposant de l'analyser par l'entremise de cinq secteurs - militaire, politique, économique, identitaire et environnemental. Ces secteurs de sécurité sont considérés comme des « arènes » distincts du discours dans lesquels une variété de différents principes, idées ou normes (intégrité territoriale, souveraineté, richesses, identité, biosphère, etc.) peut être le foyer d'une lutte de pouvoir entre différents groupes ou collectivités. Ainsi, en voyant la sécurité comme une question de survie, selon l'EC, la *sécurité pour quoi*, se résume à assurer la survie d'un quelconque principe, et la *sécurité pour qui*, se résume à assurer la survie d'une unité collective, entres autres, un État, un gouvernement ou une Nation. Chacun des secteurs ont par contre leurs acteurs uniques, leurs objets référents, leurs dynamiques et leurs contradictions qui doivent être compris dans leurs propres termes (Buzan, 1998 :196 ; cf. Chapitre I).

L'approche par secteurs maintient un important lien avec les traditionalistes en gardant les qualités essentielles - urgent et existentiel - du concept central et en évitant une démilitarisation de la sécurité. D'ailleurs, pour l'EC, l'étape finale de la sécuritisation est la planification des moyens de défense (*Ibid.*, 298). Ainsi, si nous plaçons la survie des unités collectives (sécurité pour qui) et des principes (sécurité pour quoi) – les politiques de menace existentielle - comme la définition centrale des études de sécurité, nous avons le fondement pour appliquer l'analyse de sécurité à une variété de secteurs sans pour autant perdre la qualité essentielle du concept (*Ibid.*, 27). L'EC tente donc de maintenir l'interopérabilité entre l'ancienne et la nouvelle approche, tout en soulignant l'importance du choix politique et du processus intersubjectif qui s'opère lorsqu'un enjeu est qualifié en termes de sécurité, c'est-à-dire en termes de survie.

## **2. Cadre théorique**

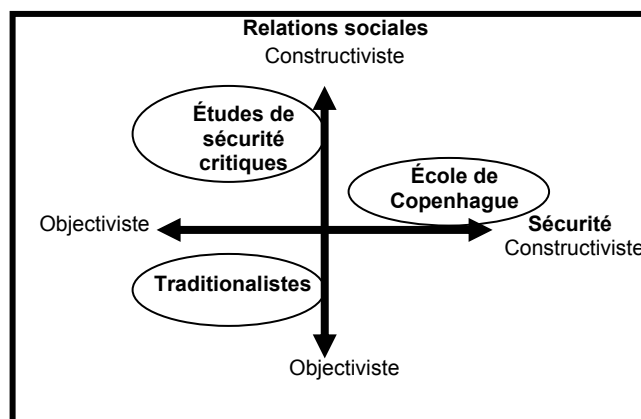
En appliquant un cadre théorique inspiré des travaux de l'École de Copenhague, nous voulons étudier le processus qui est engendré par le fait de « parler sécurité », c'est-à-dire le processus de sécurisation. Nous voulons expliquer et comprendre les effets d'un acte de langage sécuritaire dans le domaine politique. Ainsi, nous voulons identifier, dans le cas du Canada et de la Norvège, ce qui est, dans l'Arctique, présenté et perçu comme étant menacé. Nous voulons comprendre comment ces menaces ont été articulées, comment elles sont devenues légitimes au sein des dites populations et également expliquer les effets politiques de ces nouvelles perceptions de sécurité. Cette recherche tente donc d'offrir une meilleure compréhension du phénomène de sécurisation, des dynamiques entre les cinq secteurs de sécurité et des effets politiques engendrés par les processus de sécurisation.

Le présent mémoire se situe au niveau des études stratégiques dans le champ des études de sécurité, c'est-à-dire que nous offrons une mise en contexte des enjeux perçus comme des menaces existentielles par deux acteurs de la région. Les études stratégiques analysent la guerre du point de vue de ceux qui la font. Nous analysons, du point de vue du Canada et de la Norvège, les perceptions de sécurité qui légitimeraient l'utilisation de moyens exceptionnels. Les études stratégiques sont également une science pratique. Cette recherche se justifie par la leçon classique en diplomatie qui dit que tout bon homme d'État doit comprendre le seuil à partir duquel d'autres acteurs vont se sentir menacés et donc de comprendre plus généralement comment le monde est perçu par ces acteurs, même si nous ne sommes pas d'accords (Carr, 1939; Kissinger, 1957). Ainsi, la justification sociale du mémoire a trait au potentiel de coopération dans la région qui demeure toujours important depuis la fin de la Guerre froide et qui ne peut se faire que si nous comprenons les véritables perceptions de sécurité des « autres ».

En utilisant les outils de l'EC (i.e. secteurs de sécurité; concept de sécurisation) pour pouvoir bien identifier les dynamiques de sécurité dans l'Arctique, qu'elles soient militaires, politiques, environnementales, identitaires ou économiques, ce mémoire a une perspective constructiviste de la sécurité. Ainsi, dans le présent débat entourant les études de sécurité, nous nous situons quelque part entre les traditionalistes (réalistes/néo-

réalistes) et les plus critiques (globalistes/post-structuralistes). Par contre, notre approche demeure constructiviste, autant pour les relations sociales que pour la sécurité.

**Figure 6 : Les écoles des études de sécurité**



**Source:** (Buzan, 1998 : 205)

*Figure 9.1, Schools of Security Studies*

### 3. Questions de recherche et hypothèses

L'analyse de la région avec les outils théoriques de l'EC conduit à un double questionnement par rapport à l'étude de la nature et de l'ampleur des enjeux de sécurité perçus par les acteurs politiques canadiens et norvégiens dans l'Arctique contemporain.

1. Au Canada et en Norvège, depuis le début du millénaire, quels sont les types d'enjeux qui sont perçus comme des questions de sécurité dans l'Arctique et quels effets ont-ils sur l'un et l'autre? Assistons-nous à des processus de sécurisation? (Identification des processus de sécurisation; ie : Nature des enjeux de sécurité)
2. Quels sont les effets politiques de ces nouvelles perceptions de sécurité sur l'ensemble de la région circumpolaire? (Effets des processus de sécurisation; ie : Ampleur des enjeux de sécurité)

La 1<sup>re</sup> hypothèse avancée dans ce mémoire est la suivante : depuis 2005, au Canada et en Norvège, nous sommes en train d'assister à une sécurisation progressive des enjeux non militaires de l'Arctique - politiques, identitaires, environnementaux et économiques - et les effets entre ces secteurs de sécurité ont d'importantes conséquences sur le secteur militaire, notamment au niveau de la multiplication de projets étatiques pour la plupart

essentiellement militaire, ainsi qu'au niveau d'un déclenchement d'une sécurisation de leur intégrité territoriale ou du moins un accroissement de l'insécurité à son égard.

La 2<sup>e</sup> hypothèse avancée dans ce mémoire est la suivante : les nouvelles perceptions de sécurité et les comportements stratégiques des États de la région engendrent de l'insécurité à l'intérieure des sociétés ainsi qu'une dégradation de la confiance entre les acteurs étatiques. Cela a pour effet d'augmenter la division politique dans l'Arctique et de ralentir toute construction régionale.

#### ***4. Méthodologie : description et justification***

Après avoir justifié les principaux choix théoriques de ce mémoire, et présenté les questions de recherche et les hypothèses leur faisant écho, il est nécessaire d'apporter des précisions sur la méthode retenue.

Premièrement, puisque notre recherche est résolument constructiviste, nous avons une méthodologie collectiviste et non individualiste, car selon nous, tout est construit socialement par l'entremise de l'intersubjectivité. Deuxièmement, l'objectif de la présente recherche est d'étudier la nature et l'ampleur des enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain en identifiant les secteurs de sécurité évoqués, les processus de sécurisation ainsi que leurs effets sur la région.

Notre technique a été très simple. Tout d'abord, puisque l'acte de langage sécuritaire est inscrit dans un contexte socioculturel spécifique (cf. pages 30-31 du mémoire), à l'aide de sources secondaires et primaires, nous avons dressé un portrait du contexte sociohistorique régional en identifiant quatre variables importantes – l'identité, la géographie, la politique et l'histoire – qui permettent d'expliquer les perceptions de sécurité contemporaines et l'acceptation intersubjective des discours sécuritaires (cf. chapitre 2). Par la suite, pour identifier les types d'enjeux de sécurité (secteurs évoqués), ainsi que les processus de sécurisation, nous avons lu des discours et des documents officiels canadiens et norvégiens en identifiant le caractère particulier de l'objet référent (ce qui est menacé), la rhétorique spécifique du secteur évoqué et les arguments dont la rhétorique et la logique sont définies par la sécurité (urgent et existentiel). Pour ne pas miner la qualité de l'analyse en ayant une quantité trop importante de textes à parcourir,

nous nous sommes concentrés spécifiquement sur les discours des chefs d'État, des ministres des Affaires étrangères et de Défense, ainsi que sur quelques documents officiels émanant de ces deux ministères.

Toutefois, malgré l'absence d'indicateurs pour bien identifier ou mesurer la sécurisation, nous avons tout de même suivi cinq étapes bien précises. Ainsi, la première, primordiale, consiste à trouver l'acte de sécurisation dans les discours, c'est-à-dire *la construction intersubjective d'une menace existentielle*. Il s'agit de trouver l'*argument de sécurité*, le caractère urgent et existentiel du discours déterminé par la grammaire des textes, et de juger le *degré d'acceptation dans la population* en se basant sur des sondages, le débat politique, l'acceptation au niveau universitaire ou dans le domaine médiatique (cf. partie 1, chapitre 1.1).

La deuxième étape, consiste à *déterminer le caractère particulier de l'objet référent de la sécurité* (ce qui est menacé). Il faut alors trouver la *rhétorique spécifique du secteur de sécurité* et *toutes interactions avec d'autres secteurs* (cf. partie 1, chapitre 1.2).

La troisième étape correspond à *identifier les conditions facilitatrices*, c'est-à-dire *les caractéristiques externes du discours*. Ces conditions socioculturelles, pour la plupart exposées au deuxième chapitre de la partie théorique, permettent aux enjeux de devenir des questions de sécurité au sein des sociétés. Elles sont influencées par des variables comme la géographie, l'histoire, la politique ou l'identité (Buzan, 1998 : 26; cf. partie 1, chapitre I du mémoire).

La quatrième étape correspond à déterminer si les acteurs de sécurisation ont établi *une plateforme politique* qui permet d'orienter une grande part de l'énergie et des ressources de la société sur une tâche précise, soit celle de répondre à la menace construite. Pour ce faire, nous avons trouvé les politiques et les projets étatiques entrepris dans la région.

La dernière étape, abordée au troisième chapitre de la deuxième partie, correspond à identifier *les effets des processus de sécurisation* sur l'ensemble de la région. Nous nous



sommes basés sur la théorie de l'EC, ainsi que sur d'autres concepts clés empruntés des théories discursives constructivistes (cf. partie 1, chapitre 1.3).

## **5. Plan**

Ce mémoire est construit autour de deux parties : la première théorique, la seconde empirique. La première partie est formée de deux chapitres et la deuxième de trois.

Le chapitre I de la partie théorique aborde la sécurisation en définissant les principes de bases (1.1), les dynamiques particulières des cinq secteurs de sécurité (1.2), ainsi que d'autres concepts clés qui permettent d'approfondir l'analyse qualitative (1.3). Le chapitre II présente les éléments contextuels et historiques qui nous permettent d'identifier les caractéristiques externes du discours et d'inscrire les processus de sécurisation dans un contexte spécifique. Quatre facteurs – l'identité, la géographie, la politique et l'histoire – sont mis en évidence.

La seconde partie est consacrée à l'analyse discursive. Elle tente de comprendre *comment* les enjeux de l'Arctique sont devenus des questions de sécurité, et d'identifier la nature même des perceptions de sécurité. Le chapitre III analyse les discours et les documents officiels du Canada et le chapitre IV, ceux de la Norvège. Le chapitre V expose les effets politiques des nouvelles perceptions de sécurité et des processus de sécurisation. La conclusion fait ensuite une synthèse des enjeux de sécurité observés et tente d'offrir une meilleure compréhension sous forme de généralisation du phénomène de sécurisation. Elle permet également d'effectuer une ouverture sur de nouveaux questionnements pour de futures recherches.

## **Partie 1 : Théorie et histoire**

Cette première partie expose l'appareil conceptuel qui sera utilisé pour répondre théoriquement à la question principale de notre recherche : Quel est la nature et l'ampleur des enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain? Pour ce faire, les postulats de la théorie de la sécurisation ainsi que d'autres concepts clés des théories discursives constructivistes sont d'abord définis (chapitre I). Un retour contextuel est ensuite effectué pour situer l'Arctique historiquement en identifiant les facteurs socioculturels – identitaire, géographique, politique et historique - qui ont marqué et qui continuent de marquer les comportements des acteurs politiques canadiens et norvégiens (chapitre II). Ce retour contextuel permet également, dans une certaine mesure, de démontrer, à travers l'histoire des relations circumpolaires, l'application des concepts théoriques définis au premier chapitre.

### ***Chapitre I : L'appareil conceptuel***

#### **1.1 Définitions des concepts et postulats de bases**

##### ***Le discours comme théorie***

Notre recherche est basée sur une analyse de discours. Le discours doit être compris comme un phénomène qui construit ou reproduit des identités sociales, des relations sociales et des systèmes d'idée et de savoir, et la relation entre le discours et la société doit être perçue comme étant dialectique, c'est-à-dire que chacun façonne l'autre (Fairclough 1992, cité dans Jensen, 2007 : 248). Le discours doit aussi être compris comme un phénomène universitaire construit sur la base d'observation empirique, pas une entité préconstruite, mais une entité prête à être saisie et attendant d'être identifiée (Jensen, 2007 : 248).

##### ***La sécurité comme acte de langage***

En traitant la sécurité comme un acte de langage (*a security speech act*) « où le simple fait d'affirmer que quelque chose est un enjeu de sécurité fait en sorte que celui-ci le devient » (Williams, 2003 : 520), nous voulons faire ressortir l'effet performatif du langage, c'est-à-dire qu'exprimer un énoncé c'est exécuter une action. À partir de ce

constat, nous avons étudié la construction de la menace et les perceptions de sécurité du Canada et de la Norvège en trouvant les arguments de sécurité dans les discours et documents officiels. L'analyse qui en découle permet ainsi d'accroître notre compréhension sur qui sécurise (acteurs de sécurisation), sur quel enjeu (menace), pour qui ou quoi (objet référent), pourquoi, avec quels résultats (effets), et sous quelles conditions (Buzan, 1998 : 32).

### ***La sécurité internationale et l'insécurité***

Dans le domaine des relations internationales la sécurité est comprise comme une question de survie enracinée dans les traditions des politiques de puissances. Elle est évoquée lorsqu'un enjeu est présenté comme une menace existentielle à l'endroit d'un objet référent et la nature même des menaces sécuritaires (nature existentielle) justifie l'utilisation de mesures extraordinaires pour les gérer. En « parlant sécurité », un représentant de l'État déclare une condition d'urgence et il réclame le droit d'utiliser tous les moyens jugés nécessaires pour empêcher un développement menaçant (Wæver, 1995 : 21).

Mais la sécurité internationale doit aussi être comprise comme une pratique sociale précise et non une question objective par rapport aux menaces (Buzan, 1998 : 190). D'un côté, elle est subjective parce qu'elle est déterminée par les acteurs (*Ibid.*, 31), et de l'autre, elle est soumise à l'intersubjectivité parce que le discours sécuritaire aura des effets seulement s'il est aussi accepté par la population. Ainsi, la définition de la sécurité fait partie intégrante du processus politique et doit, à ce titre, être traitée comme telle (Macleod, 2004b : 24).

### ***La sécurisation et la politisation***

Le processus politique, au cours duquel la sécurité est évoquée, est capté par le concept de « sécurisation », lequel est souvent défini comme « une version extrême de la politisation » (Macleod, 2004a : 216), mais qui doit plutôt être compris comme étant son opposé. La politisation est l'acte de rendre un enjeu plus ouvert et sujet à des choix qui doivent être pris en considération. Elle implique une responsabilité politique, contrairement à des enjeux qui ne peuvent pas être différents (loi de la nature) ou qui ne

devraient pas être soumis à un contrôle politique (la sphère privée ou des enjeux qui nécessitent des décisions d'experts). La politisation est donc une mise à l'ordre du jour d'un enjeu dans la sphère publique de la politique. La sécurisation est quant à elle l'acte de présenter un enjeu comme étant urgent et existentiel, trop important pour qu'on l'expose aux aléas de la politique normale. L'enjeu sécurisé est présenté comme devant être géré de manière décisive par les élites (Buzan, 1998 : 29) et c'est donc une tentative de dépolitiser les débats sur un enjeu de sécurité, de les sortir de l'arène politique, comme si la définition allait de soi (Macleod, 2004b : 23).

La sécurisation est également un choix et une action explicitement politique (Wæver, 2000, cité dans Williams, 2005 : 520). Précisément, c'est l'établissement intersubjectif d'une menace existentielle qui est suffisamment importante pour avoir des effets politiques substantiels (Buzan, 1998 : 25). Son but est d'obtenir le contrôle sur un développement potentiellement menaçant en le déplaçant dans une sphère où les mesures urgentes ou exceptionnelles sont applicables et légitimes (Atland, 2008 : 291). Pour ce faire, l'acteur de sécurisation doit structurer le discours de manière à convaincre une population de la véracité de la menace en faisant référence à des facteurs empiriques ou à des situations spécifiques.

Mais tous les discours ne sont pas socialement efficaces et ce ne sont pas tous les acteurs qui sont dans une fonction de pouvoir pour sécuriser. Par contre, tout enjeu peut faire l'objet d'une sécurisation si l'on peut convaincre une population qu'elle fait face à une menace existentielle (Williams, 2003 : 514). Le discours de sécurisation, comme tout discours politique, « devient donc légitime (s'il) est validée publiquement par les médias, les universitaires et la population en générale (Massie, 2009 : 72)».

Le concept de sécurisation peut également être défini de manière externaliste ou internaliste (Stritzel, 2007; Balzacq 2005). Cette distinction dans la théorie de la sécurisation est très bien décrite par Holger Stritzel (2007). La position internaliste théorise strictement l'acte de langage sécuritaire. Elle est plus poststructuraliste/postmoderniste où l'acte de langage est considéré comme un événement en lui-même (Buzan, 1998 : 46 *notes de l'auteur*). Dans sa forme plus radicale, la position internaliste affirme qu'il n'y a pas de processus sociale qui entre en jeu et que

l'on doit étudier que le texte sécuritaire (Stritzel, 2007 : p.375). Notre démarche fera plutôt appel à la position externaliste, plus constructiviste, où l'acte de langage doit être considéré dans un contexte spécifique; un peu comme Bourdieu (1982, 1991), où l'acte est à la fois un phénomène linguistique et social, et dont sa réussite dépend de la position sociale de l'acteur ainsi que de nombreux mécanismes sociaux. La position externaliste théorise donc le processus de sécurisation et non seulement l'acte de sécurisation lui-même. Elle se base sur l'idée du concept de « embeddedness », c'est-à-dire que l'acte de langage est important, mais il est ancré dans un contexte social, dans des relations sociales de pouvoir, en gros, dans une sphère sociale. Il devient donc important d'identifier les caractéristiques externes des discours de sécurité, c'est-à-dire les facteurs socioculturels qui permettent d'expliquer la construction de la menace dans les discours.

### ***La désécurisation et la resécurisation***

La désécurisation est le processus inverse de la sécurisation, c'est-à-dire qu'un enjeu perd sa qualité d'objet référent de la sécurité et est retourné dans la sphère des politiques normale (Buzan, 1998 : 29). C'est une repolitisation de l'enjeu qui se produit habituellement quand la menace a disparu ou lorsqu'elle n'est plus considérée comme étant existentielle (Atland, 2008 : 292). Mais la désécurisation ne se produit pas nécessairement par un acte de langage. Premièrement, les acteurs politiques peuvent l'engendrer en évitant tout simplement de caractériser certains enjeux en termes de sécurité. Deuxièmement, ils peuvent accepter qu'un enjeu soit une question de sécurité tout en essayant de le gérer pour ne pas déclencher un dilemme de sécurité ou autres effets non désirables (Wæver, 2000 : 253, cité dans Atland, 2008 : 292). Troisièmement, les acteurs peuvent aussi poser un geste intentionnel pour ramener les enjeux de sécurité dans la sphère des politiques normales (Atland, 2008 : 292).

De son côté, la resécurisation se produit habituellement lorsque les menaces du passé réapparaissent sous une forme nouvelle et crée une recrudescence des appels à des « mesures urgentes » (*Ibid.*, 306). Ce phénomène est produit par un acte de langage, facilité par l'histoire et la politique.

### ***Les acteurs de sécurisation***

L'acte de langage est commis par un acteur de sécurisation, qui est une personne ou un groupe de personnes dont on reconnaît l'autorité pour construire la sécurité en désignant l'objet référent de la sécurité et les moyens qu'il faut prendre pour le défendre. Pour déterminer qui est dans un poste de pouvoir pour construire la sécurité, il faut interpréter et comprendre comment la communauté politique qui fait l'objet de l'analyse est organisée institutionnellement (Huysmans, 1999 : 19). La position sociale de l'acteur est une condition importante pour la réussite d'un acte de sécurisation, mais c'est la relation entre l'interlocuteur et son auditoire qui déterminera si la population acceptera ou non la construction de la menace (Buzan, 1998 : 33).

L'acte de langage est aussi expliqué en termes instrumentalistes, c'est-à-dire que l'élite étatique manipule la sécurité afin de réaliser ses objectifs. Cependant, cela ne veut pas dire que la sécurisation est toujours le résultat direct d'un acte intentionnel puisqu'en prenant une perspective constructiviste sociale, les perceptions de sécurité sont toujours construites intersubjectivement et leurs effets ou même leurs constructions ne sont donc pas toujours contrôlés par l'acteur de sécurisation lui-même (Huysmans, 1999 : 20).

La sécurisation peut se retrouver dans le discours officiel d'un État et ce discours, une fois prononcé, l'engage normalement sur le plan international (Macleod, 2004b : 24). Puisque nous voulons comprendre les effets des processus de sécurisation sur la société, la construction régionale et les relations interétatiques circumpolaires, il convient donc dans le cadre de cette recherche de privilégier les déclarations du chef de l'exécutif et des ministres impliqués dans la définition de la sécurité, car ce sont leurs discours qui engagent effectivement l'État au niveau international.

### ***Identifier et mesurer la sécurisation***

Cinq étapes précises (cf. Méthologie, pages 24-26) peuvent être suivies afin de bien analyser la sécurisation. Dans cette section, nous verrons la 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étape. La 2<sup>e</sup> sera quant à elle abordée en profondeur à la section 1.2.

#### ***1<sup>re</sup> étape : L'établissement intersubjectif de la menace existentielle***

Il faut tout d'abord trouver les actes de sécurisation en cherchant les arguments dont la rhétorique et la logique sont définies par la sécurité, c'est-à-dire des arguments tel que « si nous n'abordons pas cet enjeu immédiatement nous ne serons plus à même de gérer la situation à notre façon ou nous ne serons plus là pour le faire ». Ainsi, un argument de sécurité contient aussi toujours deux prédictions : ce qu'il va se passer si nous n'agissons pas immédiatement (la menace) et ce qu'il va se produire si nous réagissons à temps.

Mais un discours qui présente un enjeu comme une menace existentielle ne crée cependant pas par lui-même la sécurisation, c'est plutôt une tentative de construire la sécurité (*a securitisation move*). L'enjeu deviendra véritablement sécurisé seulement lorsqu'une population acceptera la menace évoquée (Buzan, 1998 : 25). L'étape de la formulation du discours est donc effectuée par l'acteur politique, mais c'est à l'analyste de juger par la suite si l'acteur a été capable de convaincre un nombre important de personnes. Ainsi, le discours est alors jugé en premier lieu par les acteurs sociaux et les citoyens, mais le degré d'acceptation est interprété et mesuré par l'analyste. Ce degré d'acceptation est cependant difficilement mesurable sans effectuer un sondage spécifique auprès de ladite population. Par contre, si ce type de sondage n'est pas disponible ou est impossible à réaliser par souci d'économie et de temps, nous pouvons nous tourner vers les médias en regardant comment l'enjeu est décrit, notamment dans les périodiques. Une autre façon peut-être plus heuristique de mesurer le degré d'acceptation est d'interpréter le débat politique qui a lieu sur le sujet entre les différents partis politiques qui, dans une démocratie, devrait représenter les différentes opinions au sein d'une population. S'il n'y a pas de grand débat politique autour de l'enjeu, nous pouvons arriver à la conclusion qu'une part importante de la population a accepté le discours. Et encore, une autre façon de déterminer le degré d'acceptation est d'étudier ce qui se dit au niveau universitaire.

### ***3<sup>e</sup> étape : les caractéristiques externes du discours***

La première façon d'inclure les mécanismes causaux dans la théorie de l'EC est d'identifier les caractéristiques externes du discours, c'est-à-dire les facteurs socioculturels et historiques qui permettent d'expliquer la construction des menaces. En prenant une position externaliste de la théorie de la sécurisation, ces caractéristiques sont

très importantes pour comprendre et expliquer le contexte socioculturel, c'est-à-dire les conditions contextuelles et sociales qui permettent la réussite d'un acte de sécurité (Buzan, 1998 : 32). Ainsi, le capital social de l'acteur est important, mais les caractéristiques des menaces évoquées le sont aussi. À vrai dire, un enjeu est plus facilement sécurisable si certains objets dans les discours peuvent être référés comme étant généralement menaçant – que ce soit des chars, des sentiments hostiles ou des eaux pollués (*Ibid.*, 33), une rivalité historique ou de l'asymétrie politique. En soi, ces objets n'engendrent pas nécessairement une sécurisation, mais ils sont certainement des conditions qui facilitent l'acte. Ces objets doivent donc être identifiés et c'est en exposant l'importance des variables comme l'identité, la géographie, l'histoire et la politique (*Ibid.*, 59) que nous pouvons comprendre davantage la construction intersubjective des enjeux de sécurité énoncés dans les discours.

#### ***4<sup>e</sup> étape : l'établissement d'une plateforme politique***

La sécurisation permet aussi de déplacer un enjeu dans une sphère où les mesures urgentes ou exceptionnelles sont applicables et légitimes. Pour qu'une sécurisation ait lieu, il n'est pas nécessaire que des mesures urgentes aient été adoptées, il faut cependant que la menace existentielle soit argumentée et qu'elle gagne assez d'appuis pour qu'une plateforme politique soit construite à partir de laquelle il est possible de légitimer des mesures urgentes ou d'autres actions qui n'auraient pas été possibles si le discours n'avait pas pris la forme d'une menace existentielle, un point de non-retour ou une nécessité de survie (*Ibid.*, 25). Cette plateforme démontre que l'acteur a obtenu le droit par exemple d'orienter une grande part de l'énergie et des ressources de la société sur une tâche spécifique (*Ibid.*, 24), soit celle de répondre à la menace construite.

#### ***5<sup>e</sup> étape : effets des processus de sécurisation***

Le phénomène de cause à effet peut aussi être exposé au niveau des effets des processus de sécurisation. Mais pour ce faire, la sécurisation doit être traitée non plus comme un phénomène à observer ou à identifier, mais comme une variable indépendante qui provoque des effets. Ces impacts peuvent s'expliquer, d'une part, par le fait que certains acteurs sécurisent différemment et engendrent par le fait même des réactions politiques. D'autre part, ces impacts peuvent s'expliquer par le fait que différentes



situations politiques ou culturelles peuvent engendrer des sécurisations dans différents secteurs et que ces processus créent des dynamiques politiques spécifiques qu'il faut identifier et expliquer. Ainsi, lorsqu'un État sécurise un enjeu – correctement ou non – c'est un fait politique qui a des conséquences, car l'acteur de sécurisation va changer sa façon de faire ou d'agir (*Ibid.*, 31). Une bonne façon de mesurer l'ampleur de la sécurisation est donc d'analyser les réactions en chaîne qu'elle provoque, c'est-à-dire ses impacts sur les relations interétatiques (*Ibid.*, 26). Les effets des processus de sécurisation sur les relations entre les unités analysées, dans notre cas les États, sont donc une importante mesure du succès de l'acte politique (cf : partie 2, chapitre 3).

## **1.2 Les secteurs de sécurité, leurs dynamiques, la centralité de l'acteur et la logique des constellations**

La qualité « existentielle » de la menace peut seulement être comprise en identifiant le *caractère particulier de l'objet référent* (2<sup>e</sup> étape) en question, ce qui est menacé. Celui-ci variera grandement selon les cinq secteurs d'analyse (Buzan, 1998 : 21) - militaire, politique, identitaire, économique et environnemental. Ces secteurs permettent d'analyser la sécurité au niveau du système international « à travers des lunettes qui identifient un aspect particulier de la relation et de l'interaction entre toutes les unités d'analyses » (Buzan, 1993a : 31, cité dans Buzan 1998: 27). Ce sont des « lunettes » qui portent un regard sur le même monde (Buzan, 1998, p.167), des outils purement analytiques pour avoir différentes visions du même enjeu.

Puisque les secteurs n'existent pas ontologiquement (*Ibid.*, 191), c'est-à-dire que les acteurs auront plutôt une vision agrégée de la sécurité, il faut analyser les interactions entre les secteurs en misant sur la centralité de l'acteur de sécurisation, car c'est lui qui, en construisant ou en identifiant la menace, établira d'une manière volontaire ou non des liens entre les secteurs. Une analyse purement sectorielle présenterait une réalité d'une manière fragmentée et c'est pourquoi nous privilégions l'analyse des constellations de sécurisations qui en découlent (*Ibid.*, 191), c'est-à-dire que nous devons exposer, non seulement la rhétorique spécifique à chaque secteur, mais surtout la totalité des interactions et des effets entre les secteurs.

### ***Le secteur militaire***

La sécurité militaire se réfère aux menaces visant les États ou plus particulièrement leur intégrité territoriale. C'est la menace existentielle par excellence qui correspond à l'interaction dynamique entre les variables matérielles et idéelles, car la menace construite fait généralement référence, à la fois aux véritables capacités offensives et défensives des États et aux perceptions qu'ils entretiennent de ces mêmes capacités, lesquelles sont conditionnées par les relations politiques. La perception des menaces extérieures peut provenir d'une peur qu'un territoire puisse faire l'objet d'une occupation militaire, mais elle peut aussi être liée à une diplomatie style « gunboat » qui allie coercition et intimidation sur des enjeux particuliers (*Ibid.*, 51). Cependant, lorsque des élites et des populations commencent à percevoir les forces armées d'un autre État comme étant menaçantes, les relations interétatiques génèrent habituellement le dilemme de sécurité militaire classique (*Ibid.*, 52).

Trois facteurs peuvent influencer la construction d'une menace militaire. Le premier facteur, la géographie, a un impact à travers la distance et le territoire. D'une part, les menaces sont plus susceptibles de voyager sur de courtes distances et d'autre part, les caractéristiques du terrain permettent d'amplifier ou de réduire la vulnérabilité des menaces militaires. Le deuxième facteur, l'histoire, peut aussi avoir une influence sur la perception à travers les impacts d'expériences passées. Ainsi, l'existence d'une animosité historique, qu'elle soit liée à des guerres ou non, va amplifier la perception de la menace. Et le troisième facteur, la politique, entre en jeu par l'entremise du degré de reconnaissance entre les acteurs et par la dissimilitude de l'idéologie. Ainsi, un écart de statut fait une différence lorsqu'un État ne se reconnaît pas comme un égal ou a peur d'être traité inégalement et s'il y a de grandes différences au niveau de l'idéologie, « l'autre » devient plus facilement menaçant (*Ibid.*, 59-60).

### ***Le secteur politique***

La sécurité politique se réfère aux menaces qui visent la légitimité ou la reconnaissance d'un État (*Ibid.*, 144). En d'autres termes, elle se réfère à l'idée de la souveraineté, « cette revendication au droit exclusif à gouverner sur un territoire et une population spécifique (*Ibid.*, 49) », « le critère ultime de l'État (Wæver, 1998 : 99) ».

Ainsi, lorsqu'un enjeu est caractérisé comme une menace à la souveraineté, celui-ci devient une menace existentielle, car la survie même de l'État (l'idée qui lui permet d'exister) est menacée (*Ibid.*, 107). Une violation à la souveraineté, même mineure, est donc généralement perçue comme une menace.

Mais la sécurité politique se réfère également à la survie d'une structure essentielle régissant les interactions entre les unités (Buzan, 1998 : 144), comme une relation bilatérale, un traité ou un principe. Lorsque cette structure est menacée, cela peut avoir des impacts importants dans d'autres secteurs de sécurité, entre autres, les secteurs économique, environnemental et militaire.

La construction d'une menace dans le secteur politique dépend aussi des différentes vulnérabilités étatiques (ex. groupes séparatistes à l'interne ou relations inégales) (Buzan, 1998 : 153). Et encore, il existe également un paradoxe lié aux enjeux de souveraineté, car il y a problème que si l'on dit qu'il y a un défi (Wæver, 1998 : 112), même qu'à l'occasion certains gouvernements négocient librement des réorganisations de territoire (Buzan, 1998 : 50).

### ***Le secteur identitaire***

La sécurité identitaire se réfère aux menaces visant l'identité collective de grands groupes sociaux. Ces menaces sont évoquées lorsque des communautés définissent un événement ou une situation potentielle comme une menace à leur survie et qu'ils entreprennent des actions pour défendre leur identité (Buzan, 1998 : 119). La migration, la compétition horizontale (peur des Québécois du Canada anglophone ou la peur des Canadiens de l'américanisation), et la compétition verticale (séparation, intégration, projets régionalistes) peuvent être perçues comme des menaces dans ce secteur.

Mais contrairement à l'approche rationaliste qui considère l'identité comme étant « fixe, naturelle, unitaire, spécifique et statique » (Macleod, 2004b : 14), l'EC la considère comme étant construite, soumise à l'intersubjectivité et parfois malléable (pouvant être transformée). L'EC soutient également que s'identifier à une communauté en faisant valoir certains traits tout en évacuant d'autres traits historiques ou contemporains qui sont également disponibles est un choix politique et personnel

(Buzan, 1998 : 120). Et encore, elle soutient que s'engager dans une redéfinition de soi peut dans plusieurs cas être lié à une stratégie de sécurité importante (*Ibid.*).

Et plus encore, une menace à l'identité commune peut être plus facilement construite « lorsque l'identité est présentée comme inquiétée par une autre qui menace de la supplanter » (Buzan, 1998 : 118). À cet égard, les médias sont des acteurs importants qui contribuent significativement à définir les situations avec des histoires simples et souvent construites en termes d'altérité, du « nous » versus les « autres » (*Ibid.*, 124). Le nationalisme, qui est du ressort de l'identité nationale, entre aussi en jeu dans ce secteur et c'est ce qui explique souvent les « fortes réactions à ce qui semble être de futiles questions de prestige ». Ainsi, lorsque la fierté est blessée, il devient plus facile de caractériser certaines situations comme des questions existentielles (*Ibid.*, 121-122). Mais il existe aussi au niveau de ce secteur un paradoxe important. En effet, « toute politique sécuritaire ayant pour objet l'identité tend à augmenter le sentiment d'insécurité et à perpétuer la démarche sécuritaire (*Ibid.*, 92). » L'insécurité est comprise comme un sentiment que nous faisons face à des menaces contre lesquelles aucune contremesure n'est possible.

### ***Le secteur économique***

La sécurité économique se réfère aux menaces perçues à l'encontre de l'individu, des classes sociales, de l'État ou du système de marché global (*Ibid.*, 100). Certains auteurs, entre autres, Kennedy (1989) et Gilpin (1987), ont tracé un lien important entre le secteur économique et militaire, notamment entre l'économie et les capacités de mobilisation militaire d'un État (Buzan, 1998 : 98), ainsi qu'au niveau de la croissance relative de l'économie qui joue un rôle pour déterminer la puissance des États dans le système (*Ibid.*, 99). Par contre, la sécurité économique est un concept un peu plus ambigu que la sécurité militaire (*Ibid.*) et nous constatons que les véritables enjeux de sécurité économique (enjeux existentiels) sont relativement rares, et qu'il est plutôt fréquent de voir les activités économiques normales et politisées déborder dans d'autres secteurs (*Ibid.*, 109), surtout dans les secteurs politiques et militaires (*Ibid.*, 102). Cela signifie que la rhétorique appartenant à la « sécurité économique » est souvent liée à des logiques de survie dans d'autres secteurs (*Ibid.*, 116). Cependant, l'accès aux ressources,

si jugé primordial à la survie d'une population et de son industrie (*Ibid.*, 105), ainsi que la possibilité qu'une dépendance économique (particulièrement le pétrole) puisse être exploitée pour des buts politiques (*Ibid.*, 8), peut légitimer le déclenchement d'un processus de sécurisation. Le pillage des ressources par une autre entité aussi.

### ***Le secteur environnemental***

La sécurité environnementale se réfère à des enjeux divers, entre autres, à la perturbation des écosystèmes, aux problèmes liés au secteur énergétique (épuisement, rareté ou désastre), à des problèmes démographiques, de nourriture, économiques ou de conflits civils. Les tentatives de sécuriser l'environnement sont relativement récentes et il est souvent difficile de différencier entre une simple mise à l'agenda (politisation) et une sécurisation. Ce secteur est donc très similaire au secteur économique, car peu d'enjeux sont sécurisés avec succès (Buzan, 1998 : 74) et c'est plutôt un aréna distinct qui nous permet de faire ressortir les causes du déclenchement d'un processus de sécurisation dans un autre secteur (*Ibid.*, 84).

Pour ce secteur, en général, le public n'a pas d'autres choix que de faire confiance ou non aux professionnels (scientifiques) et c'est à partir de cette intuition qu'un choix politique est effectué (*Ibid.*, 72). Ce qui est critique d'un point de vue politique n'est pas le fait de savoir si les menaces à l'environnement sont réelles ou spéculatives, mais de savoir si l'urgence présumée est un enjeu politique. Ce n'est pas non plus le désastre lui-même, mais les prédictions qui peuvent mener à la sécurisation (*Ibid.*, 74).

### **1.3 Autres définitions pour compléter l'appareil conceptuel**

La 5<sup>e</sup> étape de notre méthodologie consiste à identifier les effets des processus de sécurisation, c'est-à-dire l'ampleur des nouvelles perceptions de sécurité. Notre 2<sup>e</sup> hypothèse identifie ces effets en soutenant que les nouvelles perceptions de sécurité et les comportements stratégiques des États de la région engendrent de l'insécurité à l'intérieure des sociétés, une dégradation de la confiance interétatiques, de la division politique dans l'Arctique et un ralentissement de la construction régionale. Ainsi, afin de bien étayer l'argumentaire quant à l'effet du discours sécuritaire sur la confiance interétatique et la construction régionale, quelques concepts théoriques doivent être

abordés rapidement afin de compléter l'appareil conceptuel. Ces concepts seront repris au chapitre V, intitulé : L'ampleur des enjeux de sécurité contemporains.

### ***Le discours et la construction régionale***

De manière théorique, nous soutenons que le discours doit être compris comme un phénomène qui construit ou reproduit des identités sociales, des relations sociales et des systèmes d'idée et de savoir. Mais le discours doit également être compris comme un outil important et même essentiel à la construction régionale. Ainsi, une région n'est pas donnée, mais sujette à des choix politiques et historiques. Elle peut être constituée par un acte de langage commis par un acteur régional dont on reconnaît l'autorité. Par l'écrit et le langage, les régions commencent à exister (Newman, 1994 : 59; cité dans Tunander 2008 :170) et de ce fait, la création d'une région est souvent liée à un acte politique, à des développements historiques, à des situations précises et à des activités de certains groupe qui a participé à sa création (Newman 1992, 1999; cité dans Keskitalo, 2007 : 188). Le discours sur la construction régionale doit aussi être compatible avec d'autres discours dominants et un modèle de géopolitique reconnue (Tunander, 2008 : 171).

Nous voyons donc la construction régionale comme faisant partie d'un processus dynamique qui se perpétue dans le temps. Des populations sont liées à un espace géographique et sont imaginées comme formant un tout ou comme partageant certaines caractéristiques. Il est vrai que la géographie est une entité objective, mais elle ne peut pas être conceptualisé à l'extérieure d'un discours donné qui peut lui-même être recréé et manipulé pour servir certains intérêts ou visions politiques (*Ibid.*, 172) La construction est donc fonction d'efforts humains et de capital politique nécessaire pour lancer des initiatives régionales (Keskitalo, 2007 : 188).

### ***Le discours et la confiance***

Selon les traditionalistes (réalistes et néo-réalistes), la confiance est précisément la vertu sociale qui est la plus manifestement absente du système international (Rengger, 1997 : 469). Toutefois, pour certains auteurs, c'est une caractéristique importante des sociétés modernes qui joue un rôle central au niveau des relations interétatiques (March

et Olsen, 2004; Tennberg, 2007; Hoffman, 2002; Rengger, 1997), surtout en ce qui a trait à la résolution pacifique de conflits (Hoffman, 2002 : 375).

Mais la confiance est un phénomène multidimensionnel qui n'est pas simple à étudier (Tennberg, 2007 : 332 et 322), car il y a un manque d'indicateurs matériels clairs pour que l'on puisse signaler sa présence (Hoffman, 2002 : 384). Cette lacune peut toutefois être contournée en analysant le côté relationnel du concept, c'est-à-dire les relations de confiance comprises comme des formes de coopération spécifiques constituées, entre autres, de politiques discrétionnaires, mais surtout de chefs d'État qui se perçoivent comme étant dignes de confiance (*Ibid.*). Ainsi, l'acteur au pouvoir est enraciné dans un contexte social (March et Olsen, 2004 : 7) et la construction de l'autre est centrale (Braithwaite, 1998 : 51, cité dans Tennberg, 2007 : 322-323), d'autant plus que la confiance peut être basée sur la croyance que l'autre est guidé par certaines normes et dispositions morales partagées (Hardin, 2002 : 52, cité dans Tennberg, 2007 : 326; Fukuyama, 1995 : 26; cité dans Rengger 1997 : 482). Il faut donc chercher les citations qui attestent que les chefs d'État se perçoivent comme étant ou non dignes de confiance ainsi que certains indicateurs de comportement, comme le degré de fréquentation (Hoffman, 2002, 387).

## ***Chapitre 2 : Récits nordiques canadiens et norvégiens***

Ayant défini les concepts théoriques, ce chapitre a pour objectif d'apporter des éléments de contexte pour situer l'Arctique historiquement, mais aussi pour le situer dans le contexte contemporain. Puisque notre démarche fait appel à la vision externaliste de la théorie de la sécurisation, plus constructiviste, où l'acte de langage doit être considéré dans un contexte socioculturel spécifique, ce chapitre est extrêmement important pour identifier et comprendre les éléments sociohistoriques, géographiques, identitaires et politiques qui permettent (ou facilitent) aux discours sécuritaires contemporains d'être perçus comme étant socialement légitimes.

Les récits nordiques sont donc présentés en quatre parties. La longue période d'exploration (800-1938) caractérisée par la distance, l'isolement et de mystérieux voyages sporadiques sur plus de 1000 ans d'histoire, est d'abord abordée afin de présenter d'une part, le caractère hautement symbolique et mythique que relève la région pour les Canadiens et les Norvégiens, et d'autre part, pour présenter leurs politiques nationales du début du 20<sup>e</sup> siècle (2.1). La 2<sup>e</sup> Guerre mondiale (1939-1945) est ensuite abordée pour démontrer son impact sur la construction intersubjective d'une vulnérabilité politique et stratégique au Canada et en Norvège (2.2). La période qui englobe presque toute l'époque de la Guerre froide (1946-1986) est quant à elle abordée pour démontrer son impact sur le comportement stratégique des acteurs politiques pendant plus de 40 ans (2.3). La quatrième période (1987-2004) aborde la désécurisation progressive, mais relative, de la région au cours des années 1990, en démontrant, entre autres, comment le Canada et la Norvège ont abordé les enjeux de l'Arctique en privilégiant une différente approche sécuritaire qui s'éloigne de l'approche plus traditionnelle et stratégique (2.4).



## 2.1 Des Vikings aux explorateurs européens (800-1938)

Au pays de l'Étoile, vers le Nord – selon le mot des Blancs – il y avait aussi de l'eau, puis des îles immenses qui étaient des pays de neiges éternelles où, toujours, les Inuits habitaient les igloos. Au sud, c'était la toundra de mousse, le pays des arbres, des collines, des bêtes étranges, des Blancs et de leurs villes, des Indiens aussi, Montagnais, Abénakis, Objiviways, Sang-Mêlés. Mais c'était si loin vers les soleils, vers l'Étoile ou vers les pays d'arbres que l'on y songeait peu. Il y avait ici la toundra, la contrée plaisante et familière. On s'en contentait, Agaguk comme les autres.

**Yves Thériault 1981 : 5**

### *Introduction : mythes, symbolisme et romantisme*

Les nombreux récits des expéditions nordiques ayant eu lieu entre le 9<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle ont sanctifié la région comme une partie intégrante de l'histoire des jeunes nations canadienne et norvégienne. Ces récits forment des mythes nationaux et en prenant une perspective constructiviste sociale, nous comprenons ces mythes comme « des “récits sacrés” qui traitent de l'origine du monde et de l'humain (Alan Dundes, 1984 : 1; cité dans Massie, 2009 : 2) » ou comme des discours qui « incarnent une version acceptable de l'histoire, par le simple fait que leur signification est partagée et entretenue par des membres d'une société (Massie, 2009 : 2) ». Les mythes nationaux sont aussi extrêmement importants pour expliquer le comportement des acteurs politiques.

Ainsi, pour ce qui est de l'Arctique, c'est entre le 9<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècle que les Vikings se sont aventurés dans la région (Fagan, 2008), et c'est entre le 16<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, que plusieurs explorateurs européens ont tenté de faire la traversée du Passage du Nord Ouest (PNO) (Williams, 2007), ce détroit maritime qui constitue aujourd'hui un « symbole nationaliste canadien » (Griffiths, printemps 2004 : 1; cf. partie 2 chapitre 1). Ces voyages historiques ont un impact important sur les citoyens canadiens et norvégiens, car ils entretiennent toujours une vision romantique de la région ayant pour origine les aventures d'explorateurs européens vers ces territoires jadis inconnus (Palosaari, 2004 : 258).

Les mythiques voyages des Vikings se sont déroulés dans un passé lointain et selon un historien-climatologue, ces expéditions auraient été rendues possibles par une période

de réchauffement climatique entre l'an 800 et 1300 (Fagan, 2008 :88). « La dispersion d'artéfacts archéologiques trouvés sur une région vaste et peu habitée dans l'Arctique canadien est la preuve qu'il y a eu au moins des contacts sporadiques entre les Vikings et les Inuits (Fagan, 2008 : 103). » Mais pour ce qui est des marins téméraires du 16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, ces derniers ont aussi laissé leurs traces de manière plutôt permanente. De nombreux endroits de l'Arctique canadien ont été nommés en leur honneur, comme la baie de Frobisher, le détroit de Davis, l'île de Baffin et la baie de Baffin, le détroit d'Hudson et la baie d'Hudson, la baie James et le Bassin Foxe (Williams, 3007 : XIX). De plus, ces voyageurs ainsi que d'autres, comme Roald Amundsen (1872-1928) et Fridtjof Nansen (1861-1930), font maintenant partie de l'histoire nationale du Canada et de la Norvège, et cela, malgré le fait que leurs voyages vers l'inconnue étaient souvent le fruit d'initiatives privées, rarement subventionnées par l'État. Ce n'est qu'à partir du 20<sup>e</sup> siècle que les explorations dans l'Arctique ont commencé à servir les États nouvellement indépendant, comme la Norvège (et le Canada), en produisant des héros nationaux et de l'attention internationale (Palosaari, 2004 : 258).

La vision romantique de l'espace septentrional entretenue par les collectivités des deux États relève donc de l'importance historique et culturelle qu'ils accordent à ces exploits. Cela a vraisemblablement un impact important sur leur littérature nationale ainsi que sur leurs différenciations internationales. D'une part, dès leur tendre enfance, les étudiants canadiens font connaissance à une littérature nordique, entre autres, avec les romans de Farley Mowatt ou des personnages du Grand Nord canadien comme Agaguk, l'Inuit. Ainsi, à travers cette littérature nationale, la population canadienne entretient un mythe nordique, qui fait de la nordicité une « partie intégrante de l'identité internationale distincte du Canada, construite autour d'un imaginaire où se côtoient des images de pureté, d'immensité et de grand froid (Roussel, 2008b : 578) ». D'autre part, du côté norvégien, il y a, entre autres, le poète Bjornstjerne Bjornson, qui a su, selon Jacob S. Worm-Müller, transmettre l'identité maritime/Vikings des Norvégiens dans ses chansons et ses poèmes (Worm-Müller : 1939 : 23 et 27; cité dans Fougner, 2006 : 187). Cette identité culturelle nordique qui est liée intrinsèquement à la mer, c'est-à-dire à la tradition maritime et à l'esprit des Vikings, joua selon Fougner, un rôle important de différenciation lors de la dissolution de l'union avec la Suède en 1905 (Fougner, 2006 :

188). Cette identité internationale a donc permis aux Norvégiens de se distinguer de leur voisin lors de leur indépendance au début du 20<sup>e</sup> siècle.

### ***Les débuts du récit nordique canadien : un vaste territoire à explorer***

Le décret de 1880 sur les îles de l'Arctique a proclamé la souveraineté du Canada sur tous les territoires britanniques en Amérique du Nord et c'est à partir de ce moment que le récit nordique canadien a véritablement débuté. Ainsi, à partir du 20<sup>e</sup> siècle, et cela, en raison de la frénésie qu'a suscitée la ruée vers l'or au Yukon, le gouvernement du Canada a commencé à s'intéresser davantage au Grand Nord. Son intérêt tournait alors autour de l'existence du rêve de construire un empire nordique riche en ressources naturelles (Coates, 1992 : 13) et le gouvernement canadien a dès lors décidé d'envoyer le Capitaine J.E. Bernier revendiquer les territoires arctiques en 1906-1907, 1908-1909 et 1910-1911. Il a ensuite envoyé Vilhjalmur Stefanson, un Canadien d'origine islandaise, explorer les régions à l'ouest de l'Archipel Perry entre 1913 et 1918 (Elliot-Meisel, 1998 : 18).

Pour assurer une occupation effective et une démonstration continue d'autorité sur le territoire, le gouvernement du Canada a aussi créé le « *Eastern Arctic Patrol* » qui devait annuellement apporter des ressources à des postes gouvernementaux érigés dans l'Arctique. Ces voyages de réapprovisionnement effectués qu'une seule fois par année consistaient à transporter des civils à leur poste et à affirmer la souveraineté canadienne par une présence restreinte, mais continue. À cette époque, les menaces perçues dans le Grand Nord étaient presque inexistantes, ne serait-ce que le désir de cartographier et de connaître la région pour mieux la gouverner et pour affirmer sa souveraineté, au cas où d'autres puissances voudraient annexer une partie du territoire. Ainsi, avec cette perception d'une possible annexion dans l'avenir, le gouvernement a envoyé l'Aviation royale du Canada dans la région pour qu'elle effectue de la recherche sur les conditions de vol, pour qu'elle effectue des patrouilles de routine, du travail à des stations de radio et de la photographie aérienne. De son côté, la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) patrouillait dans la région et en 1925, le gouvernement canadien a également adopté l'*Acte des Territoires du Nord-Ouest* stipulant que les scientifiques et les explorateurs

devaient obtenir un permis canadien avant de s'aventurer dans la région (Elliot-Meisel, 1998 : 19).

### ***Les débuts du récit nordique norvégien : des Vikings aux annexions territoriales***

La Norvège a une longue tradition d'exploration arctique, de pêche et de chasse. La plupart des activités d'exploration ont été entreprises au cours du 19<sup>e</sup> siècle (Gjertz, 1998: 330), mais à cette époque comme aujourd'hui, les Norvégiens se sont approprié les histoires courageuses des premiers explorateurs scandinaves dans la région. Selon Kiaer, un investisseur norvégien du 19<sup>e</sup> siècle, les expéditions Arctique reflétaient à cette époque l'esprit norvégien viking (Kiaer, 1900; cité dans Fougner, 2006 : 188). Ainsi, en comparant leurs exploits et leur bravoure aux aventures et au courage des Vikings qui ont voyagé sporadiquement dans l'Arctique entre le 9<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècle, les Norvégiens ont sanctifié l'époque médiévale nordique comme une composante importante de leur identité commune.

Mais l'histoire contemporaine contient aussi son lot de sources de fierté en Norvège. Entre autres, Roald Amundsen, inspiré par le voyage qu'a effectué son compatriote Fridtjof Nansen dans l'Océan Arctique entre 1893 et 1896, a effectué la première traversée du mythique Passage du Nord Ouest (PNO) entre les années 1903 et 1906 (Williams, 2008 : 535 et 536). Ce grand explorateur norvégien a également navigué le Passage du Nord Est (Russie; connu aujourd'hui sous le nom de route maritime du Nord (RMN)), a réussi la traversée du Pôle Nord par avion et est devenu le premier à se rendre au Pôle Sud (Williams, 2008 : 554). Ainsi, ces récits d'explorations ont été importants pour le *nation-building* en Norvège, mais à partir du 20<sup>e</sup> siècle, l'affirmation nationale norvégienne dans l'Arctique est aussi entrée dans une phase nationaliste. La Norvège a multiplié les annexions et les expansions « coloniales », en annexant, entre autres, l'est du Groenland en 1931 et l'île Victoria (russe) vers le milieu des années 1920. Dans l'Antarctique, elle a annexé l'Île de Bouvet en 1928, l'Île Pierre 1<sup>er</sup> en 1933 et la Terre de la Reine Maude en 1939 (Gjertz, 1998: 330). L'annexion de l'est du Groenland fut cependant un échec, car en 1933, devant la Cour International de La Haye, la Norvège a perdu ce territoire aux mains du Danemark (Brogger, 1933; Skagestad, 1975; cite dans

Gjertz, 1998: 330). En ce qui a trait à l'Île Victoria, les plans d'annexions ont dû être abandonnés pour des raisons politiques (*Ibid.*, 334).

### ***Conclusion : nation-building, construction identitaire et intérêts nationaux***

Les récits d'explorations ont des effets importants sur la manière de traiter la région. Tout d'abord, les mythes entretenus du Canadien nordique et aventureux, et du Norvégien marin et viking font en sorte que la nordicité est devenue un trait jugé collectivement important qui s'insère dans la construction identitaire des Canadiens et des Norvégiens. Ainsi, la protection du territoire arctique équivaut souvent à la protection d'une partie de leur identité. Et encore, cet attachement national confère un caractère symbolique à la région et cela fait en sorte que pour le Canada et la Norvège, « la défense des "intérêts nationaux" dans l'Arctique semble souvent être liée à un mouvement d'affirmation internationale (Roussel, 2008a : 77; la citation fait référence au Canada, au Danemark et à la Russie, mais elle est également appropriée pour la Norvège). »

## **2.2 La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)**

*After the defeat of Japan, the United States and the Soviet Union will be the only military powers of the first magnitude.*

*American military planners, cité dans Kennedy 1987: 357*

### ***Introduction : une guerre et des vulnérabilités étatiques exposées au grand jour***

La Deuxième Guerre mondiale a eu des impacts permanents sur le Canada et la Norvège en exposant au grand jour leurs vulnérabilités stratégiques et politiques. Au cours de cet événement historique, la mer de Béring, ainsi que la mer de Norvège et celle du Nord, constituaient des théâtres de guerre. Ainsi, dus à leur position géographique, les territoires canadiens et norvégiens sont devenus hautement stratégiques : le Grand Nord, pour les États-Unis qui combattaient le Japon sur les Îles Aléoutiennes; les côtes norvégiennes, pour les Allemands qui luttaient contre la Grande-Bretagne. Mais les résultats de la Deuxième Guerre mondiale ont également fait en sorte que le Canada et la Norvège étaient maintenant voisins immédiats des deux nouvelles

superpuissances. Cela eut un effet important sur leur comportement, surtout face à leur nouvelle vulnérabilité politique, c'est-à-dire des petits États devant gérer une relation avec des géants.

***Le récit nordique canadien au temps de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale : la superpuissance en devenir et l'avènement de l'internationalisme libéral***

Les forces armées américaines ont pénétré la frontière canadienne en 1942 pour contrer les forces militaires japonaises sur les Îles Aléoutiennes. Même si cela s'était produit avec l'accord du Canada, selon John Hilliker, diplomate canadien à l'époque, cette « invasion temporaire » a démontré que les idées théoriques ou philosophiques liées à la souveraineté nationale peuvent être négligées par les nécessités d'une guerre (cité dans Elliot-Meisel, 1998 : 26). Par ses mots, Hilliker a aussi très bien décrit la vulnérabilité politique perçue dans la collectivité canadienne, soit celle d'un petit État intégré dans une relation avec un État beaucoup plus puissant. Cette relation inégale engendre de l'insécurité, d'une part au niveau politique, en touchant la corde sensible de l'idée de la souveraineté, et d'autre part au niveau identitaire, en créant une compétition horizontale ressentie dans la population (cette peur d'être américanisé), et donc un sentiment que l'identité commune est souvent inquiétée par une autre qui menace de la supplanter. Cette vulnérabilité politique a des impacts sur la construction identitaire des Canadiens, leur nationalisme, leur idéologie et surtout, sur cette peur perpétuelle d'être traité inégalement.

Ainsi, les acteurs politiques canadiens se sont effectivement aperçus qu'ils ne pouvaient plus jouer seuls dans leur arrière cours de glace et ils ont dû faire face à la nécessité d'appuyer les activités de défense des Américains sur leur territoire nordique. Dès lors, plusieurs parlementaires ont commencé à craindre une perte de souveraineté dans l'Arctique, car en 1942, trois grands projets américains, notamment la construction d'une autoroute reliant les États-Unis jusqu'à l'Alaska (*The Alaska Highway*), l'amélioration du « *Northwest Staging Route* » (NWSR) et le lancement du projet *CANOL*, avaient été mis en œuvre au Canada avec comme résultat, dès 1943, une présence de plus de 33 000 militaires et civils américains sur le territoire nordique canadien (Elliot-Meisel, 1998 : 54). Cette crainte fut cependant dissipée à la fin de la

guerre suite à des négociations avec les Américains. Le gouvernement du Canada a alors versé une somme de plus de 123,5 millions de dollars pour devenir propriétaire des nouvelles infrastructures militaires et civils, dont 28 pistes d'atterrissage, 56 stations météorologiques et diverses autres infrastructures (Coates, 1992 : 37 et Elliot-Meisel, 1998 : 58).

Avec l'avènement d'une guerre en Europe, il était aussi important de défendre le continent et de faire face à sa vulnérabilité stratégique (petit État isolé nécessitant un allié pour se défendre). Ainsi, les premières grandes ententes bilatérales pour la défense continentale se sont avérées inévitables. Il y eut tout d'abord, le *serment de Kingston* de 1938, par lequel le président Roosevelt a engagé les États-Unis à protéger le Canada en cas d'agression ou de menace d'agression, et par lequel le premier ministre Mackenzie King a de son côté engagé le Canada à assurer que « nulle force ennemie ne puisse attaquer les États-Unis par terre, par mer ou par air, en passant par le territoire canadien (Nossal, 2007 : 62) ». Par la suite, « en août 1940, alors que la France vient de capituler face à l'Allemagne et que l'Angleterre semble sur le point de tomber à son tour (*Ibid*, 62) », le gouvernement du Canada n'a pas eu d'autre choix que de se tourner encore une fois vers son voisin américain. L'*entente d'Ogdensburg* est alors signée et celle-ci permet de créer la *Commission permanente mixte de défense* (CPMD) qui a joué un rôle important pendant la guerre et qui constitue encore aujourd'hui l'organisme consultatif principal pour les questions relatives à la défense continentale (Elliot-Meisel, 1998 : 29).

Mais c'est aussi pendant la Deuxième Guerre mondiale que le gouvernement canadien a décidé qu'il devait établir et maintenir une position forte et indépendante en tant que puissance moyenne sur la scène mondiale. Cette idée a « fini par désigner le style de politique étrangère que l'on appelle parfois l'internationalisme (Nossal, 2007 : 112).» Avec sa « logique multilatéraliste et institutionnaliste (*Ibid*, 256)», l'internationalisme libéral permet, selon ses adeptes, de contrebalancer la trop grande influence des États-Unis et donc de palier à la vulnérabilité politique et stratégique du Canada. Ce concept est un « corpus doctrinal qui suppose une attitude active face aux conflits internationaux et un engagement déterminé dans les organisations chargées de

maintenir la paix (*Ibid*, 254). » C'est aussi une « approche qui correspond au programme politique d'un État qui a des intérêts importants, mais non la capacité de la promouvoir avec ses seules ressources (*Ibid*, 256)» (cf. partie 2, chapitre 1).

### ***Le récit nordique norvégien au temps de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale : neutralité impossible***

Le gouvernement norvégien s'est aperçu de son côté que sa neutralité officielle ne pouvait l'empêcher d'être victime d'une invasion. L'Allemagne voulait maîtriser la mer du Nord et donc, en raison de sa position maritime stratégique, la Norvège s'est fait envahir le 9 avril 1940. L'occupation a perduré jusqu'à la capitulation de 1945 et cet épisode tragique de son histoire a convaincu une majorité d'acteurs politiques qu'ils devaient se tourner vers l'Atlantique (voire les États-Unis) pour assurer la protection de leur État.

Cette constatation a aussi été renforcée par les visées stratégiques de l'URSS. La prise de pouvoir communiste à l'Est et au Centre de l'Europe immédiatement après la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale avait d'ailleurs augmenté le sentiment d'insécurité et le désir d'abandonner sa neutralité (Græger, 2005 : 47). Au cours de l'année 1948, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont tout fait pour convaincre la Norvège de devenir membre de l'OTAN. D'un côté, ils ne voulaient pas que le gouvernement norvégien signe un traité d'amitié avec l'URSS basé sur le modèle finlandais (Lundestad, 1980 : 178-181; cité dans Zakheim, 1998 : 118), et d'un autre côté, les gouvernements à Copenhague et à Oslo avaient reçu de l'information qui stipulait que l'URSS planifiait une invasion de la Norvège (Fitzmaurice, 1987 : 29; cité dans Zakheim, 1998 : 118).

Cette situation géostratégique a modelé les actions de défense norvégiennes. Premièrement, la malencontreuse découverte de leur vulnérabilité stratégique rendait l'option de neutralité officielle injustifiable. Deuxièmement, la nouvelle vulnérabilité politique de la Norvège, cette crainte d'une perte de souveraineté face à son voisin soviétique (comme en Europe de l'Est), expliquait la décision norvégienne de ne pas couper tous les liens avec l'URSS. La relation bilatérale inégale devait donc être gérée en tentant d'apaiser la méfiance soviétique quant à sa relation avec l'Ouest. Ainsi, nous verrons que les Norvégiens ont développé au cours de la Guerre froide, une délicate



stratégie de défense, basée sur des impératifs nationaux et territoriaux et liée au concept de survie nationale face à un ennemi plus puissant, l'URSS (Græger, 2005 : 49).

***Conclusion : deux petits États face à des superpuissances***

La Deuxième Guerre mondiale a exposé au grand jour les vulnérabilités politiques et stratégiques du Canada et de la Norvège. Les acteurs politiques de ces deux pays se sont aperçus que leur territoire était devenu stratégique et qu'il devait maintenant gérer une relation avec des géants. Ainsi, pour tenter de répondre à ces vulnérabilités, le Canada s'est rapproché des États-Unis tout en développant une doctrine d'action en politique étrangère pour amenuiser les effets de cette intégration bilatérale croissante. De son côté, la Norvège s'est tournée vers l'Ouest tout en prenant soins d'apaiser les Soviétiques et de développer, par le fait même, une délicate stratégie de défense.

**2.3 La Guerre froide (1939-1986)**

After the age of Arctic explorations, what most explorers perceived as a terra nullius, a no man's land, gradually became militarized. (...) Extreme marginality was thus replaced by centrality in terms of the military value assigned to, and the military potential accumulated in, the region by the superpowers.

**Palosaari et Möller, 2004: 256**

***Introduction : de l'isolation à la militarisation***

La guerre froide a commencé vers la fin des années 1940 et a transformé l'ensemble de l'Arctique en un territoire hautement stratégique. Ce changement d'état (*state change*) a provoqué des transformations abruptes et à partir de cet épisode historique la région n'a plus jamais été déconnectée de l'Histoire des relations internationales. L'espace septentrional est alors passé de l'isolation à la militarisation et du point de vue de la géopolitique classique, le Nord était dès lors perçu comme une réserve de ressources naturelles et un espace militaire, où l'on accordait une grande importance à la souveraineté, la sécurité politique et les intérêts économiques des États arctiques (Heininen, 2008 : 1). La sécurité était strictement perçue en termes militaires et les acteurs principaux étaient les États et les coalitions (Palosaari, 2004 : 259).

À cette époque, les Russes avaient besoin d'une sortie vers l'Océan Arctique, car leurs flottes stationnées dans la Mer Baltique et la Mer Noire pouvaient facilement être bloquées en temps de guerre. C'est alors que des ports militaires ont été construits dans l'Arctique et que la Flotte du Nord fut installée sur la côte de Mourmansk, tout près de la frontière avec la Norvège (Nielsen, 1994 : 259 ; cité dans Palosaari, 2004). Face à ces développements, les Américains ont, quant à eux, commencé à porter une attention toute particulière sur la liberté de navigation maritime dans les eaux polaires, ainsi que sur le rôle du militaire dans cette région (Elliot-Meisel, 1998 : 67). Il faut dire qu'en 1956, sous l'administration soviétique des routes maritimes du Nord (Glavsevmorput), l'URSS avait dans la région plus de 15 brises glaces, 100 paquebots, 150 avions militaires, 35 000 employés, 107 stations polaires et dès 1959, un premier brise-glace nucléaire (Elliot-Meisel, 1998 : 110). De plus, les Soviétiques ont déployé la majorité de leurs sous-marins nucléaires dans les eaux de l'Arctique et cet arsenal tout près de la Péninsule de Kola sous le régime de Brezhnev (1964-1982) a servi d'aimant pour attirer la *US Navy* de plus en plus au Nord avec ses sous-marins nucléaires et son imposante flotte de bateaux militaires (Miller, 1988 : 226; cité dans Atland, 2007 : 296).

L'Arctique s'est donc radicalement transformé avec la Guerre froide et pour le Canada et la Norvège, étant géographiquement plus au nord et en quelque sorte tous deux voisins de l'URSS, ces bouleversements ont eu des conséquences importantes sur leur comportement stratégique.

### ***Le récit nordique canadien au temps de la Guerre froide : l'ennemi russe à ses portes***

« Dès 1946, les militaires américains commencent à percevoir l'Arctique comme un secteur-clé du système de défense du continent et se mettent à redouter une attaque transpolaire par l'Union soviétique (Nossal, 2007 : 63). » Ainsi, la fixation stratégique des Américains sur le Grand Nord canadien s'est accrue, car la proximité de l'URSS suscitait des craintes relatives à une attaque-surprise dans l'Arctique. L'objet référent de la sécurité était alors l'intégrité territoriale du Canada et des États-Unis, et la menace, les forces militaires soviétiques.

Pour contrôler et protéger le flanc nordique de l'Amérique du Nord, une coopération avec les Américains sur terre, en mer et dans les airs était devenue nécessaire. Le gouvernement du Canada a alors cru bon de participer à plusieurs projets militaires dans l'Arctique sous le « *Advisory Committee on Northern Development* » (ACND), un comité bilatéral créé en 1948 qui avait pour mandat de coordonner les projets militaires et civils dans le Nord. Ainsi, la coopération terrestre dans l'Arctique a débuté dès 1947 avec la création de la première station météorologique mixte de l'Arctique (JAWS) à Alert, le point le plus rapproché de l'URSS. Et au cours des années 1950, les deux États ont construit et opéré, non sans crainte de perte de souveraineté du côté canadien (cf. partie 2, chapitre 1.2), une multitude de stations radars militaires, formant la ligne « DEW » (*Distant Early Warning Line*). La coopération aérienne et maritime s'est aussi concrétisée avec la signature de l'Accord NORAD en 1957 (Commandement conjoint pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord - *North American Air Defence Command*) et avec les missions maritimes de réapprovisionnement des stations météorologiques et des stations radars (Elliot-Meisel, 1998 : 76).

Ces projets relevaient surtout de l'initiative de la défense américaine, mais la participation canadienne s'explique par trois facteurs. Premièrement, la menace soviétique était perçue comme étant importante et imminente, et deuxièmement, il y avait un désir de développer une excellente relation bilatérale en matière de défense avec les États-Unis, ainsi qu'avec les autres membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Mais troisièmement, cette participation « volontaire » était aussi prônée pour que la défense continentale et la présence américaine dans l'Arctique ne puissent pas nuire aux objectifs canadiens de souveraineté dans la région. Il était alors important de garder un contrôle direct sur les terres où étaient exploités les sites militaires.

Le bilatéralisme était donc très important pendant la Guerre froide, mais le gouvernement canadien a également tenté à l'époque de se tailler une place parmi les grandes nations en se positionnant comme puissance moyenne et en tentant de jouer le rôle de médiateur. D'ailleurs, l'événement fondateur de l'internationalisme libéral est souvent lié aux actions de Lester B. Pearson lors de la crise de Suez en 1956. En voulant

s'assurer que les relations américano-britanniques ne se détériorent davantage à la suite de l'invasion franco-britannique de l'Égypte, laquelle était condamnée par les Américains, Pearson a cherché un compromis en créant la première force onusienne d'intervention de paix. De cette façon, la crise de Suez pouvait se régler sans mettre en péril le bien-être de l'OTAN, l'alliance militaire de l'Occident, mais aussi une organisation qui permettait au Canada d'appliquer sa doctrine en matière de politique étrangère et de sécurité.

### ***Le récit nordique norvégien au temps de la Guerre froide : l'informateur polaire***

La Norvège s'est jointe à l'OTAN en 1949 en imposant des restrictions sur la présence de bases militaires alliées, sur les activités militaires étrangères, et sur les armes nucléaires sur l'ensemble de son territoire (Ingrebristen, 1997 : 29). Ce statut spécial était jugé nécessaire stratégiquement, parce qu'elle était voisine de la superpuissance « ennemie ». En effet, en réponse à une note soviétique datée du 29 janvier 1949, la Norvège a promis de ne pas accepter l'établissement de bases étrangères et le stationnement de troupes étrangères sur son territoire à moins d'être attaquée ou exposée à des menaces. Cette stratégie de comportement minimal a persisté tout au long de la Guerre froide. Elle était constituée de trois éléments : la dissuasion par l'OTAN, la gestion de l'URSS par l'assurance, et la recherche constante d'améliorer les relations est-ouest en jouant un rôle de médiateur et en favorisant le dialogue (Zakheim, 1998 : 120).

Cependant, malgré le fait qu'elle devait constamment apaiser les craintes soviétiques à l'égard de son adhésion à l'OTAN, la Norvège a tout de même participé d'une manière considérable aux efforts militaires de l'Ouest. Tout d'abord, sa localisation géographique faisait en sorte qu'elle était voisine des plus importants sites de tests nucléaires soviétiques, situés sur l'archipel arctique de Novaya Zemlya, à 800 kilomètres de sa côte. Le territoire norvégien était aussi l'atout le plus à l'est des services de renseignements de l'Ouest, car il était situé le long de la route polaire de transit, c'est-à-dire la voie la plus probable que prendraient les missiles intercontinentaux dans le cas d'une guerre nucléaire (Njølstad, 2006 : 653-654). La Norvège a donc accepté de jouer un rôle « d'agent de renseignements », qui consistait, entre autres, de surveiller et

d'évaluer à l'aide de radars, de satellites et de sismographes, autant sur terre, qu'en mer, que dans l'espace, les tests d'armes nucléaires soviétiques, le développement de ses missiles intercontinentaux et le déplacement de ses sous-marins nucléaires. Un important système (*Bridge system*) de détection sous-marine avec des câbles et des antennes a même été installé dans la mer de Barents (Njolstad, 2006 : 671).

Cette coopération secrète « a permis à la Norvège d'être plus impliqué au niveau des stratégies militaires de l'OTAN (...) d'augmenter l'importance de ses eaux et de son territoire aux yeux des Américains (...) et indirectement, d'obtenir un important engagement des États-Unis à défendre ses côtes et ses territoires nordiques vulnérables (Njolstad, 2006 : 672) ».

### ***Conclusion : relations asymétriques et le prisme de la Guerre froide***

La Guerre froide a circonscrit les politiques sécuritaires des États arctiques au conflit idéologique entre l'URSS et les États-Unis. Les acteurs politiques canadiens et norvégiens ont donc dû développer des stratégies de défense novatrices afin de gérer chacun de leur côté une relation asymétrique à la David contre Goliath, le Canada avec les États-Unis, et la Norvège avec la Russie. Nous verrons d'ailleurs que ces relations « inégales » ont toujours un impact important sur leur comportement stratégique et que la mentalité de la Guerre froide a toujours un effet non négligeable sur la région, d'autant plus que l'ensemble des acteurs politiques des États arctiques a grandi au cours de cette époque.

## 2.4 De la sécurisation à la désécurisation : 1987 à 2004

The Soviet Union is in favour of a radical lowering of the level of military concentration in the region. Let the North of the globe, the Arctic, become a zone of peace. Let the North Pole be a pole of peace. We suggest that all interested states start talks on the limitation and scaling down of military activity in the North as a whole, in both the Eastern and Western Hemispheres.

**Gorbatchev 1988: 335; cité dans Atland 2008 : 290**

### *Introduction : l'initiative de Mourmansk*

L'initiative proposée par Mikhaïl Gorbatchev le 1<sup>er</sup> octobre 1987 a amorcé un processus important au niveau de la sécurité dans l'Arctique à une époque où « la région européenne de l'Arctique était une des zones les plus militarisées au monde (Atland, 2008 : 305) ». Ainsi, dans le secteur militaire, Gorbatchev proposait trois initiatives. Il voulait limiter les activités navales (en surface et en mer), établir des « *confidence-building measures* » (CBMs), et créer une zone libre de nucléaire (*Ibid.*, 298)

Mais l'initiative visait également les secteurs de sécurité non traditionnels. Dans le secteur économique, Gorbatchev voulait promouvoir une coopération régionale au niveau de l'industrie énergétique et ouvrir la route maritime du Nord (celle-ci fut ouverte aux étrangers, le 1<sup>er</sup> juillet 1991). Dans le secteur environnemental, il voulait établir une organisation internationale pour accroître la coopération scientifique dans le but de surveiller et de limiter la dégradation de l'environnement. Et dans le secteur identitaire, Gorbatchev voulait augmenter les interactions et les liens entre les peuples autochtones de l'Arctique (Atland, 2008 : 295).

Le degré de coopération qui a suivi ces propositions « a été considérablement pratiques et symboliques » et cela a eu « des effets importants dans les secteurs politiques et militaires (Atland, 2008 : 302) ». D'ailleurs, une multitude de scientifiques, d'hommes d'affaires, d'environnementalistes et de groupes autochtones provenant des différents États de l'Arctique se sont aperçus qu'ils pouvaient coopérer sur des enjeux communs.

Ce phénomène de coopération dans l'Arctique peut être décrit par le concept théorique de la désécurisation, car suite aux propositions, les enjeux économiques,

environnementaux, identitaires et même militaires sont retournés dans la sphère des politiques normales. Dans les secteurs non militaires, la désécurisation a été engendrée de manière intentionnelle par un acteur social important, Gorbatchev, qui « en stipulant clairement que la sécurité nationale ne serait pas mise en péril par une coopération circumpolaire et régionale sur de nombreux enjeux, il a retiré plusieurs enjeux qui étaient inscrit à l'ordre du jour de la sécurité nationale de son État et les a réintroduit dans la sphère des politiques normale (Atland, 2008 : 305) ». Ainsi, « en favorisant le dialogue et la coopération sur les enjeux non militaires (*soft security*), comme la dégradation environnementale et l'économie, Gorbatchev a été instrumental en atténuant les tensions et en surpassant les enjeux militaires (*hard security*) qui agissaient comme de véritables murs face à la coopération transarctique (Altand, 2008 : 305) ». Bien qu'aidée par les dialogues engendrés dans les secteurs de sécurité non traditionnelle, la désécurisation dans le secteur militaire a été engendrée surtout par la gestion étatique des enjeux perçus comme relevant de la sécurité nationale. En effet, les États concernés ont accepté de garder certains enjeux dans le domaine de la sécurité, mais ils ont aussi jugé nécessaire de les gérer afin de ne pas engendrer des effets négatifs, comme un dilemme de sécurité régional. Cette désécurisation militaire par la gestion étatique a « diminué le niveau de tension dans le Nord, a favorisé une normalisation des relations américano-soviétique et a éventuellement permis la limitation de l'utilisation de l'acte de langage sécuritaire (Atland, 2008 : 306) ».

La transformation spectaculaire de la région, longtemps dépendante des antagonistes de la Guerre froide, en une région caractérisée par une coopération internationale importante dans les années 1990 était « le premier changement significatif au niveau de la géopolitique circumpolaire (Heinien, 2008 : 1) ». Cette désécurisation a aussi permis au Canada et à la Norvège de changer leurs perceptions de sécurité et de miser sur la création d'institutions panarctiques pour favoriser la coopération et le multilatéralisme.

***Le récit nordique canadien au temps de la coopération : universalisation de la région via le Conseil de l'Arctique***

Dans son livre blanc sur la Défense de 1987, le gouvernement de Mulroney projetait, entre autres, d'acquérir pour assurer la protection de son territoire arctique une flotte de brise-glace *Polar 8*, une dizaine de sous-marins à propulsion nucléaire et un système de détection sous-marine. Cependant, « le budget d'avril 1989 a vidé le livre blanc de toute substance (Shadwick, 2002 : 76) ». La situation économique n'était plus favorable, mais surtout, la menace soviétique qui planait sur l'Arctique canadien n'était plus perçue comme un enjeu existentiel. Conséquences immédiates de ce début de désécurisation progressive, les mesures extraordinaires, telles les acquisitions de défense introduites en 1987 pour contrer l'ennemie dans le Grand Nord, n'étaient plus jugées nécessaires ou justifiables.

À cet égard, en 1991, un rapport d'un groupe de travail de l'*Institut canadien des Affaires internationales* soulignait qu'en trois ans, les craintes liées à la sécurité nationale dans l'Arctique avaient radicalement diminué et que les possibilités d'une coopération accrue étaient plus que réelles. Ce rapport préconisait la création d'un conseil régional qui faciliterait la coopération entre les États arctiques (Greenaway, 1991 : 74). Cette idée canadienne de construire une institution circumpolaire avait déjà été soulevée avec Gorbatchev par Brian Mulroney lors d'une visite à Leningrad en 1989 (Huebert, printemps 1999 : 5), mais celle-ci fut par la suite concrétisée davantage par le gouvernement libéral de Jean Chrétien. Un tel conseil s'insérait parfaitement dans la logique doctrinale de l'internationalisme libéral.

Ainsi, à la suite de la publication de ce rapport, mais surtout, en réponse à la dissolution de l'URSS, le gouvernement canadien a commencé à parler publiquement d'un changement de perspective de la menace et à préconiser une rupture avec la sécurité traditionnelle militaire et stratégique pour miser sur un concept plus global de sécurité dans l'Arctique. Le gouvernement du Canada voulait favoriser les discussions circumpolaires sur des enjeux liés à la pollution, à l'environnement, aux droits autochtones et au développement économique (Nord; cité dans Palosaari et Möller, 2004 : 260). En d'autres termes, tout comme Gorbatchev, il voulait politiser les enjeux



liés aux secteurs de sécurité non traditionnelle en les retournant dans la sphère des politiques normale.

Le but de créer le Conseil de l'Arctique pour développer, guider et contrôler toutes les questions de défenses, d'environnement, de politique, de société et d'économie de la région (Huebert, 1999 : 10) était aussi lié au concept canadien de créer un Arctique universel (Coates, 1992). L'idée était d'éviter la création de trois différentes sous-régions, une en Amérique du Nord, une en Europe, et une en Russie (Palosaari et Möller, 2004 : 274), et le Conseil était donc perçu comme étant le meilleur véhicule pour l'universalisation (Palosaari et Möller, 2004 : 275), mais aussi pour permettre au Canada d'ajouter une dimension éthique relativement aux enjeux autochtones. Le gouvernement canadien a donc mené le bal des négociations en essayant de convaincre son allié américain de l'importance de créer une nouvelle institution circumpolaire, car les États-Unis voulaient plutôt traiter les enjeux dans l'Arctique de manière bilatérale. Le premier ministre Jean Chrétien a finalement convaincu le président Bill Clinton de modifier sa position et le Conseil de l'Arctique fut créé le 19 septembre 1996 (*Déclaration d'Ottawa, 1996*). Mais à la demande des États-Unis, une clause avait cependant été ajoutée au statut de l'organisation, et depuis, le conseil ne peut désormais traiter les questions liées à la sécurité militaire (Huebert, 1999 : 5). Ainsi, malgré un désir de traiter les questions de défense de manière multilatérale en universalisant la région, d'un point de vue sécuritaire, l'Arctique semblerait être désormais toujours divisé en trois sous-régions.

Le Canada continue donc de gérer la défense du Grand Nord, et par le fait même, du continent nord-américain, en étroite collaboration avec les États-Unis. Cette situation qui était jugée plutôt défavorable auparavant est cependant perçue différemment aujourd'hui. Le continentalisme, nous le verrons (partie 2; chapitre 1), semble être de plus en plus préconisé par les acteurs politiques canadiens. Ce concept remet en question l'idée du Canada comme puissance moyenne, et rompt avec la doctrine de l'internationalisme libéral. En effet, « l'idée selon laquelle le Canada tire une influence de son rôle de champion de la médiation, du maintien de la paix et du multilatéralisme est de plus en plus remise en question (Roussel, 2008b : 578) ».

Tout compte fait, la désécurisation progressive de la région a également permis au gouvernement de Jean Chrétien de sabrer les dépenses gouvernementales en matière de défense. Les déploiements navals dans le Nord ont été éliminés, les opérations militaires de souveraineté et les patrouilles de surveillances ont été réduites, et la mise en place du Système de surveillance sous-marine de l'Arctique a été annulée en 1998. D'ailleurs, « le nombre de patrouilles effectuées dans le Nord par les CP-140 *Aurora* et les trois appareils CF-140A *Arcturus* est passé d'un record de 22 en 1990 à une seule en 1995. Après 1995, il y a rarement eu plus d'un ou deux vols par année (Shadwick, 2002 : 65) ». Ainsi, cette élimination progressive des moyens militaires s'inscrivait dans la politique d'assainissement des dépenses publiques du gouvernement Chrétien, mais aussi dans le processus global de désécurisation relative de la région.

***Le récit nordique norvégien au temps de la coopération : normalisation et stabilisation de la région européenne de l'Arctique***

Les acteurs politiques norvégiens ont eux aussi commencé à percevoir la sécurité sous une nouvelle forme. En 1995, le ministère de la Défense a soutenu qu'il n'y avait plus aucune menace militaire imminente en Norvège, mais que les incertitudes liées aux développements en Russie posaient tout de même d'importants défis en matière de sécurité (Security policy framework, 1995). Ainsi, face aux nombreux changements sur la scène internationale, la Norvège a opté pour une approche sécuritaire plus politique visant la stabilité régionale et la sécurité militaire par la normalisation des relations interétatiques, voire de sa relation bilatérale avec la Russie. La sécurité militaire a été, sous une certaine mesure, suppléentée par une perception plus compréhensive de la sécurité, et la coopération régionale transfrontalière est devenue une véritable option pour les acteurs politiques norvégiens (Palosaari, 2004: 260).

Contrairement au Canada, « l'universalisation de l'Arctique » n'était pas une priorité immédiate pour les Norvégiens, car ils visaient plutôt une nouvelle coopération spécifique à la région de la mer de Barents. Ainsi, les nouvelles opportunités qu'offraient la glasnost et la perestroïka ont été utilisées pour promouvoir la signature de la *Déclaration de Kirkenes* (Palosaari, 2004 : 260) qui a éventuellement permis de créer une nouvelle région, le *Barents Euro-Arctic Region* et son conseil régional, le *Barents*

*Euro-Arctic Council* (BAEC) (Tunander, 2008 : 170). La Norvège voulait ainsi multiplier les endroits de rencontres pour les gouvernements, les autorités régionales, et les entreprises, réduire les tensions militaires et attirer la Russie en Europe en développant une coopération régionale qui permet de lier la zone économique européenne et l'Union européenne avec le nord-ouest de la Russie (Holst, 1994: 12; cite dans Palosaari, 2004 : 261-262).

La coopération internationale dans cette sous-région est plus importante que n'importe où dans l'Arctique (Griffiths, 2009 : 4). Les signataires de la déclaration sont les États nordiques, la Russie et la Commission européenne, et les observateurs, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Italie (Palosaari, 2004 : 261). Important modèle de coopération régionale, cette nouvelle entité géographique est aussi un exemple de la création d'une région suite à un développement historique (fin de la Guerre froide; désécurisation), à un acte politique (Déclaration de Kirkenes) et à des activités de certains groupes qui ont participé activement à sa création (surtout les acteurs politiques norvégiens). C'est également un exemple important de la nécessaire compatibilité du discours régional avec d'autres discours dominants et modèle géopolitique reconnue (cf. partie 1, ch.1.3). De fait, une proposition finlandaise pour la création d'une institution régionale, la *North calotte cooperation*, n'a quant à elle, pas été acceptée. Selon Joenniemi, Neumann, Tunander et Wæver, l'initiative avait toujours un « goût de la Guerre froide » et il était aussi trop tôt pour une initiative finlandaise, car tout projet dans l'Arctique nécessitait l'appui des États-Unis et de la Grande-Bretagne (Tunander, 2008 : 170-171).

Mais un des objectifs principaux de la politique étrangère de la Norvège était (et l'est toujours) de s'assurer que la Russie ne recommence pas ses pratiques de disposer ses déchets radioactifs dans l'Arctique, car entre autres, malgré les preuves scientifiques stipulant le contraire, si les consommateurs commençaient à percevoir les poissons de la mer de Barents comme étant contaminés par la radioactivité, cela aurait des implications économiques importantes pour son industrie de pêche (Sawhill, 2000 : 13). Ainsi, au cours des années 1990, les acteurs politiques norvégiens ont donc tenté de pallier au problème en normalisant leur relation bilatérale avec la Russie à travers diverses

ententes spécifiques, entre autres, le « *Bilateral agreement on emergency preparedness and early notification* » de 1993, le « *Memorandum of Understanding* » de 1995, le « *Protocol on the lowering of the threshold for notification* » de 2003 (cf. Sawhill, 2000 : 15-16). La Norvège a aussi misé sur le multilatéralisme à travers, entre autres, le BAEC, le « *Multilateral Nuclear Environment Programme (the MNEPR agreement)* » et la déclaration sur l'« *Arctic Military Environmental Cooperation* » (AMEC) ». Cette dernière est en fait une structure militaire intergouvernementale entre la Norvège, les États-Unis et la Russie, qui permet, contrairement aux autres organisations régionales, de traiter les questions liées aux affaires militaires et stratégiques (Sawhill, 2000 : 9). Ainsi, le but d'AMEC est d'augmenter les contacts et la coopération entre les trois ministères de Défense sur les enjeux militaro-environnementaux dans l'Arctique (Palosaari, 2004 : 268).

AMEC a donc permis d'ouvrir les enjeux nucléaires de la Russie à la coopération internationale (Sawhill, 2000 : 28) et cette entente permettait aux trois États de poursuivre leurs objectifs nationaux : la sécurité environnementale (et économique) des Norvégiens, la sécurité stratégique des Américains (réduction des armes stratégiques et la non-prolifération nucléaire), et une aide financière et technologique très importante pour les Russes (*Ibid.*, 17 et 28). Ainsi, tout compte fait, la Norvège a joué un rôle important dans la région au cours des années 1990 en augmentant la sensibilité politique de la communauté internationale à la sécurité nucléaire dans le nord-ouest de la Russie en général et en développant une panoplie de mécanismes pour financer les nombreuses initiatives (*Ibid.*, 14). Elle a également favorisé la création d'une région spécifique à la mer de Barents et a participé à la création du Conseil de l'Arctique.

### ***Conclusion : une désécurisation relative et un retour à la rhétorique sécuritaire?***

Le Canada et la Norvège ont saisi l'occasion historique pour tenter de modeler l'avenir des relations interétatiques dans la région circumpolaire en favorisant le multilatéralisme et une nouvelle approche sécuritaire. Toutefois, la désécurisation qui a eu lieu dans l'Arctique semble être relative, car l'ensemble des réseaux dans la région et leur possibilité d'opérer sont aujourd'hui toujours restreints par la sécurisation militaire qui a préservé un rôle central au niveau d'une grande part des enjeux dans l'Arctique

(Palosaari, 2004 : 265). Ainsi, l'approche militaire des États-Unis et de la Russie a continué d'être très enracinée (*Ibid.*, 260) et ces deux puissances étatiques ont, jusqu'à tout récemment, été aux prises avec des divergences stratégiques importantes, notamment en ce qui a trait au bouclier antimissile américain, aux enjeux énergétiques, à l'expansion de l'OTAN un peu plus à l'Est, et à l'intervention Russe en Géorgie au cours de l'été 2008. Mais plus encore, les enjeux de sécurité ont également commencé à dominer la rhétorique officielle du Canada et de la Norvège dans l'Arctique et certains des enjeux extrarégionaux ont même été liés à leurs discours sécuritaires.

## Partie 2 : la nature et l'ampleur des enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain

Ayant exposé les récits nordiques canadiens et norvégiens afin de dresser un portrait du contexte sociohistorique des relations interétatiques dans l'Arctique, cette seconde partie a pour objectif d'effectuer une démonstration empirique de nos deux hypothèses de recherche.

La 1<sup>re</sup> hypothèse avancée dans ce mémoire est la suivante : depuis 2005, au Canada et en Norvège, nous sommes en train d'assister à une sécurisation progressive des enjeux non militaires de l'Arctique — politiques, identitaires, environnementaux et économiques — et les effets entre ces secteurs de sécurité ont d'importantes conséquences sur le secteur militaire, notamment sur le plan de la multiplication de projets étatiques pour la plupart essentiellement militaire, ainsi qu'au niveau d'un déclenchement d'une sécurisation de leur intégrité territoriale ou du moins un accroissement de l'insécurité à son égard. Il s'agit donc maintenant de démontrer *comment* le Canada (**Chapitre 3**) et la Norvège (**Chapitre 4**) ont entamé leurs processus de sécurisation dans l'Arctique en retraçant dans les discours et documents officiels l'évolution de leurs perceptions de sécurité contemporaines tout en identifiant les secteurs de sécurité évoqués ainsi que leurs effets sur l'un et l'autre.

La 2<sup>e</sup> hypothèse avancée dans ce mémoire est la suivante : les nouvelles perceptions de sécurité et les comportements stratégiques des États de la région engendrent de l'insécurité à l'intérieure des sociétés ainsi qu'une dégradation de la confiance entre les acteurs étatiques. Cela a pour effet d'augmenter la division politique dans l'Arctique et de ralentir toute construction régionale. Il s'agit donc d'exposer les effets du repli stratégique sur l'ensemble de la région (**Chapitre 5**).

### **Chapitre 3 : Le Canada et son Grand Nord**

Ce chapitre est divisé en trois sections. La première nous permet de comprendre comment la sécurisation est devenue, en 2005, une véritable possibilité politique. Elle aborde l'évolution de la priorisation des enjeux de l'Arctique depuis le début des années 2000, l'impact de l'internationalisme libéral sur la rhétorique gouvernementale, mais également le déclin soudain de cette idée doctrinale (3.1). La deuxième section aborde pour sa part le déclenchement du processus de sécurisation canadien. Elle démontre aussi l'importance de la *vulnérabilité politique* (cf. partie 1, chapitre 2.2), de la *nordicité* (cf. partie 1, chapitre 2.1), et des idées *continentalistes* (cf. partie 1, chapitre 2.3) sur la construction du discours sécuritaire (3.2). La troisième section aborde quant à elle la resécurisation de la menace militaire russe dans le Grand Nord en discutant des effets du *conservatisme*, de la *guerre froide* (cf. partie 1, chapitre 2.2), et des *enjeux extrarégionaux* (3.3).

#### **3.1 Évolution tranquille : vers la priorisation de la région**

Influencé par le contexte géopolitique global, telles la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale et la Guerre froide, le Canada a misé autant sur le bilatéralisme que sur le multilatéralisme pour répondre à la menace militaire soviétique et protéger ainsi son intégrité territoriale dans le Grand Nord. Afin de pallier à un manque de ressources, mais aussi pour s'assurer de participer aux nombreuses initiatives américaines, le Canada a également poursuivi une intégration continentale de plus en plus poussée avec les États-Unis, et cela malgré une méfiance constante au sein de la population et des acteurs politiques canadiens qui a fait naître l'idée de l'internationalisme libérale.

Cette idée qui perçoit le Canada, comme étant ouvert, humanitaire, médiateur, conciliant, libéral, social, discret et multilatéral, a été privilégiée pendant longtemps par les acteurs politiques canadiens qui croyaient qu'il fallait d'une part, se distinguer des États-Unis et d'autre part, être assez nombreux (contrepois nécessaire) pour les neutraliser à travers une participation active dans des organisations multilatérales comme l'ONU, l'OTAN, et le Conseil de l'Arctique. Bien qu'en grande partie constituée

de mythes (Massie, 2009), cette image du Canada a traversé les décennies et a marqué la rhétorique des gouvernements canadiens. D'ailleurs, pendant la période de désécurisation relative des années 1990, les politiques visant la région circumpolaire étaient empreintes de cet internationalisme libéral : une nouvelle pensée sécuritaire pour éviter les conflits, l'universalisation des enjeux via le Conseil de l'Arctique et la promotion d'un multilatéralisme panarctique pour obtenir une plus grande voix et neutraliser ainsi les enjeux stratégiques américains. De plus, publié en 2000, le *Volet nordique de la politique étrangère du Canada* véhiculait les grandes idées de l'internationalisme libéral (MAECI, 2000).

### ***Un appel à la priorisation : souveraineté précaire et enjeux stratégiques***

Dès 2001, des experts de la politique étrangère canadienne en matière de sécurité, de défense et de droit international, comme Martin Shadwick, Rob Huebert, Franklyn Griffiths, Suzanne Lalonde, Michael Byers et le Colonel Pierre Leblanc, ont commencé à publier de nombreux articles et études exposant des menaces précises et des scénarios de crises potentielles pour le Canada dans l'Arctique (ie. Huebert, 1999, 2003; Griffiths, 2003; Shadwick, 2002). Tous réclamaient une refonte de l'approche canadienne dans la région et certains (Huebert, Byers, Col. Leblanc, Lalonde) qualifient la souveraineté du Canada comme étant menacé ou pour le moins précaire (pour plus d'information sur ce processus, voir Huebert, 2005). Les acteurs politiques étaient appelés à prioriser les enjeux de la région et souvent, certains de ces experts tentaient de les convaincre d'agir plus stratégiquement et par le fait même, d'assurer une présence accrue des forces canadiennes.

De nombreuses études ont aussi corroboré leurs perceptions. Par exemple, en janvier 2003, le *Canadian Arctic Resources Committee* a prédit que le PNO serait navigable pendant toute l'année d'ici 2040 et qu'il y aurait de fortes possibilités que plusieurs États ignorent la revendication de souveraineté du Canada. En mai 2003, le *Canadian Polar Commission* a également réitéré l'affirmation (Griffiths, 2003).

La multiplication des débats scientifiques et des études sur l'avenir du Grand Nord canadien au début du nouveau millénaire explique sûrement la décision du



gouvernement du Canada de commencer à prioriser davantage la région circumpolaire en 2004, en établissant une *nouvelle Stratégie pour le Nord*. Mais cette nouvelle priorisation peut aussi s'expliquer par l'importance symbolique que représente la région pour l'ensemble de la population canadienne. Selon Donald McRae :

le terme « Souveraineté dans l'Arctique » est un élément central du débat politique canadien. Il fomenté des images du Canada qui perd son héritage national dans le Nord, des États-Unis qui prennent possession de ce qui est légitimement canadien, et des sacrifices historiques des peuples autochtones dans le Grand Nord pour sécuriser les revendications canadiennes. Un gouvernement qui resterait silencieux devant des affirmations de menace à la souveraineté canadienne dans l'Arctique renoncerait à l'histoire et aux aspirations mêmes de ses ancêtres (McRae, 2007: 1-2).

Ainsi, puisque l'Arctique est une composante importante de la construction identitaire nationale, le simple fait de discuter d'une menace potentielle dans l'Arctique engendrait une réaction politique. C'est donc sous la forme d'une *nouvelle Stratégie pour le Nord* que le gouvernement Martin (2004-2005) a fait connaître sa réaction vis-à-vis la perception, de plus en plus populaire dans le milieu universitaire, d'une menace à la souveraineté et à la sécurité du Canada dans son Grand Nord.

### ***Octobre 2004 : une première tentative de sécurisation?***

En énonçant le désir du gouvernement canadien d'établir une *nouvelle Stratégie pour le Nord*, le premier ministre Paul Martin a décrit le Grand Nord pour la première fois comme un objet référent de la sécurité en faisant allusion à une menace spécifique, le réchauffement de la planète. Il a ainsi qualifié la région comme faisant partie « d'un monde qui se trouve sur les premières lignes écologiques », comme « un endroit fragile où l'on peut constater les effets perturbateurs de la pollution et du réchauffement de la planète ». Le gouvernement s'est alors engagé à soutenir la science et la recherche dans le Nord, « que ce soit seul ou en collaboration avec ses partenaires circumpolaires ». Et le premier ministre a également tenté de dissiper les critiques en ajoutant qu'il ne devait y avoir « aucun doute : nous comptons bien protéger notre souveraineté dans l'Arctique (CANADA : Discours analysés – Bureau du Conseil privé, 6 octobre 2004). » Ainsi, ces paroles peuvent être interprétées comme une première tentative gouvernementale de sécuriser les enjeux de l'Arctique autour de la sécurité environnementale, mais elles ne

doivent pas être comprises comme une véritable sécurisation dans ce secteur, car le discours est dépourvu de mots présentant l'enjeu comme étant existentiel ou même urgent.

***L'Énoncé de Politique internationale du Canada : un renouvellement stratégique et la fin de l'internationalisme libéral?***

Par l'entremise de l'*Énoncé de Politique internationale du Canada* publié en 2005, le gouvernement Martin a toutefois pavé le chemin vers la sécurisation des enjeux de l'Arctique. Dans ce document, le gouvernement Martin a explicitement annoncé le besoin de revoir la politique étrangère du Canada et d'établir une « doctrine fondée sur l'action ». Des nouvelles menaces ont été identifiées — « les États voyous, les États en déroute ou fragiles, le crime organisé à l'échelle internationale, la prolifération des armes, l'existence de terroristes prêts à agir peu importent les coûts en terme de vie humaine (CANADA : Documents analysés – Canada. Survol, 2005 : iii) (...), la dégradation de l'environnement et la propagation des maladies mortelles (*Ibid.*, 1). »

Mais pour gérer ces menaces, il fallait, entre autres, abandonner l'idée de « puissance moyenne » et donc, dans une certaine mesure, la doctrine traditionnelle de l'internationalisme libéral. Selon l'*Énoncé* (Survol), la « vieille identité de puissance moyenne limite inutilement ce que nous pouvons être et faire dans le monde (*Ibid.*, 5) » et c'est pourquoi il y a une « nécessité impérieuse de changer notre conception des menaces à la sécurité (*Ibid.*, 7) », entre autres, en raison des « changements qui s'annoncent dans le Nord canadien au cours des deux prochaines décennies (*Ibid.*, 8). »

Deux raisons semblent justifier le désir d'abandonner la « vieille identité » du Canada. La première tient au fait qu'elle est contraire à l'idée, de plus en plus partagée par un nombre grandissant d'acteurs politiques canadiens, entre autres, aujourd'hui par le Premier ministre Harper et le ministre des Affaires étrangères Cannon, qui perçoit le Canada comme une puissance majeure ou même comme une superpuissance énergétique. La deuxième tient au fait que l'idée du Canada comme puissance moyenne est trop intrinsèquement liée au multilatéralisme perçu comme étant parfois contraignant. Ainsi, le gouvernement soutient dans l'*Énoncé* que la demande grandissante des nouvelles puissances de ce monde pour les « produits de base et

d'énergie peut être synonyme de nouveau pouvoir économique et stratégique pour le Canada, pays aux immenses ressources naturelles (*Ibid.*, 2).» En effet, les attentes économiques dans l'Ouest canadien, mais surtout dans le Grand Nord sont énormes et l'idée d'être « moyen » ne semblait plus être valable pour le gouvernement. De plus, selon l'*Énoncé*, « la réforme du système de gouvernance multilatérale sera certes une priorité, mais elle ne peut devenir une fin en soi (*Ibid.*, 3) », car selon le gouvernement :

nous devons reconnaître que nous sommes prêts à évoluer et à prendre les devants quand c'est possible, spécialement lorsque les institutions multilatérales tardent à agir ou ne sont pas en mesure de le faire (...), nous devons en bout de ligne nous engager à jouer un rôle de premier plan dans des initiatives particulières et, à l'occasion, nous y engager seuls (*Ibid.*, vi).

Soulignons ici que « les idées continentalistes peuvent être associées à l'image du Canada comme « puissance majeure », selon laquelle le Canada est suffisamment fort pour résister à l'influence des États-Unis et défendre ses propres intérêts (Nossal, 2007 : 275) ». Elles sont aussi associées à une vision plus réaliste de la politique internationale, où l'unilatéralisme devient totalement légitime. Mais plus encore, elles peuvent aussi être associées à l'idée que le Canada doit s'aligner davantage avec les États-Unis pour devenir encore plus fort. À cet égard, dans le volet « *Diplomatie* » de l'*Énoncé*, le gouvernement stipule que son :

choix est clair : pour créer la société canadienne que nous voulons, nous devons nous engager dans le monde, mais en restant ancrés en Amérique du Nord. Non seulement s'agit-il de notre région, mais notre principal partenaire, les États-Unis, se trouve aussi être la seule superpuissance mondiale et son rôle détermine souvent le succès ou l'échec de questions internationales qui nous concernent (CANADA : Document analysés – Canada. Diplomatie, 2005 : 1).

En analysant l'*Énoncé de politique internationale du Canada* en profondeur, il semble être possible de conclure que le continentalisme s'est ancré davantage comme idée dominante (ou du moins très présente) au sein de l'élite politique canadienne. On voulait évoluer en changeant notre définition et notre pratique de la diplomatie (*Ibid.*, 2005 : 29) et pour ce faire, le Canada devait se doter, non pas de meilleurs moyens diplomatiques, mais d'importantes capacités de défense et de sécurité. Ainsi, selon Justin Massie, l'*Énoncé* démontre aussi que :

l'influence et le prestige du Canada sur la scène internationale passent inévitablement par l'accroissement de ses capacités militaires de défense et de sécurité. (...) L'*Énoncé* montre l'utilité des militaires canadiens pour protéger la souveraineté dans l'Arctique, pour venir en aide aux autorités civiles lors d'urgence nationale, ainsi que pour participer à d'autres types d'intervention nationale (Massie, 2007 : 211).

### ***Le renouvellement stratégique et la sécurisation des enjeux de l'Arctique***

À partir de 2005, il semble que la sécurisation des enjeux de l'Arctique est devenue une possibilité politique en raison, entre autres, du désir grandissant au sein des acteurs politiques canadiens de changer le rôle du Canada sur la scène internationale. Ainsi, une sécurisation des enjeux permettrait tout d'abord de justifier des mesures exceptionnelles nécessaires à la transformation stratégique du Canada, telle l'acquisition d'équipements militaires très coûteux, sans que l'on puisse les remettre en question. Elle permettrait également de durcir le ton au niveau de la rhétorique internationale afin de présenter le Canada comme une puissance majeure prête à agir unilatéralement, avec force si nécessaire. Et encore, une sécurisation des enjeux de l'Arctique permettrait, si jumelée avec d'autres actions et discours du genre, d'entamer un renouvellement stratégique global, où les actions unilatéralistes et militaires deviendraient légitimes d'un point de vue social.

Mais en ce qui a trait à la théorie de la sécurisation, nous pouvons aussi identifier dans le volet « *Défense* » de l'*Énoncé*, une tentative gouvernementale de sécuriser les enjeux de l'Arctique.

La circulation aérienne augmente au-dessus de l'Arctique, et les changements climatiques pourraient entraîner une augmentation du trafic de navires marchands dans les eaux canadiennes du Nord. Ces développements ne se traduiront pas par une menace militaire dans le Nord canadien qui s'apparenterait à ce que nous avons connu durant la guerre froide, mais ils pourraient avoir une incidence sur la sécurité à long terme (CANADA : Documents analysés – Canada. Défense, 2005 : 19).

L'argument sécuritaire tourne autour du fait que si quelque chose n'est pas fait pour remédier à la situation dans le Nord, il pourrait avoir une incidence sur la sécurité dans l'avenir. La tentative est là, mais c'est justement comme une « tentative » que cet

argument sécuritaire doit être compris, car les menaces perçues - augmentation de la circulation aérienne et du trafic de navires marchands - ne sont pas très bien définies et ne sont pas, non plus, imminentes. Le caractère urgent et existentiel est donc absent.

### **3.2 Processus de sécurisation : l'Arctique au cœur de la réorientation stratégique du Canada?**

Les paroles du gouvernement Martin en 2005 semblent démontrer un début d'une réorientation stratégique au Canada. Les idées continentalistes qui perçoivent, entre autres, le Canada comme une puissance majeure, les États-Unis comme un allié incontournable et l'unilatéralisme comme étant légitime ont effectivement été mises de l'avant. Cependant, Justin Massie, concluait dans son analyse de l'*Énoncé* qu'« en revanche, puisqu'une telle réorientation stratégique nécessiterait également un changement en matière de perception de l'usage de la force militaire, on peut aussi croire qu'il s'agit davantage de rhétorique que d'une véritable réorientation stratégique (Massie, 2007 : 213). » Par contre, Massie a également ajouté que :

la tendance du gouvernement conservateur de Stephen Harper à appuyer les positions américaines et britanniques sur les grands enjeux internationaux (dont l'intervention alliée en Afghanistan et la crise au Liban), conjuguée à une préférence de plus en plus marquée pour les opérations menées sous l'égide de l'OTAN par rapport à celles de l'ONU depuis la fin de la guerre froide, semble toutefois étayer l'idée d'une réorientation stratégique (Massie, 2007 : 213).

En examinant de plus près les processus de sécurisation des enjeux de l'Arctique, entamés par Stephen Harper dès décembre 2005, cette idée de réorientation stratégique prend encore plus d'importance. En effet, la rhétorique et les actions du gouvernement Harper dans le Grand Nord marquent clairement une rupture avec celles des décennies précédentes et abondent dans le sens des idées continentalistes.

#### ***Le poids de la vulnérabilité politique sur le déclenchement du processus de sécurisation***

En 2002, dans la *Revue militaire canadienne*, le professeur Martin Shadwick a soutenu qu'« une des caractéristiques les plus durables de la politique étrangère et de défense du Canada a été l'apparition, qui semble réglée au métronome, d'une crise de

souveraineté et de sécurité dans l'Arctique tous les dix ou quinze ans (Shadwick, été 2002). » Ces crises, qui sont du nombre de quatre, ont toutes été déclenchées en réaction à une présence américaine « gênante » dans la région arctique canadienne. Ainsi, le poids de la vulnérabilité politique est palpable lorsque nous les examinons de plus près. En effet, elles ont toutes été causées par ce désir constant des acteurs politiques et de la population en générale de préserver leur souveraineté et leur indépendance politique vis-à-vis les États-Unis.

Les deux premières « crises » ont été engendrées par une présence importante de citoyens américains dans le Grand Nord canadien. En 1942, les États-Unis avaient plus de 33 000 militaires et civils dans la région et par la suite, en pleine Guerre froide, ils ont envoyé, encore une fois, un important contingent de militaires et de civils pour ériger une ligne de défense, la DEW Line (Distant Early Warning Line), en construisant 22 postes de surveillance sur l'ensemble du territoire nordique canadien (Pelaudeix, 2006). Ces deux événements ont produit des débats houleux à la Chambre des communes, mais ils ont été résolus facilement par des négociations politiques.

Les deux autres « crises » concernent le contentieux entre le Canada et les États-Unis entourant le statut juridique du PNO. En 1969, le *S.S. Manhattan*, un pétrolier américain, a franchi le PNO sans avoir obtenu l'autorisation du gouvernement canadien. Les médias se sont accaparés de la nouvelle et le premier ministre Trudeau a alors affirmé haut et fort que « les eaux entre les îles des archipels canadiens sont des eaux internes sur lesquelles le Canada a la pleine souveraineté (Carnaghan, 2006) ». Pour faire suite à l'affaire Manhattan, en 1970, la *loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques (LPPEA)* est également entrée en vigueur.

En 1985, c'est au tour du brise-glace américain, le *CGS Polar Sea*, de franchir le PNO sans en avertir préalablement les autorités canadiennes. En réponse à ce nouvel événement, le gouvernement du Canada a alors tracé des lignes de bases droites pour délimiter davantage son territoire (Carnaghan, 2006) et trois ans plus tard, en janvier 1988, Brian Mulroney et Ronald Reagan ont signé l'*Accord de Coopération sur l'Arctique* qui stipule que dans les eaux situées autour des archipels canadiens, les brises glaces américains devront obtenir l'autorisation du Canada avant de pouvoir naviguer

librement. Toutefois, le paragraphe 4 affirme qu'aucune pratique découlant de l'accord ne pourra nuire à la position des deux parties face au droit international (Griffitz, 1999).

Nous avons vu dans le chapitre théorique qu'au niveau du secteur militaire, politique et identitaire (cf. pages 35-37 du mémoire), la vulnérabilité d'un petit État intégré dans une relation inégale joue sur la peur d'être traité inégalement. Cela a des impacts importants sur le nationalisme, car des situations peuvent provoquer de fortes réactions à ce qui semble être de futiles questions de prestige. La fierté blessée permet alors de traiter certaines situations comme des questions existentielles. D'ailleurs, « pour plusieurs Canadiens, l'Arctique est synonyme d'empiètement territorial et de contestation de la souveraineté, principalement par les États-Unis (Roussel, 2008b : 574) » et le PNO, protagoniste des deux dernières crises de souveraineté, est devenu « un symbole nationaliste conservateur où l'identité canadienne, ainsi que les activités canadiennes dans le Nord qui lui ont donné naissance dépendent de la menace américaine à la souveraineté politique et légale du Canada (Griffiths, 1999 : 1). » Ainsi, en pleine campagne électorale, au mois de décembre 2005, un sous-marin américain, le *USS Charlotte*, a été aperçu dans le Grand Nord. Ce dernier est passé par le PNO pour se rendre au Pôle Nord sans demander préalablement l'autorisation du gouvernement canadien. Cette situation a provoqué de fortes réactions médiatiques et politiques, car les États-Unis avaient encore une fois ignoré les revendications canadiennes (Article de journaux - *National Post*, 18 décembre 2005).

### ***Décembre 2005 : le déclenchement de la sécurisation***

Gordon O'Connor, alors critique en matière de défense pour les Conservateurs, a soutenu face à cette nouvelle situation que dû à une négligence gouvernementale perpétuelle, la souveraineté canadienne dans le Grand Nord est menacée. Selon lui, « pendant plus d'une décennie, des sous-marins nucléaires américains, russes, chinois, français et britanniques passent sur notre territoire sans nécessairement demander notre permission. (...) » O'Connor a donc annoncé qu'« un gouvernement conservateur va faire respecter notre souveraineté dans le Nord (Article de journaux - CTV.ca, 19 décembre 2005) ».

Ces propos ont été repris le 22 décembre 2005 par Stephen Harper, alors candidat au poste de premier ministre. Devant une immense carte géographique du Canada, il a réagi aux manchettes en présentant le plan de défense conservateur dans lequel l'Arctique était une des priorités stratégiques du Canada en matière de défense et de sécurité. L'expression « Use it or lose it » / « Utilisez-le ou perdez-le » a été utilisé pour la première fois et Stephen Harper s'est alors engagé à protéger la souveraineté et la sécurité du Grand Nord par tous les moyens, mais surtout par la force. Selon lui, « vous ne défendez pas la souveraineté nationale avec des drapeaux, de la rhétorique électorale facile et des campagnes publicitaires. Vous avez besoin des troupes sur le terrain, des navires sur la mer et une surveillance adéquate (Article de journaux - CTV.ca, 22 décembre 2005). »

À partir de cette situation spécifique et depuis que le Parti conservateur a été élu à la barre d'un gouvernement minoritaire, les acteurs politiques canadiens ont déclenché un processus de sécurisation dans le secteur politique. La souveraineté du Canada dans l'Arctique est devenue l'objet référent de la sécurité et elle est présentée comme étant menacée par d'« autres », voir les États-Unis, qui ne reconnaissent pas l'autorité suprême du Canada sur son PNO, mais aussi, selon les discours, sur l'ensemble du territoire arctique canadien (eaux, archipels, plateau continental et ressources).

### ***La construction intersubjective de la menace dans l'Arctique : un enjeu rassembleur***

Le degré d'acceptation du discours sécuritaire dans la population est élevé. D'une part, nous avons vu qu'au niveau universitaire, plusieurs experts demandent depuis le début des années 2000, une approche plus robuste sur le plan militaire dans la région. D'autre part, selon Franklyn Griffiths, en raison de la polarisation du débat, « les Canadiens s'inquiètent, et les journalistes et éditorialistes jouent sur ce sentiment (Griffiths, 2009 : 36) », d'autant plus que « la défense de l'Arctique est l'une des rares causes de politique étrangère et militaire susceptible de rallier une majorité de citoyens (Roussel, 2008b : 578) ». D'ailleurs, selon une enquête commandée par le ministère de la Défense, et publiée en 2009, « 8 Canadiens sur 10 jugent que le gouvernement fédéral doit en faire davantage pour renforcer la souveraineté du Canada



dans l'Arctique », et plus de « 65 % craignent les visées territoriales d'autres États comme la Russie ou les États-Unis sur l'Arctique canadien (*La Presse*, 3 août 2009) ».

L'idée même d'une présence étrangère dans les eaux canadiennes a des effets importants sur le nationalisme, surtout lorsque la souveraineté du Canada dans l'Arctique est présentée comme étant menacée. Le ministre de la Défense et le premier ministre n'ont donc pas manqué d'occasions pour répéter la phrase « Use it or lose it » (ie. CANADA : Discours analysés - Mackay, 15 août 2008; Harper, 10 août 2007 et 26 août 2008) et pour souligner l'engagement stratégique du gouvernement à protéger la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Harper dresse un portrait urgent et existentiel de la région. À titre d'exemple, le 12 août 2006, Stephen Harper a soutenu que :

(les gouvernements canadiens) n'ont pu fournir les ressources nécessaires pour surveiller, patrouiller et protéger efficacement nos eaux septentrionales. Par conséquent, des navires étrangers franchissent peut-être régulièrement notre territoire sans permission. Chaque incursion représente une menace potentielle pour la sûreté et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens. (...) Jamais le besoin d'affirmer notre souveraineté dans l'Arctique et de prendre les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité de notre territoire n'a été aussi impératif (CANADA : Discours analysés - Harper, 12 août 2006).

Stephen Harper a aussi livré son message au *Economic Club de New York* en septembre 2006. Face à un public américain, il a soutenu que « nous défendrons notre souveraineté sur l'ensemble de notre territoire – incluant notre souveraineté sur nos îles, nos eaux intérieures et nos ressources dans l'Arctique – même si cela entre en conflit avec des revendications américaines (CANADA : Discours analysés - Harper, 20 septembre 2006). »

### ***Une question de survie ancrée dans des conditions socioculturelles***

Les discours présentant la région comme étant menacée se sont multipliés et la phrase « *Use it, or lose it* », prononcée pour la première fois en pleine campagne électorale, est devenue emblématique du processus de sécurisation dans la région. Cette phrase est sans aucun doute une menace existentielle qui parle effectivement d'elle-même, car elle contient des mots qui soulignent le caractère urgent et existentiel de la

situation. Urgent, parce qu'il faut agir maintenant au risque de perdre la région, et existentiel, parce que la construction intersubjective de la menace concerne une non-reconnaissance partielle de la souveraineté canadienne. Ainsi, parce que la situation est présentée comme une question de survie, les enjeux régionaux semblent être devenus trop importants pour qu'on les expose aux aléas de la politique normale et la région entière est présentée comme devant être gérée de manière décisive par les autorités politiques canadiennes.

Les caractéristiques externes du discours, c'est-à-dire les conditions socioculturelles qui ont facilité l'acceptation de l'acte sécuritaire dans la population, sont d'une part la vulnérabilité politique du Canada due à sa géographie et à l'histoire, et d'autre part, l'importance hautement symbolique et nationaliste du PNO due aux mythes historiques intégrés dans la construction identitaire des Canadiens. Ainsi, ces conditions socioculturelles ont permis de transformer plus facilement les enjeux de l'Arctique en des questions de sécurité nationale. Certes, ce ne sont pas des facteurs nouveaux, mais le processus de sécurisation a été déclenché par un nouveau discours politique qui a récupéré ceux-ci pour créer une nouvelle réalité contemporaine. Ces conditions socioculturelles forment en fait le réservoir linguistique disponible qui permet d'encadrer les arguments politiques.

### ***Des effets transsectoriels entre la sécurité politique et la sécurité identitaire***

Le caractère particulier de l'objet référent, la souveraineté du Canada dans l'Arctique, a pour effets de générer une sécurisation dans un autre secteur de sécurité. Attribuables à un important effet transsectoriel, les instances de sécurisation sont aussi dominantes dans le secteur identitaire. La logique de l'interdépendance entre ces deux secteurs de sécurité est liée au fait que si la souveraineté politique du Canada dans l'Arctique est perçue comme étant menacée, alors son identité commune nordique devient nécessairement sécurisée à son tour, car si l'un est en danger, l'autre l'est aussi. De fait, la « nordicité » qui fait partie de l'identité internationale distincte des Canadiens est dépendante d'un espace géographique qui doit continuer d'appartenir au Canada.

### ***La sécurisation dans le secteur identitaire : un choix résolument politique***

C'est aussi un choix politique que de mettre l'accent sur certains traits nationaux et non sur d'autres. Cela fait dire à Franklyn Griffiths, citant Tom Flanagan (2007), que le gouvernement utiliserait peut-être l'enjeu de souveraineté comme un instrument dans « une politique identitaire, qui lui permettrait de démontrer un attachement véritable au Grand Nord canadien et une distance politique entre les Conservateurs et les États-Unis (Griffiths, 2009 : 26) ». Ainsi (pour ces raisons ou non), le gouvernement Harper a manifestement fait un choix politique en évoquant fréquemment dans les discours gouvernementaux, l'histoire, les mythes d'explorateurs canadiens et la *nordicité* comme un important trait identitaire commun.

La souveraineté du Canada dans l'Arctique est profondément ancrée dans l'histoire. Il y a près de cent ans, en 1909, une plaque a été installée sur l'île Melville par le réputé marin québécois Joseph Bernier, capitaine du navire du gouvernement canadien, l'*Arctic* (CANADA : Discours analysés - Harper, 12 août 2006).

L'Arctique fait partie intégrante de l'histoire du Canada. L'un des Pères de la Confédération, D'Arcy McGee, disait du Canada qu'il était un pays nordique, bordé par le bleu des océans. Nous voyons dans le Nord l'expression de nos aspirations les plus profondes : notre goût de l'exploration, la beauté et la richesse de nos terres, et le potentiel illimité de notre pays (CANADA : Discours analysés – Bureau du Conseil privé, 16 octobre 2007).

Les Canadiennes et les Canadiens se considèrent comme un peuple nordique. Le Grand Nord fait partie de l'identité canadienne au même titre que l'unifolié (CANADA : Discours analysés - Harper, 10 mars 2008).

En évoquant l'importance historique de la région, le gouvernement soutient également que si le Canada ne s'occupe pas immédiatement de l'Arctique, ce serait un acte de négation de son identité propre. Selon le premier ministre, « la quête de ce passage (PNO) a défini notre histoire, littéralement depuis ses débuts (...) Ne pas embrasser sa promesse (...) consisterait à tourner le dos à ce que signifie être Canadiens » (CANADA : Discours analysés - Harper, 28 août 2008) ». Ainsi, que ce soit en soulignant l'appartenance historique des Canadiens à l'Arctique, en évoquant le slogan « *Coast to Coast to Coast* » (pour inclure l'océan Arctique) au lieu du « *Coast to Coast* » habituel, ou en utilisant la phrase de l'hymne national « *The True North Strong and Free* » comme slogan du portail d'entrée du site Internet du gouvernement du

Canada depuis maintenant plus de quatre ans, l'identité nordique des Canadiens est nettement à l'avant-scène.

D'un point de vue théorique, la sécurité identitaire est également plus facilement évoquée lorsqu'une identité est déjà présentée comme inquiétée par une autre. Ainsi, les caractéristiques externes du discours semblent relever de la compétition horizontale ressentie dans la population. Il y a effectivement un sentiment que l'identité canadienne est inquiétée par l'identité américaine qui menace de la supplanter, et puisque la situation qui a provoqué la sécurisation a été engendrée par la présence d'un sous-marin américain dans les eaux canadiennes, cela a permis et facilité l'acceptation intersubjective du discours sécuritaire dans le secteur identitaire. D'ailleurs, selon Justin Massie et Stéphane Roussel, « l'identité nationale canadienne se teinte d'un puissant désir de se distinguer vis-à-vis des États-Unis et de maintenir (discursivement) une distance qui témoigne de son indépendance, particulièrement. Ce désir se reflète inévitablement dans ses mythes nationaux. (Massie, 2009 : 74). » Et encore,

le processus de différenciation identitaire par rapport à la société américaine n'a jamais cessé, au point où certains affirment que « la politique étrangère est un acte perpétuel d'antiaméricanisme, puisque son principal objectif est de préserver l'identité et de veiller aux intérêts d'une entité politique distincte sur le continent nord-américain (Nossal, 2007 : 278; cité dans Massie, 2009 : 74).

***L'établissement d'une plateforme politique et les idées continentalistes : rêve nordique, puissance majeure, unilatéralisme et diplomatie militaire***

En 2009, Stephen Harper avait visité l'Arctique à cinq reprises depuis le début de son mandat, un record pour un premier ministre canadien. Il semble prendre à cœur le développement du Nord et présente la vision de son gouvernement comme la continuité du rêve, qu'avait son prédécesseur John G. Diefenbaker, de créer un empire nordique, riche en ressources naturelles. Diefenbaker avait en effet défini sa « *Vision nordique* » lors des élections de 1958 en promettant de créer une nouvelle « destinée nationale » (Article de journaux - *Ottawa Citizen*, 16 août 2008). Ainsi, le 28 août 2008 à Inuvik, au Territoire du Nord Ouest, le premier ministre a fait l'annonce de la construction d'un nouveau brise-glaces de classe polaire, le *John G. Diefenbaker*. Ce dernier sera, selon le

gouvernement, le plus puissant de la flotte canadienne et coûtera 720 millions de dollars.

À cette occasion, Harper a précisé que :

en 1961, le premier ministre Diefenbaker se tenait ici, les yeux tournés vers l'horizon nordique, et il a parlé de la naissance d'un nouveau monde au-delà du cercle arctique, et « ce monde », disait-il, « c'est un nouveau monde pour les habitants des régions arctiques que nous sommes en train de bâtir au Canada' (...) Aujourd'hui, je regarde ce vaste horizon et je dis : M. Diefenbaker – nous allons mener à bien cette mission! (CANADA : Discours analysés - Harper, 28 août 2008).

Mais outre ce désir de construire un nouveau monde et de perpétuer ce rêve nordique, le gouvernement canadien a aussi décidé de rompre avec l'identité du Canada de puissance moyenne. Jumelé au discours sécuritaire, le premier ministre n'hésite pas à présenter le Canada comme « une superpuissance énergétique en émergence, le seul producteur stable et croissant de cette commodité rare dans un monde instable (CANADA : Discours analysés - Harper, 20 septembre 2006). » Le ministre des Affaires étrangères n'hésite pas non plus de son côté à présenter le Canada comme « une nation Arctique et une puissance Arctique (CANADA : Discours analysés - Cannon, 6 avril 2009; 30 mars 2009; 11 mars 2009). » Et plus encore, le gouvernement Harper a lancé une campagne publicitaire en Europe pour promouvoir le Canada comme une « puissance arctique » et comme le propriétaire d'un tiers du territoire et des ressources du Nord (Article de journaux - *Embassy*, 20 mai 2009).

Le désir de redéfinir l'État canadien comme une puissance Arctique ou une superpuissance énergétique semble aussi être jumelé à un désir de rompre avec le multilatéralisme contraignant et la centralité du ministère des Affaires étrangères sur la construction de la politique étrangère du Canada. La nouvelle approche du gouvernement Harper démontre clairement qu'il privilégie le principe stratégique en accordant moins d'importance à la voie diplomatique et en favorisant les initiatives de nature unilatérale, ainsi que le recours à la force.

D'une part, dès le début de son mandat, le gouvernement n'a pas hésité à éliminer le poste d'ambassadeur aux Affaires circumpolaires, ayant pour rôle de coordonner la participation canadienne au sein du Conseil de l'Arctique. Cette action politique a

signalé très rapidement une rupture avec l'approche canadienne des années 1990 et donc, essentiellement, la fin de l'idée d'un Arctique universelle. Celle-ci a été remplacée par l'idée d'un Arctique national où il est devenu primordial de défendre les intérêts canadiens contre d'autres nations arctiques qui auraient des visées territoriales.

D'autre part, le recours à la force est devenu depuis 2005 un moyen diplomatique envisageable dans l'Arctique. Le gouvernement Harper est en fait entré au pouvoir avec un programme politique de défense ambitieux qui avait pour but de rehausser l'image des forces armées canadiennes. Ainsi, lors de son adresse en réponse au discours du Trône, le 4 avril 2006, le premier ministre a soutenu qu'il allait adopter une nouvelle politique de défense *Le Canada d'abord*, qui permettrait « de réparer les 13 années de négligence volontaire qu'ont subies nos forces armées et de préserver notre souveraineté de l'Atlantique jusqu'au Pacifique et à l'Arctique (CANADA : Discours analysés – Bureau du Conseil privé, 5 avril 2006).» Le discours du Trône du 16 octobre 2007 apportait également d'autres précisions.

La défense de notre souveraineté dans le Nord exige des moyens d'action concrets. Le Grand Nord et le passage du Nord-Ouest seront protégés par de nouveaux navires-patrouilleurs et une surveillance aérienne accrue. On accroîtra aussi le nombre de Rangers de l'Arctique et leurs moyens d'action afin de leur permettre de mieux patrouiller ce vaste territoire (CANADA : Discours analysés – Bureau du Conseil privé, 16 octobre 2007).

Pendant les deux premières années du gouvernement Harper, « les forces canadiennes ont effectué plus de 7 opérations interarmées d'envergure dans l'Arctique, soit 3 fois plus que durant les 13 années de gouvernement libéral». Il a également annoncé « une série d'acquisitions parfois très coûteuses visant à renforcer la présence militaire et le développement du Grand Nord canadien (Roussel, 2008b : 576) ». Ainsi, le 12 mai 2008, il a précisé davantage sa plateforme politique en dévoilant sa stratégie *Le Canada D'abord*. Il a réitéré un grand nombre de projets étatiques pour la région et en a ajouté davantage (voir tableau).

#### **Tableau I : Les projets annoncés par le gouvernement Harper (2006-2009)**

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brise-glace de classe polaire John G. Diefenbaker : 720 millions de dollars.</li> </ul> |
|--|

- Renforcement et rééquipement du contingent des Rangers canadiens : 900 membres de plus (pour atteindre 5000) et 17 nouvelles patrouilles de Rangers juniors canadiens : environ 3.6 millions de dollars pour les 17 nouvelles patrouilles.
- Hélicoptères : 36 millions de dollars pour la location de six hélicoptères commerciaux afin de combler les besoins immédiats. 292 millions de dollars pour l'acquisition de six hélicoptères usagés Chinook D.
- Achat de six à huit navires de patrouille extracôtiers afin d'effectuer des patrouilles dans les zones d'approche de l'Arctique et d'assurer la présence de la Marine canadienne dans le Haut-Arctique : 3,8 milliards de dollars, plus 4,3 milliards de dollars sur 25 ans pour l'entretien des appareils et les frais de fonctionnement.
- Établissement d'un port d'amarrage et de ravitaillement en eau profonde à Nanisivik (Nunavut) : début de la construction en 2010; capacité opérationnelle initiale en 2012 et complète d'ici 2015.
- Création du Centre de formation des Forces canadiennes dans l'Arctique à Resolute Bay.
- Remplacement de l'aéronef de patrouille Aurora.
- Achat de 17 aéronefs C-130J Hercules : environ 1,4 milliard de dollars.
- Hélicoptères de transport moyen lourd Chinook F : la livraison des appareils canadiens du modèle Chinook F devrait se faire en 2012, et leur entrée en service en 2013.
- Projet polaire Epsilon avec Radarsat-2 : estimé à 560 millions de dollars.
- Cartographie complète des fonds marins : 20 millions de dollars sur deux ans.
- Construction d'un port commercial à Pangnirtung (Nunavut) : 8 millions de dollars sur deux ans.
- Financement d'activités de cartographies géologiques portant principalement sur le Nord canadien : 34 millions de dollars sur deux ans.
- Prolongement du crédit d'impôt de 15% pour l'exploration minière jusqu'au 31 mars 2009 : estimé à 120 millions de dollars.
- Augmentation de 10% du montant quotidien du plafond de la déduction pour les résidents de la zone nordique : estimée à 10 millions de dollars pour les deux prochaines années d'imposition.
- Modification à la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctique (LPPEA) dont la zone d'application est étendue de 100 milles marins, ainsi qu'au système de trafic de la Garde côtière (NORDREG), qui devient désormais obligatoire.
- Agrandissement de la réserve du parc national Nahanni.
- Expédition pour retrouver les épaves des navires de l'explorateur britannique John Franklin (HMS Erebus et HMS Terror) : 75 000 \$ sur les trois prochaines années.
- Entretien et modernisation des installations essentielles de recherche dans l'Arctique : 87 millions de dollars au cours des deux prochaines années.
- 200 millions de dollars de plus sur deux ans au logement social dans le Nord.
- Création d'une nouvelle agence régionale de développement économique pour le Nord et renouvellement du programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord: 90 millions de dollars et 50 millions de dollars sur cinq ans.
- 217 millions de dollars pour accélérer la construction du port de Pangnirtung (Nunavut), et réparer les ports pour petits bateaux dans l'ensemble du Canada.
- 175 millions de dollars pour l'acquisition de 98 nouveaux navires à l'intention de la garde côtière.

Source : ministère de la Défense nationale, site Internet du premier ministre du Canada et Budget 2009

À l'occasion du dévoilement de la stratégie de défense du gouvernement du Canada, le premier ministre a également souligné que « si vous voulez être pris au sérieux dans le monde, vous devez avoir la capacité d'agir (CANADA : Discours analysés - Harper, 12 mai 2008). » C'est donc « dans cette perspective que les dépenses militaires annoncées,

qui se chiffrent à près de 490 milliards de dollars en 20 ans, visent à accroître les effectifs des Forces canadiennes et à procéder au remplacement des principales flottes de combat (Tremblay, 2008 : 548).» Ainsi, selon Stephen Harper, « le présent gouvernement a pris le pouvoir avec l'engagement ferme de défendre le Canada (...) si nous voulons atteindre nos objectifs, il est essentiel de rebâtir les Forces canadiennes en un appareil militaire moderne, de premier ordre (Cabinet du premier ministre, 12 mai 2008).» À cet égard, Tremblay soutient qu' :

en dévoilant sa Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, le gouvernement Harper démontre clairement qu'il représente le premier gouvernement canadien en plus de 40 ans à estimer que la puissance militaire constitue la pierre angulaire de la diplomatie canadienne, concrétisant ainsi la prédominance d'une diplomatie de défense, comme le démontre l'engagement actuel du Canada en Afghanistan (Tremblay, 2008 : 552).

Et comme le démontre d'ailleurs l'engagement actuel du Canada dans l'Arctique.

### **3.3 Un processus qui se poursuit : le poids du conservatisme, de la Guerre froide et des enjeux extrarégionaux**

Le désir de changer la politique étrangère canadienne jumelé à l'incursion du sous-marin américain dans le PNO en 2005, a permis le déclenchement d'une sécurisation progressive dans l'Arctique au niveau des secteurs politique et identitaire. La région nordique a dès lors été présentée comme étant menacée par d'autres nations ayant des visées territoriales contraires aux intérêts nationaux du Canada. Cette perception de menace imminente mêlée aux idées continentalistes a eu des effets importants sur le secteur militaire, entre autres, au niveau de la multiplication de projets étatiques pour la plupart essentiellement militaire, mais aussi au niveau de l'intensification de la rhétorique sécuritaire appartenant au secteur plus traditionnel de la sécurité. Nous croyons également qu'elle a permis de déplacer beaucoup plus aisément la menace politique au niveau de la sécurité militaire. Ainsi, à partir d'août 2008, l'intégrité territoriale du Canada dans son Grand Nord a commencé à être perçue par le gouvernement canadien comme étant menacée par les forces militaires de la Russie.

*Un discours sécuritaire dans l'Arctique mêlé à des enjeux extrarégionaux*



En absence d'une véritable menace militaire (les États-Unis étant l'allié principal du Canada), il est difficile de promouvoir sur le long terme la nécessité de se défendre dans l'Arctique et encore plus, d'expliquer le choix de privilégier les instruments militaires. Ainsi, depuis que la Russie a planté un drapeau sous la banquise du Pôle Nord à l'été 2007, le gouvernement Harper a commencé à parler de l'émergence d'une Russie revendicatrice qui test à la fois l'indépendance de ses voisins nouvellement démocratiques et la souveraineté du Canada dans l'Arctique (Article de journaux - *Embassy*, 29 avril 2009).

Mais c'est à partir de l'été 2008 que le gouvernement canadien a (intentionnellement ou non) commencé à percevoir la Russie comme une menace à son intégrité territoriale dans l'Arctique. Dès lors, le ministre des Affaires étrangères, David Emerson, a fait un lien explicite entre les agissements de la Russie en Géorgie et la reprise de ses vols stratégiques dans la région. Selon Emerson, le gouvernement considérait les récentes actions de la Russie en Géorgie, mais également dans le Grand Nord, comme étant potentiellement menaçantes. Il a alors affirmé que ces actions aidaient la stratégie conservatrice pour l'Arctique, car elles venaient justifier leur approche (Article de journaux - CTV.ca, 24 août 2008).

Le premier ministre a aussi repris ce discours en février 2009 en réagissant à la nouvelle selon laquelle un avion militaire de la Russie avait été intercepté tout près de l'espace aérien canadien dans le Grand Nord. Lors d'un point de presse en Saskatchewan, Stephen Harper a même parlé d'« incursions dans l'espace aérien canadien » et dans une entrevue qu'il a accordée au *Wall Street Journal*, il a dit : « les Russes testent notre espace aérien plus fréquemment qu'ils ne l'ont fait depuis longtemps, très longtemps. Cela représente une agression non seulement dans l'Arctique, mais une agression de façon générale. Et elle est de plus en plus préoccupante. » Selon le *Wall Street Journal*, « le gouvernement Harper aurait même laissé entendre que le Canada considère désormais la Russie comme une menace (Article de journaux - *Wall Street Journal*, 28 février 2009; *La Presse*, 2 mars 2009). » Et encore, le 21 mars 2009, le ministre de la Défense Peter McKay a une fois de plus réitéré ces propos au ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergei Lavrov, au

forum de Bruxelles. Il a souligné que le Canada répliquerait coup pour coup aux vols d'avions militaires russes près de l'espace aérien canadien : « Chaque fois que vous allez envoyer des avions, on va vous envoyer des avions aussi (Article de journaux - *La Presse*, 24 mars 2009). »

### ***Resécurisation dans l'Arctique : le poids du conservatisme et de la Guerre froide***

Le processus qui a été entamé en août 2008 peut être caractérisé par le concept de resécurisation. À la suite d'un acte de langage d'un acteur social important (ministre des Affaires étrangères), la menace du passé (l'URSS) est réapparue sous une forme nouvelle (la Russie) et a créé une recrudescence des appels à des « mesures urgentes ». À cet égard, les caractéristiques externes du discours semblent être le poids de l'histoire (Guerre froide), du conservatisme (idéologie) et de la géographie (proximité avec la Russie).

D'une part, en ce qui a trait à l'idéologie, le premier ministre lui-même s'est décrit sur *Fox News*, le 18 avril 2009, comme un fervent « conservateur anticommuniste (Article de journaux - *Embassy*, 29 avril 2009) » et au cours des dernières années, son gouvernement n'a pas manqué d'occasions pour démontrer son aversion envers cette idéologie au niveau de ses relations avec la Chine et Cuba. La Russie n'est plus communiste, mais le fait qu'elle n'est pas entièrement démocratique entrerait en jeu. D'autre part, en ce qui a trait à l'histoire, le conservatisme conserve ses réflexes de la Guerre froide et cela explique peut-être davantage pourquoi les acteurs politiques canadiens perçoivent aujourd'hui la Russie comme un agresseur potentiel. Selon, le chef de la section des affaires politiques de l'ambassade de la Russie à Ottawa, Dmitry Trofimov, « la mentalité de la guerre froide est toujours là » et « le *Russia-Bashing* semble être très populaire de l'autre côté de la colline (Article de journaux - *La Presse*, 24 mars 2009) ». Et encore, selon Jeremy Kinsman, ancien ambassadeur du Canada à Moscou entre 1992 et 1996, le gouvernement Harper voit la Russie avec une mentalité digne de l'époque de la guerre idéologique, et selon le professeur Piotr Dutkiewicz, le gouvernement serait « en train de recréer des mythes de la Guerre froide (Article de journaux - *Embassy*, 29 avril 2009). »

## **Conclusion : la sécurisation et le renouvellement stratégique**

Dans ce chapitre, nous avons démontré que depuis le début des années 2000, la souveraineté du Canada dans l'Arctique a été présentée au niveau universitaire et dans les médias comme étant menacée ou pour le moins précaire. Dû à l'importance symbolique que représente la région pour les Canadiens, cette perception de menace à la souveraineté qui devenait de plus en plus populaire a, en 2004, obligé le gouvernement à rendre davantage prioritaire les enjeux régionaux. Toutefois, nous croyons que c'est *l'Énoncé de politique internationale du Canada*, publié en 2005, qui a permis d'entamer les processus de sécurisation dans la région. L'*Énoncé* faisait la promotion d'une nécessaire réorientation stratégique de la politique étrangère et de sécurité du Canada dans le monde, mais aussi dans l'Arctique. Nous croyons donc que la sécurisation des enjeux régionaux est devenue une possibilité politique parce qu'elle permettait d'entamer le renouvellement stratégique en justifiant, d'une part, l'acquisition d'importantes mesures de défenses pour protéger une région déjà perçue comme étant menacée, et d'autre part, une rhétorique plus unilatéraliste et revendicatrice en ligne avec les idées continentalistes.

À partir de décembre 2005, une sécurisation progressive des enjeux non militaires (*soft security*) a véritablement été entamée dans la région. Premièrement, la construction intersubjective de la menace existentielle dans le secteur politique (*souveraineté*) a été grandement facilitée par la vulnérabilité politique du Canada. Deuxièmement, presque simultanément, un processus similaire a été déclenché dans le secteur identitaire (*nordicité*) et cela s'explique d'une part, par l'importance symbolique et historique du PNO, mais d'autre part, par le fait également que l'identité canadienne est souvent perçue comme étant menacée par l'identité américaine. Mais la sécurisation de l'identité nordique s'explique aussi par un effet transsectoriel important. En effet, la *nordicité* est essentiellement dépendante d'un territoire qui doit continuer d'appartenir au Canada, et si ce territoire est perçu comme étant menacé par d'autres (voir les États-Unis), et que l'identité est mise de l'avant dans les discours sécuritaires, celle-ci devient alors aussi menacée.

Enfin, la perception de menace à la souveraineté et à l'identité, mêlée à trois autres facteurs importants, telles la géographie (proximité avec la Russie), l'histoire (animosité historique datant de la Guerre froide) et la politique (perception non démocratique de la Russie; ie. s'il y a de grandes différences au niveau de l'idéologie, « l'autre » devient plus facilement menaçant), viennent expliquer le fait que le gouvernement a également été capable d'entamer, à partir de 2008, un processus de resécurisation dans le secteur militaire. Les forces militaires de la Russie ont dès lors été présentées comme une menace potentielle et réelle à l'intégrité territoriale du Canada. Mais, fait intéressant, le discours de resécurisation a été livré en grande partie aux États-Unis, signe, peut-être, d'un désir au sein du gouvernement canadien d'éveiller l'intérêt stratégique des Américains qui ont privilégié jusqu'à maintenant dans l'Arctique, le statu quo stratégique (Plouffe, 2007).

## **Chapitre 4 : La Norvège et son High North**

Ce chapitre est également divisé en trois sections. La première aborde les enjeux liés à la sécurité environnementale et économique, notamment la question des déchets nucléaires dans le nord-ouest de la Russie, ainsi que le débat entourant l'extraction des ressources pétrolières. Ce débat est abordé pour démontrer l'importance du dilemme national norvégien et de la construction intersubjective d'une Russie perçue comme étant néfaste pour l'environnement (4.1). La deuxième section aborde la décision gouvernementale de prioriser le *High North* à partir de 2004 en mettant l'accent sur sa relation bilatérale avec la Russie, mais aussi sur sa relation avec ses alliés occidentaux. Elle permet de démontrer, entre autres, la relative stabilité de la politique étrangère et de sécurité norvégienne (4.2). Dans la troisième section, le *High North Dialogue* et le *High North Strategy* sont tous deux analysés pour démontrer d'une part l'utilisation par le gouvernement norvégien d'une rhétorique sécuritaire pour convaincre ses alliés de s'investir stratégiquement dans l'Arctique, et d'autre part, la sécurisation politique en Norvège de la relation bilatérale russo-norvégienne. La troisième section fait aussi la démonstration des récentes tentatives gouvernementales de faire appel à l'OTAN pour se protéger contre une menace potentielle provenant de la Russie. Nous démontrons, par le fait même, l'importance des *enjeux extrarégionaux*, de la *géographie*, de l'*histoire* (cf. partie 1, ch.2.3), ainsi que des *vulnérabilités stratégiques et politiques* (cf. partie 1, ch.2.2) (4.3).

### **4.1 Enjeux environnementaux et économiques : le poids de la Russie**

Pour faire face à la menace militaire soviétique, la Norvège a adopté une stratégie de comportement minimal (cf. page 54 du mémoire). Par l'entremise de trois éléments, notamment la dissuasion par l'OTAN, la gestion de leur relation avec l'URSS par l'assurance, et la recherche constante d'améliorer les relations est-ouest, les acteurs norvégiens ont été capable de gérer les vulnérabilités stratégique (petit territoire côtier géostratégique) et politique (peur d'une perte de souveraineté de vis-à-vis l'URSS) de leur État.

Toutefois, à partir des années 1990, les forces militaires russes n'étaient plus perçues comme une menace imminente à l'intégrité territoriale de la Norvège (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 1995; Discours analysés - Fjærvoll, 1<sup>er</sup> février 1999). En conséquence, d'importants changements au niveau de la perception des menaces et par le fait même, de la pensée sécuritaire en Norvège ont eu lieu. Cependant, les Norvégiens ont tout de même continué de privilégier leur stratégie de comportement minimal.

Selon un document stratégique de la Défense norvégienne, cela s'explique par la nouveauté relative de la situation en Russie qui rendait la suite des choses incertaine (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defence, 1995). Ainsi, face à cette incertitude et malgré un rapprochement norvégien à la sécurité collective de l'Europe, l'OTAN est demeurée, pour l'ensemble de la population, une organisation importante et nécessaire pour la sécurité de la Norvège (NORVÈGE : Discours analysés – Godal, février 2001; Østerud, 2006: 43). La gestion de leur relation avec la Russie par l'assurance et l'amélioration des relations est-ouest sont aussi demeurées des objectifs stratégiques importants pour la Norvège.

Mais la transformation des perceptions de sécurité dans la région a également permis aux acteurs politiques norvégiens de se concentrer sur d'autres enjeux appartenant davantage aux secteurs de sécurité non traditionnelle. L'économie norvégienne en expansion avec sa richesse pétrolière est devenue de plus en plus importante et selon le ministre de la Défense norvégienne en 1999, Dag Jostein Fjærvoll, c'est au niveau du secteur environnemental que réside un des risques les plus importants provenant du nord-ouest de la Russie (NORVÈGE : Discours analysés – Fjærvoll, 1<sup>er</sup> février 1999).

### ***Le rôle scientifique, diplomatique et militaire des enjeux environnementaux***

Les enjeux environnementaux ont été les premiers à être désécurisés dans la région et cela a permis un accroissement important des contacts entre les anciens rivaux de la Guerre froide. L'*Arctic Environmental Protection Strategy* (AEPS), adopté en 1991 par le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et l'URSS, est d'ailleurs devenu la première forme de coopération internationale entre tous

les États arctiques (Palosaari et Möller, 2004 : 260). Cette entente était aussi le précurseur du Conseil de l'Arctique, qui a de son côté, produit principalement des évaluations scientifiques, comme le *State of the Arctic Environment Report* publié annuellement, l'*Arctic Climate Impact Assessment* et l'*Arctic Human Development Report* en 2004, ainsi que l'*Arctic Oil and Gas Assessment* en 2007.

L'environnement a donc servi de base pour de nombreuses ententes dans la région. Mais ce secteur a aussi, dans l'Arctique, des liens particulièrement importants avec la sécurité militaire, ce qui a permis, au cours des années 1990, de s'attaquer à de nombreuses questions militaires par l'entremise de l'environnement (Palosaari et Möller, 2004 : 256). À titre d'exemple, *AMEC* (cf. partie 1, ch.2.3), l'entente trilatérale proposée par la Norvège, permet d'aborder un problème militaire - l'arsenal nucléaire soviétique en état de décrépitude - par l'entremise de l'environnement. Cette « diplomatie scientifique » entre militaires jadis ennemies a dès lors permis de gérer un enjeu de sécurité important pour la Norvège, soit les déchets nucléaires soviétiques dans le nord-ouest de la Russie.

### ***La question des déchets nucléaires : un enjeu économique et environnemental***

Depuis le désastre nucléaire à Tchernobyl en 1986, les acteurs politiques norvégiens ont vite compris qu'ils devaient accorder beaucoup d'importance à la sécurité environnementale, pour le bien-être de sa population, de la faune et de la flore, mais aussi pour le bien-être de l'économie nationale. De fait, plus de 560 tonnes de viande de caribou (25% de la production totale) évalué à NOK 20 millions (US \$3 millions) avaient été condamnées à l'époque (Strand et al., 1990, cité dans Sawhill, 2000 : 12). Cela a eu un impact important pour l'industrie de chasse norvégienne.

Selon Sawhill, les enjeux économiques liés aux effets de la radioactivité sont une des raisons principales qui explique que la Norvège a rapidement fait un lien au cours des années 1990 entre Tchernobyl et le *dumping* des déchets nucléaires dans la mer de Barents. Comme pour l'industrie de chasse, ces déchets nucléaires pourraient avoir un effet très négatif sur l'industrie de pêches et d'aquaculture norvégienne, dont les exportations ont augmenté de 1.9 milliard de NOK à plus de 28.1 milliards entre 2003 et

2004 (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Foreign Affairs, 2005). Ainsi, la propreté des mers du Nord constitue toujours aujourd'hui un but important en Norvège (Godal, 1996, cité dans Sawhill, 2000 :13) et c'est pourquoi, d'un point de vue de sécurité environnementale et économique, la flotte nucléaire de sous-marins soviétiques et la très importante concentration de réacteurs nucléaires dans la région de la Péninsule de Kola sont perçues en Norvège comme une menace qui doit être gérée. Gérer le problème est une priorité, mais la question n'a pas fait l'objet d'une véritable sécurisation, car le tout n'est pas pour l'instant perçu ou présenté comme une question de vie ou de mort devant être géré avec urgence, au contraire, il faut, selon les acteurs politiques norvégiens, du temps et de la patience. Un important lien a tout même été établi avec le secteur militaire.

### ***Le débat pétrolier : un dilemme national et une Russie perçue négativement***

Les acteurs norvégiens ont fait de la protection de l'environnement une question de sécurité pendant les années 1990 surtout en ce qui a trait aux déchets nucléaires dans l'Arctique. Cependant, ironiquement, le réchauffement climatique dans la région a facilité l'accroissement des investissements dans l'industrie pétrolière norvégienne. Désormais, il y a tout près de 50 plate-formes pétrolières sur le plateau continental norvégien, ce qui fait de la Norvège, le deuxième plus grand exportateur de gaz naturel (NORVÈGE : Discours analysés - Støre, 8 décembre 2008), ainsi que le troisième plus grand exportateur et le huitième plus grand producteur de pétrole au monde (Ministry of Petroleum and Energy and Norwegian Petroleum Directorate, 2006, cité dans Jensen, 2007 : 247).

Le dilemme national norvégien se résume donc par le fait que les acteurs politiques veulent, d'une part, combattre le réchauffement climatique en adoptant une position exemplaire face à la protection de l'environnement, et d'autre part, ils veulent que la Norvège demeure un important exportateur d'énergie. Ainsi, depuis les années 1990, ce dilemme a fait naître et renaître un débat persistant au sein de la société norvégienne en ce qui a trait surtout à l'extraction pétrolière dans la mer de Barents.



Leif Christian Jensen (2007) a d'ailleurs effectué une étude discursive exhaustive du débat pétrolier norvégien en analysant 1162 articles dans 4 journaux nationaux publiés entre le 1<sup>er</sup> décembre 2003 et le 4 octobre 2005. Ce qui ressort de son analyse est l'image entretenue dans les médias norvégiens d'une Russie dévastée par de nombreux problèmes écologiques. Cette construction apocalyptique du nord-ouest de la Russie est en fait le point central des arguments tenus autant par les partisans de l'extraction que par les environnementalistes (Jensen, 2007 : 248).

Les arguments principaux du débat pétrolier sont donc centrés sur l'image d'une Russie nonchalante en matière de protection environnementale qui dispose d'une technologie inadéquate (Jensen, 2007 : 249-252). D'un côté, les environnementalistes soutiennent que la Norvège devrait s'abstenir d'exploiter les ressources pétrolières dans la région afin de démontrer en pratique ce qu'est une bonne gestion environnementale. Mais de l'autre côté, les acteurs en faveur d'un développement régional semblent avoir coupé l'herbe sous les pieds des environnementalistes, car ils soutiennent quant à eux qu'il est nécessaire d'accélérer l'exploitation des ressources dans la région, afin justement de sauvegarder aussi l'environnement. Puisque la Russie procède déjà à un investissement majeur et que son industrie n'a pas de bon standard, ils soutiennent qu'il faut prendre des actions immédiates dans la mer de Barents afin de pouvoir les aider et de diminuer le risque de contamination dans les eaux de l'Arctique.

Ce qui ressort tout d'abord de l'analyse effectuée par Leif Christian Jensen est la construction intersubjective grandement partagée en Norvège, d'une Russie menaçante pour l'environnement du *High North*. En effet, la Russie semble être perçue très négativement dans l'ensemble de la population norvégienne. Et encore, selon Jensen, il semble que ce soit le discours pro-extraction qui a eu gain de cause en raison du lien qui a pu être établi entre l'environnement et la Russie. Mais l'auteur concluait également son analyse en disant qu'il était probable que l'argument pour un accroissement d'activité dans la mer de Barents se transforme en un argument plus géostratégique. Selon lui, cette possibilité dépend de l'accroissement de la dimension stratégique dans la région. Advenant une augmentation des enjeux perçus comme étant stratégique, dès lors,

tout débat sur le dilemme norvégien serait probablement écarté, car les intérêts nationaux éclipsaient toutes autres questions (Jensen, 2007 : 254).

## **4.2 Début de la priorisation du *High North***

Pour le bien-être de l'environnement et pour la stabilité régionale (voire économique), les acteurs politiques norvégiens veulent prioriser la relation bilatérale russo-norvégienne. De leur point de vue, la Russie est un acteur clé qui joue un rôle crucial au niveau des dynamiques du *High North* (Jensen, 2007 : 252).

Mais l'importance stratégique de la Norvège a aussi diminué avec la fin de la Guerre froide et de ce fait, les acteurs norvégiens se sont aperçus que leur État n'était plus au centre des stratégies otaniennes et des préoccupations américaines (Græger, 2005: 62). Ainsi, face aux changements perceptibles dans l'Arctique, il faut, selon le gouvernement norvégien, entamer des dialogues soutenus avec ses alliés occidentaux (voire les Américains) afin de s'assurer qu'ils s'investissent stratégiquement pour garantir la stabilité régionale au niveau politique, économique, environnementale, mais aussi militaire. La Norvège semble donc vouloir perpétuer sa stratégie à trois volets en matière de politique étrangère et de sécurité en misant sur ses trois éléments traditionnels - ses alliés occidentaux, sa relation bilatérale russo-norvégienne, et l'amélioration des relations entre ses alliés et la Russie.

### ***Deux Livres blancs et deux piliers fondamentaux : le poids des vulnérabilités***

Le gouvernement norvégien commence véritablement à prioriser le *High North* au cours des années 2004 et 2005. Un *Livre blanc sur le Nord* intitulé *Opportunities and Challenges in the North* (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Foreign Affairs, 2005), ainsi qu'un *Livre blanc sur la Défense* intitulé pour sa part, « *Strategic Concept for the Norwegian Armed Forces* » (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2004), sont dès lors publiés. Deux piliers fondamentaux sont mis de l'avant - l'établissement de nombreux dialogues sur le *High North* avec les États occidentaux ayant des intérêts dans l'Arctique et le développement à long terme de la

relation bilatérale russo-norvégienne (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Foreign Affairs, 2005).

Le premier pilier, c'est-à-dire l'établissement de dialogues sur le *High North*, est perçu comme étant nécessaire en raison de la nouvelle situation géostratégique qui règne dans la région depuis la fin de la Guerre froide. Les considérations militaires sont de moins en moins importantes (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Foreign Affairs, 2005 : 11), ce qui est perçu comme étant globalement positif du point de vue de la sécurité, mais selon les acteurs politiques norvégiens, cela a aussi fait en sorte de diminuer radicalement l'intérêt international envers la Norvège (NORVÈGE : Documents analysés – *Ibid.*, 2005 :12). Ainsi, pour assurer la protection de l'environnement, le bien-être et la sécurité économique de sa population, ainsi que la protection de ses installations pétrolières et gazifières, il faut, selon le gouvernement, regagner l'intérêt des alliés occidentaux et par le fait même, assurer un engagement plus actif des États-Unis en Europe (NORVÈGE : Documents analysés –Ministry of Defense, 2004 : 17-18).

Mais le désir de susciter un plus grand intérêt stratégique dans l'Arctique semble aussi être grandement influencé par la vulnérabilité stratégique et politique de la Norvège. Son territoire est encore aujourd'hui perçu comme étant très stratégique du point de vue militaire et en termes de ressources. De plus, sa relation avec la Russie est toujours marquée par une grande asymétrie (NORVÈGE : Documents analysés – *Ibid.*, 2004 : 40).

Le deuxième pilier fondamental représente quant à lui un défi à long terme pour la politique de sécurité du gouvernement norvégien, surtout en ce qui concerne l'exercice de sa souveraineté et de son autorité, notamment sur Svalbard et les eaux entourant l'archipel, ainsi que dans la zone grise de la mer de Barents (NORVÈGE : Documents analysés – *Ibid.*, 2004 : 18). La résolution des enjeux entourant la délimitation du plateau continental et des zones en mer de Barents par l'entremise d'ententes politiques avec la Russie est donc jugée comme étant prioritaire. Le développement des contacts et du dialogue avec la Russie au niveau du secteur militaire (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Foreign Affairs, 2005 : 36), ainsi qu'au niveau de leur garde

côtière est aussi jugé comme étant très important. Ainsi, en 2005, le partenariat stratégique de la Russie avec l'OTAN était perçu dans le *Livre blanc sur la Défense*, ainsi que dans celui sur le Nord, comme étant extrêmement important pour les intérêts de sécurité de la Norvège, et par le fait même, pour la relation russo-norvégienne (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2004 : 18 et Ministry of Foreign Affairs, 2005 : 7)

### ***Les enjeux dans l'Arctique et l'importance du 3<sup>e</sup> élément de la stratégie traditionnelle***

Les acteurs politiques norvégiens ont explicitement stipulé dans le *Livre blanc sur la Défense* que la « Russie d'aujourd'hui » n'est pas perçue comme une menace militaire à l'encontre de l'intégrité territoriale de la Norvège. Cependant, elle demeure un facteur clé dans la formulation de la politique de défense et de sécurité norvégienne (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2004 : 39). Selon le document, d'un point de vue de sécurité militaire, les régions entourant la frontière russo-norvégienne demeureront extrêmement importantes au niveau stratégique ainsi qu'en matière de ressources. Il y a toujours une grande concentration de forces militaires et d'armes nucléaires russes, et puisque la Russie met toujours l'accent sur son armement nucléaire, les bases sur la péninsule de Kola seront toujours très stratégiques (*Ibid.*, 2004 : 40).

Dans les deux *Livres blancs*, d'un point de vue de sécurité économique et environnementale, la contamination nucléaire dans la mer de Barents est perçue comme une menace potentielle. La pollution est également considérée comme un risque devant être géré avec précaution en raison de l'augmentation de la production pétrolière et gazifière, ainsi que du nombre de pétroliers navigant près des côtes norvégiennes (*Ibid.* et Ministry of Foreign Affairs, 2005 : 12 et 27). Les installations pétrolières et gazifières de la Norvège pourraient aussi, selon le *Livre blanc sur la Défense*, faire l'objet d'attaques terroristes visant à déstabiliser les États qui importent l'énergie norvégienne (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2004 : 43).

Afin de gérer les menaces potentielles dans les secteurs militaire, politique, économique et environnemental, le gouvernement norvégien stipule qu'il faut tenter de

combiner les divers dialogues entamés avec ses alliés occidentaux avec le développement de la coopération russo-norvégienne (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Foreign Affairs, 2005 : 36). Le gouvernement veut donc, encore en 2005, travailler davantage sur le 3<sup>e</sup> élément de sa stratégie traditionnelle en matière de politique étrangère et de défense, c'est-à-dire améliorer les relations entre ses alliés et la Russie en jouant un rôle de médiateur et en favorisant le dialogue.

***The Soria Moria Declaration : un consensus pour le High North et une plateforme politique qui permet d'orienter une grande part de l'énergie et des ressources de la société sur une tâche spécifique***

Les trois éléments traditionnels de la politique étrangère et de défense norvégienne sont toujours au cœur de la stratégie nationale de la Norvège. Cette relative stabilité en matière de stratégie s'explique par l'incertitude ressentie par les autorités norvégiennes face la situation interne en Russie depuis la fin de la Guerre froide et donc, par la position géographique et stratégique de l'État norvégien. Cependant, pour rendre compte de cette relative stabilité, la vulnérabilité stratégique et politique de la Norvège doit aussi être liée à la culture de consensus qui règne à l'intérieure de sa société. En effet, les gouvernements sont habituellement constitués d'une coalition formée par divers partis politiques et cela a fait en sorte qu'avec le temps, les principaux éléments de la politique de défense norvégienne ont fait l'objet d'un large consensus non politisé. D'ailleurs, ce consensus était perçu comme étant très important pour un petit État situé dans une région du monde qui était géopolitiquement instable (Græger, 2005: 47 et Østerud, 2006: 42).

Il n'y a donc eu aucune surprise à l'occasion des élections nationales de 2005, lorsque trois partis politiques, le Parti travailliste, le Parti du centre et le Parti socialiste, se sont entendues pour former une nouvelle coalition gouvernementale, la coalition rouge-vert. Entre le 26 septembre et le 13 novembre 2005, des négociations ont eu lieu à l'Hôtel *Soria Moria* à Oslo pour établir une plateforme gouvernementale qui orientera les politiques de la Norvège pour les quatre prochaines années.

« *The Soria Moria Declaration on International Policy* » est la facette de la plateforme gouvernementale qui touche à la politique étrangère et de sécurité de la Norvège. Selon la *Déclaration*, les intérêts économiques, environnementaux et politiques du *High North* doivent devenir la plus grande priorité du gouvernement norvégien pour les années à venir. Les risques d'accident en mer, les défis liés à l'accroissement des activités pétrolières, les conséquences des changements climatiques et le risque de la pollution nucléaire doivent être gérés, d'une part en poursuivant les dialogues sur le *High North* avec tous les États occidentaux ayant des intérêts dans la

région et d'autre part, en renforçant la coopération avec la Russie afin de continuer à travailler vers une entente négociée sur les enjeux transfrontaliers.

Ces deux objectifs constituent en fait les piliers fondamentaux des deux livres blancs publiés en 2004 et 2005. Toutefois, ce qui a changé, c'est la décision du gouvernement de coalition d'accorder beaucoup plus d'importance à la protection militaire du *High North*. Ainsi, l'importance grandissante des ressources dans la région (enjeux économiques), la question nucléaire et la pollution qui devrait s'accroître avec les développements économiques (enjeux environnementaux), la gestion de la relation russo-norvégienne, la diminution de l'importance stratégique du territoire norvégien au sein de l'OTAN et la nécessité d'établir des ponts entre la Russie et ses alliés (enjeux politiques), constituent des enjeux qui doivent être abordés, selon le gouvernement, par l'entremise d'une stratégie globale. Cependant, tous ces enjeux démontrent aussi, selon les acteurs politiques norvégiens, qu'il est devenu primordial d'augmenter la présence des forces armées norvégiennes ainsi que le nombre d'exercices de souveraineté dans le Nord (NORVÈGE : Documents analysés – Office of the Prime Minister, 2005).

### **4.3 De la priorisation à la sécurisation : les États-Unis et la Russie**

Les intérêts économiques, environnementaux et politiques de la Norvège dans le *High North* sont au cœur du nouveau programme politique du gouvernement. La coalition rouge-vert a décidé de miser sur le dialogue et la coopération, mais elle a aussi misé sur l'aspect militaire en voulant renforcer davantage la présence des forces armées norvégiennes dans l'Arctique. Elle a également précisé que la Norvège allait élaborer, au cours de l'année 2006, une nouvelle stratégie spécifique au *High North*.

#### ***Le High North Dialogue : la sécurisation économique aux États-Unis***

Les acteurs politiques norvégiens n'ont pas entamé de sécurisation dans le domaine de l'économie et de l'environnement malgré le fait qu'ils considèrent ces secteurs comme étant hautement prioritaires dans l'Arctique. Cependant à partir du printemps 2005, ils ont tout de même entamé un dialogue sur le *High North* à Washington DC en faisant de l'accès aux ressources l'enjeu principal de ses pourparlers avec les Américains

(deux autres dialogues ont eu lieu en 2006 et 2007). Le gouvernement norvégien a dès lors décidé de présenter le *High North* comme un endroit stratégique pouvant contribuer à la sécurité énergétique de ses alliés, en leur permettant de diminuer leur dépendance sur le pétrole et le gaz provenant de régions politiques moins stables.

Aux États-Unis, la sécurité énergétique a depuis le début des années 2000 fait l'objet d'une sécurisation. Le fait qu'approximativement 55 % de leur pétrole provient de sources étrangères est considéré aux États-Unis comme une menace à leur sécurité nationale (Schlosser, 2005 : 7; Klare, 2001). Ainsi, puisque le gouvernement américain juge que l'accès aux ressources énergétiques est primordial à la survie de sa population et de son industrie, le ministre des Affaires étrangères norvégien, Jonas Gahr Støre, a déclaré à Washington que, « l'Énergie est la clé. L'Énergie est en fait la nouvelle dimension qui est en train de réintroduire le *High North* sur la scène politique (...) Dans les années à venir, le *High North* deviendra l'une des régions les plus importantes dans le monde d'un point de vue stratégique (Støre, 2006, cité dans Offerdal, 2009 : 60). »

L'argument des acteurs norvégiens pour un accroissement de l'activité pétrolière dans la mer de Barents s'est donc transformé à l'étranger en un argument géostratégique. Un discours sécuritaire a été construit pour éveiller l'intérêt stratégique des Américains (Offerdal, 2009). D'ailleurs, un processus de sécurisation dans le secteur économique peut être plus facilement entamé lorsque l'accès aux ressources est jugé primordial à la survie d'une population et de son industrie ou lorsqu'il y a une possibilité qu'une dépendance économique (particulièrement le pétrole) puisse être exploitée pour des buts politiques. Aux États-Unis, ce processus a été déclenché et c'est pourquoi le gouvernement norvégien a décidé d'adapter son discours. Selon Støre :

*The countries have responded positively to the Norwegian invitation to participate in what we have called High North dialogues. They know that energy security is giving the concept of geopolitics a new substance. An industrialised country that is not able to secure stable energy deliveries is heading for big trouble (NORVÈGE: Discours analysés - Støre, 2005).*

Mais selon une étude entreprise par Kristine Offerdal en 2007 (26 entretiens semi-dirigés auprès d'acteurs du *Department of State* - américain (DOS) et du *Department of Energy* - norvégien (DOE) impliqués dans les dialogues à Washington), l'intérêt



stratégique américain pour le *High North* norvégien dépend de deux conditions essentielles - le potentiel de ressource et les enjeux de sécurité liés au rôle de la Russie en Europe et en Arctique. Ainsi, selon Offerdal, si la Norvège peut lier sa politique énergétique du *High North* aux développements en Russie, les Américains seront davantage à l'écoute. De plus, selon l'auteure, les actions de la Russie en Ukraine au mois de janvier 2006 semblent avoir démontré au monde entier, et donc aux États-Unis, que la Russie est prête à utiliser l'arme pétrolière pour des buts politiques (Offerdal, 2009 : 67). Cela devrait donc avoir comme résultat, un engagement plus soutenu des Américains dans le *High North*.

Les acteurs politiques norvégiens ont donc entamé des dialogues aux États-Unis parce qu'ils sont inquiets de voir diminuer l'intérêt international envers leur État. Mais encore, selon Østerud et Selle (2006), le gouvernement norvégien ne sait pas non plus jusqu'où les États-Unis seront prêts à mettre leur nouvelle relation avec la Russie en péril advenant de la pression contre des enjeux norvégiens dans l'Arctique (Østerud, 2006: 43). Ainsi, ces deux incertitudes expliquent le dialogue entamé aux États-Unis, mais en même temps, elles expliquent également le fait que la relation bilatérale russo-norvégienne est devenue, pour la Norvège, un enjeu extrêmement important pour la stabilité du *High North* en général.

### ***Le High North Strategy : une sécurisation politique de la relation russo-norvégienne***

Les enjeux économiques et environnementaux ont un impact important sur le secteur politique en Norvège. Les ressources pétrolières, gazifières, de pêches et de chasses dépendent de la bonne gestion environnementale des déchets nucléaires et de la pollution engendrée par l'augmentation du trafic de pétroliers. Cependant, cette bonne gestion dépend aussi grandement de la relation bilatérale russo-norvégienne. Ainsi, pour assurer une stabilité économique et environnementale dans la région, la Norvège doit aussi veiller à sa relation avec la Russie.

La sécurité politique se réfère à l'idée de souveraineté, mais elle peut aussi se référer à la survie d'une structure essentielle régissant les interactions entre les États, comme une relation bilatérale, un traité ou un principe. Lorsque cette structure est menacée, cela

peut avoir des impacts importants dans d'autres secteurs de sécurité, entre autres, les secteurs économique, environnemental et militaire (cf. partie 1, chapitre 1.2 du mémoire). Ainsi, le 1<sup>er</sup> décembre 2006, le gouvernement norvégien a fait l'annonce de son *High North Strategy*. Ce document stratégique a clarifié davantage la politique norvégienne en exposant un plan global en 22 points pour assurer la protection des intérêts de la Norvège dans l'Arctique. Mais ce qui ressort de ce plan stratégique est la présence importante et presque envoutante de la relation russo-norvégienne. En fait, dans le document de 76 pages, le mot *Russia* est présent 176 fois.

Cette récurrence du mot *Russia* s'explique par le fait que le gouvernement norvégien a décidé de prioriser sa relation bilatérale. Et cette priorisation permet quant à elle d'expliquer pourquoi nous avons assisté, dès 2008, à une sécurisation progressive de la relation russo-norvégienne. L'argument de sécurité dans les discours norvégiens tourne autour du fait que si la relation russo-norvégienne se dégrade, les intérêts de la Norvège dans le High North seront définitivement menacés. Ainsi, selon le gouvernement norvégien, le maintien d'une bonne relation avec la Russie est essentiel pour la stabilité régionale du *High North* et pour les intérêts norvégiens. Si nous assistons à un retour aux réalités stratégiques de la Guerre froide, tous les enjeux norvégiens, entre autres, la gestion des stocks de poissons, la gestion environnementale, la gestion des déchets nucléaires et du développement des ressources pétrolières, seront assujettis aux questions de sécurité militaire et donc, seront en danger de survie. La Norvège sera dès lors privée d'une liberté d'action dans les secteurs économiques et environnementaux.

### ***La relation bilatérale dans les discours : une question existentielle***

Les arguments de sécurité dans le secteur politique sont présents dans les discours norvégiens. Tout d'abord, le discours du trône de 2008 soutient que la coopération avec la Russie doit être un enjeu hautement prioritaire pour le gouvernement norvégien (NORVÈGE : Discours analysés – Office of the Prime Minister, 2 octobre 2008). Selon les acteurs politiques norvégiens, la Norvège ne peut assurer seule l'utilisation durable des ressources et la gestion environnementale saine dans la Mer de Barents. D'ailleurs, sans la Russie, ce serait impossible. Ainsi, selon la secrétaire d'État norvégienne,

Elisabeth Walaas, la Norvège peut seulement réussir avec des engagements fermes de la Russie et par une bonne coopération russo-norvégienne. « *We can only ensure sustainable use of resources and sound environmental management in the Barents Sea with Russia's engagement and Norwegian-Russian cooperation* (NORVÈGE : Discours analysés - Walaas, 21 janvier 2008). »

Mais encore, selon le ministre des Affaires étrangères norvégien, Jonas Gahr Støre, la relation bilatérale est nécessaire pour permettre à la Norvège de jouer un plus grand rôle en Europe, ainsi qu'au niveau des relations transatlantiques. Elle est donc très importante, car elle lui garantit une liberté d'action pour gérer ses enjeux économiques et environnementaux.

*The High North is the most important strategic priority area of the Government's foreign policy. And hence the development of our relations with Russia is a main priority both for our High North strategy and for our foreign policy in general. The High North belongs to Norway's neighbouring areas, and our efforts there involve both neighbourhood policy issues and global issues. The issues coincide in the High North. (...)*

*Increased tension between NATO and Russia, or the development of a bloc mentality reminiscent of the Cold War, would not be in Norway's interest. We are therefore seeking to prevent such tensions from becoming too dominant in our bilateral and international relations.* (NORVÈGE : Discours analysés - Støre, 18 juin 2008).

Ainsi, au cours de l'année 2008, à la suite des actions unilatéralistes de la Russie concernant la livraison de gaz en Ukraine et en Europe, à la suite du planté du drapeau russe au pôle Nord en août 2007 et en réponse à l'augmentation des vols stratégiques russes dans l'Arctique, le ministre des Affaires étrangères, Jonas Gahr Støre, a multiplié les discours - les actes de langage - pour avertir la population norvégienne, mais aussi la population des États occidentaux, qu'un retour à la logique de la Guerre froide menacerait la survie de la coopération russo-norvégienne et donc, par le fait même, la liberté d'action de la Norvège dans la région. Le 18 juin 2008, devant le *Norwegian Institute of International Affairs*, il a condamné la « russophobie » et les réflexes de Guerre froide qui semblent, selon lui, alimenter les débats publics en Norvège. Selon Støre, la relation bilatérale ne doit pas faire l'objet d'un débat qui pourrait nuire à son développement. Elle doit être gérée de manière décisive, car elle est le gage de survie

des intérêts économiques et environnementaux de la Norvège dans le *High North*. D'autant plus que la relation est importante pour rendre la Norvège plus présente au sein des politiques européennes et transatlantiques.

*I would warn against what at times can appear to be « Russophobia » and Cold-War reflexes in the Norwegian public debate. We now have what we did not have before, namely a close dialogue with the Russians on a vast range of topics and common challenges. (...) It will take time before this manifests itself in tangible changes. But we must take advantage of this development, both to further deepen our bilateral relations and to promote constructive cooperation between the West and Russia. (...) This means that our neighbourly relations with Russia – which are important to us in their own right- are also an experience and a landscape that draw Norway towards the centre of European and transatlantic politics. Filling that position is both a challenge and an opportunity for us. (...) The public debate does not always show sufficient understanding of what has gone before (NORVÈGE : Discours analysés - Støre, 18 juin 2008).*

D'ailleurs, suite aux actions militaires de la Russie en Géorgie au mois d'août 2008, le ministre norvégien a soutenu qu'il ne fallait pas commettre l'erreur conceptuelle de se référer à la Guerre froide. En s'adressant à un public universitaire à Reykjavik en Islande, il a dit :

*(...)we are making a huge mistake conceptually, I think, if we say that this was the start – or a sign – of a new Cold War. We were facing a complex situation. It might have been just as serious as the situations we faced during the Cold War, but it was different. And we have to analyse it.*

*In the Norwegian debate – and to some extent in the international debate, and perhaps also in the debate here in Iceland – some of the old arguments of the Cold War seemed to be taken out of the freezer and simply defrosted. These arguments are too simplistic (NORVÈGE : Discours analysés - Støre, 3 novembre 2008).*

Et encore, Støre poursuit en disant que :

*The armed conflict with Georgia six months ago created uncertainty about Russia's future course and damaged its reputation. This winter's gas conflict with Ukraine has increased this uncertainty. Firmness, contact and dialogue are the only viable way of meeting these and other challenges in our relations with Russia. Isolating this huge and historically proud nation is not in anyone's interest (NORVÈGE : Discours analysés - Støre, 10 février 2009).*

La Norvège perçoit donc la dégradation de la relation bilatérale russo-norvégienne ou le retour aux réalités de la Guerre froide comme une menace à ses intérêts régionaux et surtout à sa liberté d'action dans la région (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2009 : 42). Le degré d'acceptation de ce discours de sécurité est relativement élevé si nous prenons en compte l'esprit de consensus qui règne dans le pays et donc le débat politique au Storting, le parlement norvégien. Par contre, les avertissements du ministre au cours de 2008 au sujet de la présence potentielle d'une sorte de « russophobie » dans le débat public norvégien, démontrent que l'histoire (Guerre froide), la vulnérabilité politique (relation asymétrique), et la construction négative de la Russie dans la société (la Russie étant perçue comme néfaste pour l'environnement en général, mais aussi comme un État qui néglige les droits démocratiques) ont un poids important sur la perception de la relation bilatérale dans l'ensemble de la population. Cependant, le fait que le gouvernement accorde autant d'importance à la relation est également fortement lié à la géographie (voisin immédiat), à ses vulnérabilités politiques et stratégiques, ainsi qu'à l'histoire relativement récente de la Guerre froide qui a démontré que les intérêts politiques, économiques, culturels et environnementaux dans l'Arctique étaient subordonnés aux intérêts de la sécurité nationale, une situation que le gouvernement Norvégien aimerait grandement éviter.

***Une évolution des perceptions de sécurité : nouveau document stratégique et la dissuasion par l'OTAN***

En dépit de l'importance accordée par la Norvège à l'endroit de la relation russo-norvégienne, il est aussi indéniable que, depuis 2008, le gouvernement norvégien perçoit des nouvelles réalités en termes de sécurité dans son *High North*, mais aussi sur la scène mondiale. L'invasion de la Russie en Géorgie au mois d'août 2008 a eu l'effet d'une bombe en Norvège. La sécurisation de sa relation bilatérale s'est poursuivie au niveau des discours, cependant, il fallait aussi condamner les actions militaires de la Russie. Ainsi, comme à l'époque de la Guerre froide, une délicate stratégie de défense et de politique étrangère a été privilégiée pour assurer, entre autres, la liberté d'action de la Norvège dans l'Arctique. La stratégie adoptée repose toujours sur les trois éléments traditionnels - la dissuasion par l'OTAN, la gestion de la Russie par la normalisation et l'assurance, ainsi que la recherche constante d'améliorer les relations est-ouest.

Tout d'abord, selon le gouvernement, veiller au bien-être de sa relation bilatérale est la façon la plus efficace de se prémunir face à une possible menace militaire russe. C'est pour cette raison, entre autres, que la relation est perçue comme une question de sécurité. Toutefois, le 21 août 2008, la Russie a confirmé la suspension de toutes ses activités de défenses avec les États membres de l'OTAN, y compris la Norvège. Elle contestait ainsi leurs critiques virulentes à l'égard de ses actions au Caucase. C'est alors que face aux signes d'une politique étrangère russe plus ambitieuse et plus affirmative qui rendra la coopération plus difficile (NORVÈGE : Discours analysés - Støre, 10 février 2009), la Norvège a décidé de faire appel à l'OTAN.

La lecture norvégienne de la situation stratégique dans la région a d'ailleurs évolué depuis le mois d'août 2008. Selon un nouveau document stratégique de la Défense norvégienne, publié le 13 novembre 2009 :

*Russia's re-vitalised role as a great power may have consequences for our bilateral relationship in the High North. We can expect a more persistent Russian foreign and security policy, where national interests are pursued more vigorously. Russia's operational pattern in our neighbourhood has become more persistent. However, Russia should not be seen as a military threat to Norway. The resumption of Russian military presence in the High North should be seen as a return to normality from a period of extremely low activity during the 90s. The level of military activity is also meant to signal Russia's return as a great power, directed both at the international community and its own population (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2009 : 38).*

Ce qui était perçu comme étant normal au début des années 2000 était la présence moins importante des militaires dans la région. La situation avait changé suite à la fin de la Guerre froide et cela était perçu en Norvège, non pas comme un fait accompli, mais comme une situation qui pouvait et devait perdurer. En 2009, la baisse des activités militaires dans la région est désormais perçue comme une simple période de transition.

Mais plus encore, selon le gouvernement de la Norvège, le monde est sur le point d'entrer dans un système multipolaire, c'est-à-dire que les États-Unis ne seront plus l'unique superpuissance. Ce changement démontre, selon eux, qu'il y a un besoin urgent de s'intéresser davantage à leurs intérêts dans le *High North*.

*The increased emphasis on the High North underlines this area's strategic importance seen from a Norwegian perspective. The challenges are increasing on issues like the exploitation and management of resources, particularly petroleum, but also with regard to fisheries and the environment. We are also witnessing a gradual transformation of the global security policy landscape, which also underlines the need for a sharper focus on our interests in the High North (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2009, 4).*

À partir de ces constats, le document stratégique insiste sur le rôle fondamental de l'OTAN, soit celui d'assurer la défense collective de ses membres. Selon les acteurs politiques norvégiens:

*NATO today operates well beyond the Euro-Atlantic area, from Afghanistan through the Balkans, to the Mediterranean and Africa. However, NATO's fundamental task is still related to the collective defence of member states and as the central forum for transatlantic consultation and cooperation. Considerable significance is attached to territorial defence of member states, not least by the new members, but also by members like Norway, Iceland and Turkey (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2009 : 33-34).*

La défense territoriale de la Norvège doit donc, selon eux, être garantie par l'OTAN. À cet égard, selon la ministre de la Défense, Anne-Grete Strøm-Erichsen, la Norvège, en collaboration avec l'OTAN, doit porter une attention toute particulière « aux changements géostratégiques ayant lieu dans l'Arctique » (NORVÈGE : Discours analysés - Erichsen, 2 février 2009) et dans une perspective à long terme, la Norvège doit travailler très fort pour renforcer la présence de l'OTAN, spécifiquement dans la région du *High North* (Article de journaux - *Barents Observer.com*, 6 janvier 2009).

### ***Les capacités militaires dans le High North : des acquisitions importantes depuis 2005***

Malgré une présence accrue des militaires russes dans le *High North*, le gouvernement norvégien continue d'explicitier le fait qu'il ne perçoit pas la Russie comme une menace à son intégrité territoriale (Article de journaux - *Barentsobserver.com*, 6 janvier 2009; NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2009 : 38-39). L'absence d'une sécurisation dans le secteur militaire (d'un acte de langage en termes de sécurité), peut s'expliquer par le fait que les acteurs politiques

norvégiens ne veulent pas nuire à leur relation bilatérale, et par le fait même, à leurs enjeux économiques et environnementaux. Cependant, depuis 2005, par le biais des dialogues sur le *High North*, le gouvernement norvégien tente tout de même de susciter un intérêt stratégique chez ses alliés. Depuis 2008, il tente de faire la même chose dans les forums de l'OTAN.

Toutefois, il est également vrai que, depuis 2005, la préparation militaire a aussi été privilégiée. Afin de protéger ses enjeux économiques et environnementaux, mais aussi, pour se prémunir face à ses vulnérabilités stratégiques et politiques, le gouvernement norvégien a fait de nombreuses acquisitions d'équipements militaires. Les effets entre les secteurs de sécurité – dont l'environnement, l'économie et la politique - ont donc eu d'importantes conséquences sur le secteur militaire, notamment au niveau de la multiplication de projets étatiques militaires (voir encadré). À cet égard, il ne faut pas non plus sous-estimer les impacts de l'invasion allemande sur la perception de menace dans le secteur militaire en Norvège. Le mythe du « *Never again April 9th* » a d'ailleurs fait en sorte qu'en Norvège, la préparation militaire (*invasion defence*) et le support des alliés sont perçus comme des éléments essentiels de sa politique de sécurité et de défense (Græger, 2005: 49).

**Tableau II : Investissements annoncés par le gouvernement norvégien (2005-2012)**

<p><b>Marine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget 2005-08 : 11360 millions NOK</li> <li>• 5 nouvelles frégates de classe Nansen d'ici 2010 – soient le plus grand investissement jamais effectué par la Défense norvégienne (barentsobserver.com, 6 octobre 2009)</li> <li>• 5 nouveaux navires de classe Skjold d'ici 2010 (Skjold-class missile torpedo boats)</li> <li>• Modernisation des sous-marins de classe Ula</li> <li>• Nouveaux missiles navals et nouveaux radars pour la Garde côtière</li> <li>• Nouveaux navires pour la Garde côtière</li> </ul> <p><b>Forces de l'air</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget 2005-08 : 6900 millions NOK</li> <li>• Des nouveaux hélicoptères – NH-90 - pour les frégates et pour la Garde côtière</li> <li>• Modernisation des F-16</li> <li>• <i>Air-to-ground weapons</i></li> <li>• Nouveaux avions de guerre (fighter jets)</li> <li>• <i>System upgrades on the P-3/C Orion maritime patrol aircraft</i></li> </ul> <p><b>Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du niveau d'activité dans les régions du nord depuis 2006</li> </ul>
---



- Avion transporteur C-130J
- Augmentation de la surveillance aérienne par la Garde côtière norvégienne en mer de Barents (barentsobserver.com, 6 janvier 2009)
- 2010-2012 : le gouvernement norvégien prévoit accroître davantage les investissements destinés aux forces de l'air, à la Marine, à l'Armée et au service de renseignements – soit d'environ 800 millions de NOK par 2012 (Press release, 13 octobre 2009)

Source : ministère de la Défense

### ***Conclusion : la sécurisation et le statu quo stratégique***

Dans ce chapitre, nous avons abordé la question des déchets nucléaires et du débat pétrolier afin de démontrer l'importance économique de la région pour la Norvège et l'importance de la construction intersubjective grandement partagée par l'ensemble des Norvégiens, d'une Russie perçue comme étant menaçante pour l'environnement. Toutefois, malgré cette perception négative bien ancrée dans la population, la Russie est tout de même considérée comme l'acteur principal qui doit jouer un rôle crucial au niveau des dynamiques dans l'Arctique, surtout en ce qui a trait aux enjeux économiques et environnementaux.

Cependant, nous avons aussi démontré que face à la diminution de l'intérêt international pour le territoire norvégien, l'établissement de dialogues avec ses alliés principaux est devenu un impératif pour s'assurer de préserver une liberté d'action dans la région. Selon le nouveau document stratégique de la Défense norvégienne, la liberté d'action norvégienne est d'ailleurs hautement dépendante de leur position stratégique, position qui est grandement définie par un cadre structurel dans lequel l'OTAN, les États-Unis, l'Union européenne et la Russie forment les points centraux de gravité et de puissance (NORVÈGE : Documents analysés – Ministry of Defense, 2009 : 42). Ainsi, les acteurs politiques norvégiens croient donc qu'il faut combiner les divers dialogues entamés avec ses alliés occidentaux avec le développement de la coopération russo-norvégienne afin d'améliorer les relations entre ses alliés et la Russie.

Mais les actions et les priorités du gouvernement norvégien dans l'Arctique démontrent aussi que les trois principaux éléments de sa stratégie de défense traditionnelle – la dissuasion par l'OTAN, la gestion de la Russie par l'assurance et la

recherche constante d'améliorer les relations est-ouest – sont toujours au cœur de sa politique étrangère contemporaine en matière de défense et de sécurité. Ce statu quo stratégique s'explique par sa position géographique, sa vulnérabilité stratégique et politique, mais aussi par l'existence dans la société norvégienne d'un large consensus non politisé en matière de défense et de sécurité. D'ailleurs, « *The Soria Moria Declaration on International Policy* », publié en 2005, démontre qu'il y a un véritable consensus autour du *High North* et de la façon de gérer les enjeux de l'Arctique.

En misant sur le statu quo stratégique, le gouvernement a aussi décidé d'entamer une sécurisation progressive des enjeux non militaire (*soft security*) dans la région. Premièrement, une sécurisation dans le secteur économique (sécurisation des ressources énergétiques) a été engendrée à l'étranger afin d'obtenir un intérêt plus stratégique de la part des Américains. Deuxièmement, en publiant le *High North Strategy* au mois de décembre 2006, le gouvernement norvégien a aussi clairement indiqué que les enjeux dans l'Arctique dépendaient presque exclusivement de sa relation bilatérale avec la Russie. À partir de ce constat et face aux enjeux extrarégionaux, une sécurisation dans le secteur politique (relation bilatérale) a été entamée au cours de l'année 2008. La dégradation de la relation russo-norvégienne ou le retour à la Guerre froide est perçu comme une menace existentielle à l'encontre de ses intérêts régionaux.

Mais cette sécurisation explique aussi le fait que le gouvernement norvégien continue de dire qu'il ne perçoit pas la Russie comme une menace à son intégrité territoriale et cela malgré une présence militaire accrue de la Russie dans le *High North*. Cependant, face à cette nouvelle réalité (présence accrue de la Russie) et face aux transformations importantes perçues par les acteurs norvégiens sur la scène internationale, la Norvège a tout de même augmenté ses dépenses militaires en renforçant la présence des forces armées norvégiennes et en faisant de nombreuses acquisitions d'équipements militaires pour protéger ses enjeux économiques, environnementaux, et politiques, et pour se prémunir contre ses vulnérabilités stratégiques et politiques. Le gouvernement norvégien a également décidé de travailler très fort, en multipliant les discours en ce sens, pour renforcer la présence de l'OTAN dans l'Arctique et donc pour s'assurer de dissuader la Russie par l'OTAN.



## **Chapitre 5 : L'ampleur des enjeux de sécurité contemporains**

Ce dernier chapitre a l'ambition d'exposer trois effets politiques engendrés par les nouvelles perceptions de sécurité et les comportements plus stratégiques du Canada et de la Norvège dans l'Arctique contemporain. Nous croyons tout d'abord qu'ils engendrent une augmentation de l'insécurité dans les sociétés dues aux paradoxes existant dans les secteurs politique et identitaire (cf. pp.38-40) (5.1). Par la suite, la gestion étatique des insécurités a pour effet de faire diminuer la confiance interétatique (5.2) et cette situation de méfiance a pour effet d'augmenter la division politique dans l'Arctique et de ralentir toute construction régionale (5.3).

### **5.1 La sécurisation intensifie les sentiments d'insécurité et justifie le besoin de se protéger militairement**

Dans « *Arctic Meltdown : A Changing World* », un documentaire diffusé sur les ondes de Radio-Canada et de CBC, David Suzuki soutient en introduction qu'une nouvelle Guerre froide serait en train de se préparer. Cette perception d'un retour aux divisions historiques est alimentée d'une part, par les actions et les paroles des gouvernements. D'ailleurs, dans leur discours, surtout au Canada, les acteurs étatiques utilisent des mots qui soulèvent le caractère « urgent » et « existentiel » des enjeux dans l'Arctique contemporain. D'autre part, cette perception est également alimentée par les médias qui, gourmands de nouvelles sensationnalistes, parlent souvent d'une course effrénée vers le « Far Nord » où les États sont engagés dans une lutte sans merci pour obtenir la plus grande part des ressources inexploitées dans la région. Les médias sont en fait des acteurs importants au niveau de la construction intersubjective des menaces dans l'Arctique. Ils contribuent significativement à définir les situations en termes d'altérité, du « nous » versus les « autres ». C'est alors que la population en générale se nourrit de cette information gouvernementale et médiatique et entre aussi à son tour dans le bal de l'incertitude en percevant les enjeux et la situation contemporaine dans la région en termes alarmistes.

L'incertitude engendrée par la définition de la situation contemporaine dans l'Arctique alimente aussi les sentiments d'insécurité dans les sociétés. D'ailleurs, le fait de caractériser les enjeux comme des menaces à la souveraineté ou à l'identité commune

(comme c'est le cas dans les discours officiels canadiens), ou comme des menaces à la souveraineté d'action (comme c'est le cas dans les discours officiels norvégiens), tend à augmenter le sentiment d'insécurité et à perpétuer la démarche sécuritaire. D'autant plus que ces paradoxes liés au secteur politique et au secteur identitaire (ie. *Politique* - Il y a problème que si l'on dit qu'il y a un défi; *Identitaire* - toute politique sécuritaire ayant pour objet l'identité tend à augmenter le sentiment d'insécurité et à perpétuer la démarche sécuritaire) sont aussi alimentés par des vulnérabilités étatiques ressenties dans la population. Dans le cas du Canada et de la Norvège, c'est une relation inégale qui alimente une peur perpétuelle de perdre leur souveraineté ou leur indépendance politique face à des géants. Ainsi, face à cette peur perpétuelle, il ne fait aucun doute que lorsque les sentiments d'insécurité augmentent par le biais des sécurisations, il y a un accroissement d'un sentiment généralisé qu'aucune contremesure adéquate n'est possible pour faire face aux enjeux caractérisés comme étant urgents et existentiels. Il devient alors presque inévitable de justifier la planification des moyens de défense pour assurer sa propre survie, soit par l'acquisition importante de matériels militaires ou par le jeu des alliances. L'autre option est de provoquer une désécurisation des enjeux de souveraineté et d'identité, et donc, par le fait même, faire diminuer les sentiments d'incertitudes et d'insécurité.

La nature même des menaces de sécurité perçues dans l'Arctique justifie donc l'utilisation de mesures extraordinaires pour s'en occuper. Ainsi, en prononçant le mot « sécurité », un représentant de l'État engendre une condition d'urgence qui lui donne le droit d'utiliser tous les moyens nécessaires pour bloquer les développements menaçants. Cela n'est pas obligatoirement le résultat direct d'un acte intentionnel posé par l'élite étatique puisque les perceptions de sécurité sont souvent le fruit d'une construction intersubjective largement partagée par la population. D'ailleurs, la façon de gérer les menaces de sécurité fait elle aussi souvent l'objet d'une construction intersubjective.

En ce qui a trait au Canada et à la Norvège, avant d'entamer le renouvellement de leurs instruments militaires dans l'Arctique pour gérer les nouveaux enjeux de sécurité, il y avait déjà un désir grandissant dans la population de renouveler les capacités militaires de leur État, qu'ils percevaient comme inadaptées ou plutôt insuffisantes. Cela

s'explique par le fait que pendant la Guerre froide, la défense de leur territoire était assurée en grande partie par leurs alliés — les États-Unis et l'OTAN pour les deux, et également la Suède pour la Norvège. En raison de cette protection assurée, les dépenses militaires pouvaient être moins importantes et cela a eu des répercussions sur les perceptions populaires à l'égard de l'état des forces armées norvégiennes et canadiennes au début des années 2000. Mais plus encore, au cours des années 1990, les deux États ont procédé à de nombreuses compressions budgétaires au niveau de leurs forces armées respectives parce qu'il y avait un désir d'assainir les dépenses publiques, mais aussi parce que les menaces du passé n'étaient plus les mêmes.

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, un important débat au sein de la société canadienne et norvégienne a eu lieu. Selon plusieurs, les capacités militaires devaient s'accroître pour correspondre, entre autres, aux nouvelles missions otaniennes et onusiennes. Mais il y avait aussi une perception largement partagée qu'il fallait améliorer les capacités, ne serait-ce que pour arrêter de dépendre des capacités des autres. À titre d'exemple, selon la ministre de la Défense norvégienne, Anne-Grete Strøm-Erichsen, « *such thoughts are further nourished when one sees a cheerful newspaper front page – it does happen, if not very often – that says “Sweden will defend Norway”* (NORVÈGE : Discours analysés - Strøm-Erichsen, 7 janvier 2008).»

Nous croyons donc que ce qui a permis de justifier l'acquisition d'importants instruments militaires pour faire face aux scénarios les plus menaçants dans l'Arctique relève d'une part de l'insécurité engendrée par la définition de la situation dans la région - par la sécurisation - mais d'autre part, la justification relève aussi du désir grandissant dans la population de renouveler les capacités militaires de leur État.

## **5.2 La sécurisation, les sentiments d'insécurité et la planification des moyens de défense engendrent une dégradation de la confiance entre les acteurs étatiques**

Lorsqu'un enjeu est sécurisé, l'acteur de sécurisation va changer sa façon de faire ou d'agir. Ainsi, au Canada, à la suite de la sécurisation des enjeux dans l'Arctique, la coopération circumpolaire a été négligée et au lieu de miser sur les instruments diplomatiques traditionnels, les instruments militaires et la projection de la force sont

devenus les moyens privilégiés pour gérer les incertitudes et les insécurités. En Norvège, pour donner suite à la décision gouvernementale d'accorder une priorité stratégique à l'Arctique, les acteurs politiques norvégiens ont décidé, entre autres, de sécuriser leur relation bilatérale et d'accroître leurs capacités militaires dans la région pour faire face aux incertitudes et pour enrayez les sentiments d'insécurité.

Les changements stratégiques, rhétoriques et matériels, ont toutefois d'importants impacts sur les relations interétatiques dans l'Arctique. Tout d'abord, même la relation entre le Canada et la Norvège pourrait être affectée par le nouveau comportement à Ottawa. Malgré le fait qu'ils sont des alliés importants, l'ambassadeur norvégien au Canada, Tor Berntin Naess, qui a terminé son terme au mois d'août 2009, croit qu'il sera beaucoup plus difficile de travailler ensemble sur des enjeux bilatéraux. Selon lui, « le Canada a changé et la Norvège a le sentiment que les deux États ne sont plus aussi proches politiquement parlant (Article de journaux - *Embassy*, 19 août 2009) ». Il faut dire que la sécurisation dans le secteur militaire au Canada nuit potentiellement à la sécurisation dans le secteur politique en Norvège. En entamant une sécurisation des forces armées de la Russie, les acteurs politiques canadiens font renaître la menace de la Guerre froide.

Mais pour l'ensemble des relations interétatiques dans la région, à partir de la deuxième moitié de la décennie, les actions unilatéralistes, les discours nationalistes et l'absence de contacts de haut niveau au sein du Conseil de l'Arctique semblent désormais avoir caractérisé les développements dans le Nord. Ainsi, préoccupé par les récentes sécurisations et la perception de plus en plus généralisée que les acteurs étatiques agissent davantage en privilégiant les actions unilatéralistes, le Danemark a décidé de convoquer une réunion d'« urgence » à Ilulissat au Groenland au mois de mai 2008. Celle-ci avait pour buts de rassurer l'opinion publique mondiale sur les relations et volontés pacifiques des États régionaux, de réaffirmer l'engagement de tous les États riverains (Canada, Danemark, États-Unis, Norvège et Russie) envers la Convention des Nations Unies sur les droits de la mer, et de créer de nouvelles ententes de gouvernance régionale. La « Déclaration d'Ilulissat » a alors été signée par les cinq États en question.

Cependant, malgré cet exploit de coopération régionale, les liens qui ont été rapidement faits à la fin de l'été 2008 entre les enjeux de sécurité dans la région et la crise russo-norvégienne semblent démontrer que la « *Déclaration* » ne compte pas pour beaucoup dans la balance régionale. Au contraire, elle démontre peut-être plutôt que la région est de plus en plus divisée politiquement, parce qu'elle a exclu les trois autres États membres du Conseil de l'Arctique - l'Islande, la Finlande et la Suède (Griffiths, 2009 : 9).

### ***La crise russo-géorgienne et l'accroissement de la méfiance dans l'Arctique***

L'invasion de la Géorgie par la Russie au mois d'août 2008 a d'ailleurs eu des effets importants dans la région. Selon Griffiths, « les processus d'action et de réaction entre la Russie et les États occidentaux qui ont suivi la crise russo-géorgienne ne peuvent pas être oubliés. Il y a désormais de la méfiance qui règne des deux côtés (...) (Griffiths, 2009 :8). »

Tout d'abord, en réponse aux critiques formulées par les États occidentaux, la Russie a décidé de couper ses liens militaires avec tous les membres de l'OTAN (il y a eu une reprise des pourparlers depuis 2009) et elle n'a pas hésité à augmenter ses vols stratégiques dans l'Arctique. Les acteurs politiques russes ont d'ailleurs de nombreuses incertitudes au niveau de leurs possessions futures, de leur statut régional, ainsi qu'au niveau de l'OTAN qu'ils perçoivent comme étant en train d'empiéter sur leur région stratégique. Cela fait en sorte qu'ils ont commencé à percevoir l'Arctique comme une source de puissance géopolitique (Griffiths, 2009 : 14).

Le Canada a de son côté entamé une resécurisation de la menace militaire russe, ce qui est une preuve discursive que les acteurs politiques canadiens ne perçoivent pas les acteurs politiques russes comme étant dignes de confiance. De plus, le degré de fréquentation entre les deux États a sensiblement diminué depuis 2007 (Article de journaux - *Embassy*, 29 avril 2009). Mais plus encore, la présence militaire russe dans la région, jumelée au fait que le Canada a multiplié ses discours de resécurisation sur le sol américain, pourrait aussi signifier un retour probable des États-Unis dans l'Arctique. En réponse aux insécurités canadiennes, le secrétaire à la Défense aux États-Unis, Robert



Gates, a décidé de s'exprimer sur la relation bilatérale canado-américaine dans la région.

Le 20 novembre 2009, au *Halifax International Security Forum*, il a souligné que :

le Canada et les États-Unis sont tous les deux des États arctiques, un enjeu qui fait aujourd'hui partie de notre ordre du jour bilatéral. Nous partageons des intérêts pour développer plus de brise-glaces. Et même si les États-Unis ont relancé leur relation avec la Russie, nous allons travailler avec le Canada pour nous assurer que l'accroissement des activités russes dans l'Arctique ne mène pas à de mauvais calculs stratégiques ou à des frictions inutiles (Discours du secrétaire à la Défense des États-Unis - Gates, 20 novembre 2009 – traduction libre).

La Norvège a, quant à elle, tenté de sécuriser davantage sa relation bilatérale en demandant à sa population de ne pas tomber dans la « russophobie ». Elle a aussi demandé aux États sur la scène internationale de ne pas caractériser la situation comme un retour à la Guerre froide. Malgré ces demandes, le ministre des Affaires étrangères norvégien, Jonas Gahr Støre, avait toutefois expliqué à son homologue russe, Sergei Lavrov, en novembre 2007, qu'« il est facile de justifier le besoin de se procurer de nouveaux avions de guerre maintenant que la Russie est en train de simuler des attaques sur Bodo (NORVÈGE : Discours analysés - Støre, 18 juin 2008) ». Cette citation démontre très bien les effets que peuvent avoir les nouveaux comportements stratégiques dans la région.

D'ailleurs deux ans plus tard, face aux incertitudes à l'endroit de sa relation bilatérale, la Norvège a commencé de faire appel à l'OTAN pour qu'elle s'investisse stratégiquement dans l'Arctique. Cela pourrait cependant avoir pour résultats un accroissement des activités militaires russes dans la région et une augmentation de la fragmentation politique. Ainsi, en réponse aux demandes norvégiennes, l'OTAN semble désormais vouloir accroître son rôle dans la région (Griffiths, 2009 : 22), mais selon Dimitri Rogozin, le représentant de la Russie à l'OTAN, son État ne souhaite pas coopérer avec l'alliance militaire dans l'Arctique.

S'il y a quelqu'un qui croit que nous serons capables de respirer plus facilement dans l'Arctique advenant la présence d'États extrarégionaux, il se trompe. (...) l'enjeu ne sera pas inclus à l'ordre du jour de la coopération entre la Russie et l'OTAN (...) Il n'y a pas de place pour l'alliance dans la région (Article de journaux - *The Times*, 28 mars 2009 – traduction libre).

### ***Assistons-nous à la naissance d'un dilemme de sécurité régionale?***

D'un point de vue théorique, lorsque des élites et des populations commencent à percevoir les forces armées d'un autre État comme étant menaçantes (comme c'est maintenant le cas dans l'Arctique), les relations interétatiques génèrent habituellement le dilemme de sécurité militaire classique. Désormais, les États arctiques, surtout le Canada, la Norvège et la Russie, procèdent à d'importantes acquisitions militaires destinées à protéger leurs intérêts dans la région. Cet état de fait semble être perçu par l'un et l'autre comme une atteinte à leur sécurité et cela engendre une sorte de course aux armements ou un accroissement de la présence militaire dans la région. De plus, les États-Unis et l'OTAN semblent aujourd'hui avoir décidé de s'investir davantage dans l'Arctique. Cela engendra sûrement d'autres développements régionaux, possiblement un accroissement encore plus accrue de la présence militaire et des acquisitions en matière de défense. (Article de journaux - *Barentsobserver.com*, 6 janvier 2009; 21 août 2009; 18 septembre 2009; 29 septembre 2009; 6 octobre 2009; 16 novembre 2009; 8 décembre 2009; 18 décembre 2009; *The Times*, 28 mars 2009; *Rianovosti*, 28 septembre 2009)

### **5.3 Une région divisée politiquement : entre coopération et stratégie**

Derrière le rideau de la division, les nombreuses institutions régionales et surtout la panoplie de groupes de travail au sein du Conseil de l'Arctique poursuivent toutefois leurs importants travaux qui semblent pour l'instant transcender la rhétorique, les frontières et les conflits. En effet, une multitude d'organisations internationales a été mise sur pied pour répondre au besoin de collaborer sur de nombreux enjeux propre à la région et cela est grandement important pour la coopération régionale. Cependant, les enjeux de sécurité militaire ne sont pas abordés au sein de ces institutions, car elles se limitent pour la plupart aux enjeux scientifiques, environnementaux et à des spécificités techniques. Et encore, il y a certes d'importants liens qui ont été tissés entre les provinces et les fonctionnaires, ainsi qu'entre les organisations transnationales, notamment les organisations autochtones, par contre, l'absence de contact de haut niveau entre les chefs d'État représente aussi une réalité.

La coopération dans l'Arctique est encore jeune et elle est même peut-être toujours à un stade embryonnaire. Elle n'est pas devenue la norme, car il y a un manque de coutume et de structures qui permettraient d'instaurer une habitude de coopération au niveau des plus hautes sphères étatiques. Malheureusement, cette situation ne changera pas d'ici peu, car la région est aussi fragmentée politiquement. À cet égard, quatre constats peuvent expliquer cette division.

Premièrement, la conférence d'Ilulissat au mois de mai 2008 est considérée comme un acte d'exclusion envers les trois autres États de la région, mais aussi envers les États de la communauté internationale. En se rencontrant seuls, les cinq États riverains semblent avoir voulu démontrer que les enjeux dans l'Arctique et la délimitation du plateau continental ne concernent qu'eux-mêmes. Deuxièmement, il y a une division importante en matière de sécurité parmi les cinq États riverains, car quatre des cinq sont membres de l'OTAN. Et troisièmement, il y a aussi une division importante en matière de sécurité au niveau des continents. D'ailleurs, les enjeux de sécurité semblent continuer d'être traités séparément au sein de trois sous-régions – une en Amérique du Nord, une en Europe et une en Russie. Mais encore, quatrièmement, l'Arctique demeure véritablement divisé au niveau des frontières étatiques. Chacun des États continue de percevoir leur territoire nordique en termes nationaux, où la souveraineté, l'identité et l'intégrité territoriale demeurent des concepts importants.

Ces divisions politiques, mêlées au manque de collaboration historique, à un passé marqué par la division et à des vulnérabilités étatiques importantes, font en sorte que la coopération régionale demeure précaire. Ainsi, les récentes sécurisations, les incertitudes, le manque de confiance et les comportements stratégiques qui en découlent font aussi en sorte que l'accroissement de la construction régionale d'un Arctique universelle est fort peu probable dans un avenir proche.

Mais la construction régionale dépend aussi des discours, car par l'écrit et le langage, les régions commencent à exister. Une région n'est donc pas donnée, mais sujette à des choix politiques et historiques, et le discours doit aussi être compatible avec d'autres discours dominants et un modèle de géopolitique reconnue. Ainsi, au cours des années 1990, la construction d'une région circumpolaire universelle faisait partie de la stratégie

canadienne dans l'Arctique. La Norvège faisait également la promotion du multilatéralisme, même si elle a privilégié très rapidement la construction d'une sous-région pour la zone de la mer de Barents. Toutefois, les discours régionaux de ces deux États étaient empreints d'idées favorisant la création d'une coopération harmonieuse entre les États arctiques et avec un important capital politique, le Canada et la Norvège ont été les précurseurs du Conseil de l'Arctique, ainsi que de nombreuses institutions.

Toutefois, pour construire une véritable région circumpolaire, il faut d'importants efforts humains pour instaurer une cohérence régionale et même une identité régionale. Depuis le début des années 2000, les nouveaux enjeux de sécurité perçus par les acteurs politiques canadiens et norvégiens ont fait en sorte que leurs discours favorisent aujourd'hui davantage la construction de l'État-nation (le « *nation building* »). De plus, dans le cas du Canada et de la Norvège, mais aussi de la Russie, l'appartenance à la région relève d'une identité internationale distincte et non d'une identité circumpolaire. Cela a inévitablement des répercussions au niveau de la manière de percevoir la région ainsi que de traiter les enjeux régionaux. Mais plus encore, les États-Unis et le Danemark ne semblent pas non plus vouloir créer une région circumpolaire qui instaurerait une identité commune. Ces derniers sont attachés à la région que par le biais de l'Alaska et du Groenland.

Pour conclure, il faut dire que l'importance accordée à la souveraineté étatique et à l'identité nationale dans les discours de sécurisation, notamment au Canada, démontre que la création d'un nouvel espace géographique imaginé ne représente désormais pas une véritable option aujourd'hui. Et plus encore, la division politique, l'insécurité, la planification des moyens de défense et la méfiance qui semble maintenant caractériser l'Arctique aujourd'hui, ralentira tout effort de construction circumpolaire. Il semble donc que les choix politiques et la perception du modèle géopolitique contemporain ne favoriseront pas la création d'une entité circumpolaire. Pour pouvoir relancer cette construction régionale, il faut une autre désécurisation généralisée, mais surtout, il faut isoler l'Arctique des enjeux extrarégionaux et prendre en compte les enjeux militaires au sein des institutions circumpolaires.

## Conclusion

### *L'examen des enjeux de sécurité par l'entremise des outils de l'École de Copenhague*

Cette recherche a examiné les perceptions de sécurité étatiques en offrant une meilleure compréhension du phénomène de sécurisation, des dynamiques entre les cinq secteurs de sécurité et des effets politiques engendrés par les processus de sécurisation et les comportements stratégiques qui en découlent. Trois constats théoriques peuvent être dégagés de l'examen des enjeux de sécurité perçus par le Canada et la Norvège dans l'Arctique contemporain.

Tout d'abord, l'utilisation des outils théoriques de l'EC pour étudier une région particulière, l'Arctique, démontre que les secteurs de sécurité, en tant qu'outils analytiques, permettent d'analyser la sécurité au niveau du système international à travers des lunettes qui identifient un aspect particulier d'un enjeu, d'une relation et de l'interaction entre les unités d'analyses. Chacun des secteurs ont leurs objets référents, leurs dynamiques et leurs contradictions qui nous ont permis de jeter un regard spécifique et global sur les enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain. Par l'entremise de ces secteurs, nous avons été capables de dresser un important portrait d'ensemble des enjeux perçus comme des questions de sécurité par le Canada et la Norvège, en saisissant la nature même des enjeux de sécurité, qu'elle soit politique, identitaire, environnementale, économique ou militaire.

Mais le concept de sécurisation nous a précisément permis d'étudier la construction de la menace et les perceptions de sécurité au Canada et en Norvège en nous permettant de trouver les arguments de sécurité dans les discours et documents officiels. Ainsi, notre analyse nous a permis d'accroître notre compréhension dans la région sur qui sécurise (acteurs de sécurisation), sur quel enjeu (menace), pour qui ou quoi (objet référent), pourquoi, avec quels résultats (effets), et sous quelles conditions. Dans le contexte de l'Arctique contemporain, cela est important puisque la région semble être caractérisée davantage aujourd'hui par le principe stratégique. Ainsi, la coopération dans l'Arctique peut s'améliorer seulement si nous comprenons les véritables perceptions de sécurité des « autres ». Ce que les outils de l'EC nous permettent de faire.

À cet égard, en prenant également la définition externaliste du concept de sécurisation nous avons été capables d'expliquer davantage les véritables perceptions de sécurité du Canada et de la Norvège. C'est-à-dire que nous avons été capables de comprendre et d'expliquer leurs comportements stratégiques en prenant en compte des éléments socioculturels importants. Ainsi, ce mémoire a démontré que pour comprendre ce qui peut parfois être perçu comme des nouveaux comportements stratégiques, des nouvelles perceptions de sécurité ou des actes de sécurisation, les discours doivent être considérés dans un contexte socioculturel spécifique.

Expliquer le contexte socioculturel par l'entremise de facteurs, comme la géographie, l'histoire, l'identité et la politique, permet en effet de comprendre davantage l'intersubjectivité derrière les constructions des menaces à la sécurité d'un État. En examinant les récits nordiques canadiens et norvégiens, nous avons donc été capables d'expliquer comment les enjeux de l'Arctique sont devenus des questions de sécurité, non seulement au sein du gouvernement, mais aussi dans l'ensemble de la société.

C'est donc par l'entremise des secteurs de sécurité et du concept de sécurisation défini en termes externalistes, que nous avons été capables de démontrer que depuis 2005, au Canada et en Norvège, nous sommes en train d'assister à une sécurisation progressive des enjeux non militaires dans l'Arctique - politiques, identitaires, environnementaux et économiques - et que les effets entre ces secteurs de sécurité ont eu d'importantes conséquences sur le secteur militaire, notamment au niveau de la multiplication de projets étatiques pour la plupart essentiellement militaire, ainsi qu'au niveau d'un déclenchement d'une sécurisation de leur intégrité territoriale ou du moins d'un accroissement de l'insécurité à son égard.

### ***L'étude du Canada et de son Grand Nord : trois grands constats***

Tout d'abord, en ce qui a trait au Canada, nous avons démontré que pour gérer les enjeux de sécurité dans l'Arctique, les acteurs politiques canadiens ont entamé des processus de sécurisation dans deux secteurs de sécurité non traditionnels – le secteur politique et le secteur identitaire – ainsi qu'une resécurisation dans le secteur militaire. La souveraineté et la nordicité sont aujourd'hui perçues comme étant menacées par

d'autres États qui ne reconnaissent pas l'autorité suprême du Canada dans l'Arctique. Ces perceptions de menace à la souveraineté et à l'identité mêlée à trois facteurs importants, telles la géographie, l'histoire et la politique, viennent aussi expliquer le fait le gouvernement a été capable d'entamer, à partir de 2008, une sécurisation de son intégrité territoriale. Celle-ci est désormais perçue comme étant menacée par les forces militaires de la Russie.

Mais nous avons aussi démontré que l'Arctique fait probablement partie d'un renouvellement stratégique global en matière de politique étrangère et de défense au Canada et que les sécurisations ont été rendues possibles grâce à ce désir de renouvellement. L'idée selon laquelle le Canada tire une influence de son rôle de champion de la médiation, du maintien de la paix et du multilatéralisme a été remise en question dans les discours et documents officiels. D'ailleurs, ce sont plutôt les idées continentalistes qui sont aujourd'hui appliquées dans l'Arctique. Les actions et la rhétorique sont plus unilatéralistes, l'utilisation de la force est perçue comme étant un recours légitime dans la région et le gouvernement fait la promotion, dans ses discours sécuritaires, d'un Canada perçu comme une puissance arctique et une superpuissance énergétique en émergence.

Et encore, l'idée selon laquelle le Canada peut devenir plus fort en s'alignant davantage aux États-Unis semble aussi être de mise dans l'Arctique. Il y a effectivement un désir au sein du gouvernement canadien de s'aligner avec les États-Unis sur la majorité des enjeux mondiaux. À cet égard, le fait que les discours de resécurisation ont été prononcés pour la plupart aux États-Unis semble démontrer que le gouvernement canadien aimerait susciter un regain d'intérêt stratégique des Américains dans la région et cela malgré les tensions existant entre les deux États au niveau du PNO et de la mer de Beaufort. La resécurisation de la Russie sur le sol américain semble avoir permis au gouvernement canadien d'obtenir un engagement ferme de la part du gouvernement américain à l'endroit de l'insécurité générée par la présence accrue des militaires russes dans l'Arctique. Le serment de Kingston semble donc être toujours bien actuel.

### ***L'étude de la Norvège et de son High North : trois grands constats***

En ce qui a trait à la Norvège, nous avons démontré que la Russie est considérée comme l'acteur principal dans le *High North*. Cet État est au centre des préoccupations norvégiennes. D'ailleurs, à partir de 2008, à la suite d'événements régionaux, mais surtout extrarégionaux, une sécurisation de sa relation bilatérale a été entamée face aux perceptions de plus en plus généralisées dans la région, mais aussi au sein de leur population, que nous sommes en train d'assister à un retour aux réalités stratégiques de la Guerre froide. Cette situation aurait pour conséquence de mettre en péril les intérêts norvégiens dans la région, ainsi que sa liberté d'action.

Mais nous avons également démontré qu'il y a une perception grandement partagée au sein des acteurs politiques norvégiens que l'intérêt international pour le territoire de leur État est en déclin et qu'il est donc devenu impératif pour la Norvège de susciter de l'intérêt chez leurs alliés occidentaux. Une sécurisation économique a été intégrée à leur discours aux États-Unis, afin justement de susciter un regain stratégique pour le *High North*.

Et encore, les appels répétés pour que l'OTAN s'intéresse davantage à la région semblent démontrer qu'il y a au moins, au sein des acteurs politiques norvégiens, un accroissement de l'insécurité à l'égard de leur intégrité territoriale. L'absence de sécurisation dans le secteur militaire s'explique par la sécurisation entamée dans le secteur politique et donc par la place centrale de la Russie dans la région, mais le recours à l'OTAN démontre aussi que les acteurs norvégiens veulent dissuader leur voisin par l'entremise de l'alliance militaire occidentale.

Le gouvernement norvégien privilégie donc toujours les trois éléments traditionnels de sa politique de défense et de sécurité. La dissuasion par l'OTAN semble avoir été assurée, la relation russo-norvégienne demeure un enjeu de sécurité important qui doit être géré par la normalisation des relations et par l'assurance, et encore, s'assurer d'améliorer les relations est-ouest demeure aussi un objectif stratégique important. Pour gérer les enjeux dans l'Arctique, la Norvège favorise donc le statu quo stratégique.



### ***La sécurité comprise comme un acte de langage***

En traitant la sécurité comme un acte de langage (*a security speech act*), où le simple fait d'affirmer que quelque chose est un enjeu de sécurité fait en sorte que celui-ci le devient, nous avons été en mesure de faire ressortir l'effet performatif du langage, c'est-à-dire qu'exprimer un énoncé c'est exécuter une action. Cette action a des répercussions, c'est-à-dire que l'acteur de sécurisation va changer sa façon de faire ou d'agir. Ainsi, notre examen des enjeux de sécurité perçus par le Canada et la Norvège a démontré aussi que « parler sécurité », a non seulement des effets au sein de la société de l'État à l'étude, mais également sur les relations interétatiques. Trois effets importants ont été démontrés.

Tout d'abord, la sécurisation des enjeux dans le secteur politique et identitaire fait accroître l'insécurité et l'incertitude au niveau des sociétés. Pour répondre aux insécurités engendrées par la perception d'une menace à la souveraineté ou à l'identité commune, un État peut, d'une part, tenter de désécuriser les enjeux politiques et identitaires ou, d'autre part, il peut privilégier les instruments militaires et un comportement plus stratégique. Cette deuxième option a pour effet d'augmenter la méfiance au niveau des relations interétatiques, surtout lorsque l'intégrité territoriale devient également un enjeu de sécurité.

L'Arctique contemporain a, depuis 2005, subi les contrechocs des comportements stratégiques des États régionaux. Les actions unilatéralistes inquiètent certains États arctiques, comme le démontre la réunion convoquée par le Danemark au mois d'août 2008. De plus, des événements extrarégionaux, comme la crise russo-géorgienne, ont été liés aux enjeux régionaux. Ainsi, la conférence à Ilulissat et les liens effectués avec l'invasion de la Russie en Géorgie ont fait augmenter la division politique dans la région et cela nuit vraisemblablement à la construction régionale de l'Arctique.

Mais les comportements stratégiques sont aussi liés, entre autres, aux intérêts économiques, qui sont d'ailleurs perçus en termes purement nationaux. Le discours visant la construction régionale, surtout dans le cas du Canada et de la Russie, a donc été remplacé par un discours embrassant la construction de l'État-nation (le « *nation*

*building* »). Ainsi, les choix politiques actuels et la perception du modèle géopolitique contemporain de l'Arctique ne favoriseront pas la création d'une entité circumpolaire dans un avenir proche.

### **Ouverture pour de futures recherches**

L'EC s'est intéressée au concept de sécurité et au processus lié à son utilisation dans le domaine politique. Elle considère la sécurité comme une pratique sociale précise et non une question objective. Pour l'EC, « parler sécurité » est considéré comme une action et un comportement. La sécurité est d'ailleurs évoquée lorsqu'un enjeu est présenté comme une menace existentielle à l'endroit d'un objet référent, c'est-à-dire quelque chose qui est perçu comme étant menacé d'extinction et qui a un droit légitime à la survie. La sécurisation est le concept qui permet d'englober l'action discursive. Elle est perçue comme un choix et une action explicitement politique, et plus précisément, comme l'établissement intersubjectif d'une menace existentielle qui est suffisamment importante pour avoir des effets politiques substantiels.

Notre examen des perceptions de sécurité perçues par le Canada et la Norvège par l'entremise des outils de l'EC nous a d'ailleurs permis de faire ressortir d'importants éléments de leur stratégie en matière de politique étrangère et de sécurité. Nous avons mis en lumière des facteurs comme la géographie, l'identité, la politique et l'histoire qui nous ont permis de comprendre davantage la construction intersubjective des enjeux de sécurité. Nous avons par la suite été en mesure de dresser un important portrait des comportements stratégiques des deux États. Cela nous a permis de soutenir, d'une part, que le Canada a entamé un renouvellement stratégique global et que l'Arctique est au cœur de ce processus, et d'autre part, que la Norvège a, de son côté, décidé de privilégier le statu quo stratégique pour répondre aux enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain.

Nous avons donc abordé par le biais des outils de l'EC, d'une certaine manière, la culture stratégique du Canada et de la Norvège. Celle-ci est généralement définie dans la théorie, comme un « ensemble cohérent et persistant d'idées propre à un contexte sociohistorique donné qu'entretient une communauté à l'égard de l'usage de la force

armée et du rôle des institutions militaires (Roussel, 2007 : 18). » On ne peut s'empêcher de voir une certaine complémentarité entre la théorie de la sécurisation et la culture stratégique, prise dans la perspective du projet constructiviste. Dans cette perspective, le comportement stratégique des agents s'explique plus par des facteurs idéels, comme la culture stratégique, que par des facteurs matériels. À cet égard, il serait intéressant d'amalgamer ces deux projets de recherche et de se poser quelques questions. À savoir - La sécurisation serait-elle l'expression de la culture stratégique dominante? La culture stratégique est-elle la pré-condition d'un processus de sécurisation réussi, c'est-à-dire, pour qu'un discours sécuritaire devienne légitime socialement, doit-il être cohérent avec la culture stratégique dominante? Ou encore, comme c'est peut-être le cas pour le Canada, la sécurisation permet-elle de faire évoluer la culture stratégique en agissant comme un élément - un comportement - pouvant engendrer ou compléter une rupture avec la culture stratégique du passé?

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Atland, Kristian. 2008, « Mikhail Gorbatchev, the Murmansk Initiative, and the Desecuritization of Interstate Relations in the Arctic », *Cooperation and Conflict: Journal of the Nordic International Studies Association*, Vol. 43, No. 3, p. 289-311.
- Archer, Clive. 1990, « Arctic Cooperation: A Nordic Model », *Security Dialogue*, Vol. 21, No. 2, p.165-174.
- Baldwin, David. Octobre 1995, « Security Studies and the End of the Cold War », *World Politics*, Vol. 48, p. 117-141.
- Balzacq, Thierry. 2005, « The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context », Dans *European Journal of International Relations*, Vol. 11, No. 2, p.171-200.
- Betts, Richard K. octobre 1997 « Should Strategic Studies Survive? », *World Politics*, Vol. 50, p.7-33.
- Bigo, Didier. 1995, « Grands Débats dans un Petit Monde. Les débats en relations internationales et leur lien avec le monde de la sécurité », *Cultures & Conflits*, Vol. 3, No. 19, p.7-48.
- Booth, Ken. 1991, « Security in Anarchy : Utopian Realism in Theory and Practice », *International Affairs*, Vol. 67, No. 3, p.527-545.
- Borgerson, G. Scott. Mars/avril 2008, « Arctic Meltdown: The Economic and Security Implications of Global Warming », *Foreign Affairs*.
- Bourdieu, Pierre. 1991, *Language and Symbolic Power*. Cambridge: Harvard University Press.
- Bourdieu, Pierre. 1982, *Ce que parler veut dire*. Paris : Librairie Arthène Fayard.
- Buzan, Barry, Wæver, Ole et Jaap de Wilde. 1998, *Security: A New Framework for Analysis*. Boulder, CO: Lynne Rienner.
- Buzan, Barry et Ole Wæver. 1997, « Slippery? Contradictory? Sociologically Untenable? The Copenhagen School Replies », *Review of International Studies*, Vol. 23, No. 2, p.143-152.
- Buzan, Barry. 1997, « Rethinking Security after the Cold War », *Cooperation and Conflict*, Vol. 32, No. 1, 1997, p.5-28.

- Buzan, Barry, Charles Jones et Richard Little. 1993a, *The Logic of Anarchy : Neorealism to Structural Realism*. New York: Columbia University Press.
- Buzan, Barry. 1993, « From International System to International Society: Structural Realism and Regime Theory Meet the English School », *International Organization*, Vol. 43, No. 3, p.327-352.
- Buzan, Barry. 1991, *People, States and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*. 2e Édition, Boulder: Lynne Rienner.
- Buzan, Barry. 1987, *An Introduction to Strategic Studies: Military Technology and International Relations*. London: Macmillan.
- Carnaghan, Matthew et Allison Goody (Division des affaires politiques et sociale), 26 janvier 2006, « *La souveraineté du Canada dans l'Arctique* », Bibliothèque du Parlement, PRB 05-61F, Service d'information et de recherche parlementaires.
- Carr, E.H. 1939, *The Twenty Years' Crisis 1919-1939: An Introduction to the Study of International Relations*. London and Basingstoke: Macmillan.
- Coates, K.S. et W.R. Morrison. 1992, *The Alaska Highway in World War II : The U.S. Army of Occupation in Canada's Northwest*. University of Toronto Press: Toronto.
- Elliot-Meisel, Elizabeth B. 1998, *Arctic Diplomacy : Canada and the United States in the Northwest Passage*. American university studies, New York, Peter Lang.
- Deudney, Daniel. 1990, « The Case Against Linking Environmental Degradation and National Security ». *Millenium*, Vol. 19, No. 3, p.441-473.
- Fagan, Brian. 2008, *The Great Warming: Climate Change and The Rise and Fall of Civilizations*. New York, Bloomsbury Press.
- Forget, Dominique. 2007, *Perdre le Nord*. Montréal: Boréal/Névé.
- Fougner, Tore. 2006, « Economic Nationalism and Maritime Policy in Norway ». *Cooperation and Conflict*, Vol. 41, No. 2, p.177-201.
- Fukuyama, Francis. 1995, *Trust: Social Virtues and the Creation of Prosperity*. New York: Free Press.
- Gjertz, Ian et Berit Morkved. 1998, « Norwegian Arctic Expansionism, Victoria Island (Russia) and the *Bratvaag* Expedition ». *Arctic*, Vol. 51, No. 4, p.330-335.
- Gilpin, Robert. 1987, *The Political Economy of International Relations*. Princeton University Press.

- Græger, Nina et Halvard Leira. 2005, « Norwegian Strategic Culture after World War II: From a Local to a Global Perspective ». *Cooperation and Conflict*, Vol. 40, No. 1, p.45-66.
- Greenaway, Keith (rapporteur). 1991 *The Arctic Environment and Canada's International Relations: The Report of a Working Group of the National Capital Branch of the Canadian Institute of International Affairs*, Ottawa: CARC Publishing.
- Griffiths, Franklyn. 2009, « Towards A Canadian Arctic Strategy ». *Canadian International Council – Conseil International du Canada*, p.1-36.
- Griffiths, Franklyn. Juillet 2008, « Towards A Canadian Arctic Strategy ». *Canadian International Council – Conseil International du Canada*, Preliminary Paper, p.1-6.
- Griffiths, Franklyn. Printemps 2004 « Pathetic Fallacy: That Canada's Arctic sovereignty is on Thinning Ice ». *Canadian Foreign Policy*, Vol. 11, No. 3, p.1-16.
- Griffiths, Franklyn. Printemps 2003, « The Shipping News : Canada's Arctic Sovereignty not on Thinning Ice ». *International Journal*,. Vol. 58, No. 2, p.257.
- Griffiths, Franklyn. Printemps 2009, « The northwest passage in transit ». *International Journal*, Vol. 54, No. 2, p.189.
- Griffiths, Franklyn. 1988, « The Arctic as an International Political Region », *Canadian Papers in Peace Studies*, Science for Peace/Samuel Stevens, Toronto, n°3, p.1-24.
- Henrikson, A.K. 1992, « Wings for Peace : Open Skies and Transpolar Civil Aviation », dans J. Käkönen (Dir.) *Vulnerable Arctic: Need for an Alternative Reorientation*. Tampere: Tampere Peace Research Institute.
- Heininen, Lassi. Draft of August 2008, « Geopolitics of a Changing North », Position Paper for the 5<sup>th</sup> NRF Open Assembly, September 24<sup>th</sup>-27<sup>th</sup> 2008,, p.9. En ligne: [http://www.nrf.is/Open%20Meetings/Anchorage/Position%20Papers/Heininen\\_5thNRF\\_position\\_paper\\_session1.pdf](http://www.nrf.is/Open%20Meetings/Anchorage/Position%20Papers/Heininen_5thNRF_position_paper_session1.pdf). [Page consultée le 21 avril 2009]
- Hoffman, Aaron M. 2002, « A Conceptualization of Trust in International Relations », *European Journal of International Relations*, Vol. 8, No. 3, p.375-401.
- Huebert, Rob. Août 2008, « Canadian Arctic Security: Preparing for a Changing Future », *Behind the Headline*, Vol. 65, No. 4, p.14-21.
- Huebert, Rob. 2005, « Renaissance in Canadian Arctic security? », *Revue militaire canadienne*, Vol. 6, No. 4, p.17-29.

- Huebert, Rob. Été 2003, « The Shipping News Part II : How Canada's Arctic Sovereignty in on thinning ice », *International Journal*. Vol. 58, No. 3, p.295.
- Huebert, Rob. Printemps 1999, « Canadian Arctic Security Issues : Transformation in the Post-Cold War Era », *International Journal*, Vol. 54, No. 2.
- Huysman, Jef. 1999, « Language and the Mobilisation of Security Expectations. The Normative Dilemma of Speaking and Writing Security », Paper for the ECPR Joint Sessions, workshop Redefining Security, Mannheim, p.26-31.
- Ingebristen, Christine. 1997, « Redifining National Security: Scandinavia Comes Out of the Cold », *The Journal of Strategic Studies*, Vol. 20, No. 3, p. 27-44.
- Jensen, Øystein. 2008, « Arctic shipping guidelines: towards a legal regime for navigation safety and environmental protection », *Polar Record*, Vol. 44, No. 229, p.107-114.
- Jensen, Leif Christian. 2007, « Petroleum discourse in the European Arctic: the Norwegian case », *Polar Record*, Vol. 43, No. 226, p.247-254.
- Kennedy, Paul. 1987, *The Rise and Fall of The Great Powers*. New York, Random House, Inc.
- Keskitalo, Carina. 2007, « Development of the Arctic as an International Region », *Cooperation and Conflict*, Vol. 42, No. 2, p.187-205.
- Kissinger, Henry, 1957, *A World Restored: From Castlereagh, Metternich and the Restoration of Peace, 1812-1822*. Boston; Houghton Mifflin.
- Klare, T. Michael. 2001, *Resource Wars : The New Landscape of Global Conflict*, New York: Henry Hold and Company.
- Koivurova, Timo et David L. Vanderzwaag, 2007, « The Arctic Council at 10 Years : Retrospect and Prospects ». *U.B.C. Law Review*, Vol. 40, No. 121.
- Kolodziej, A. Edward. 2010, « Security Studies for the Next Millenium: Quo Vadis? ». *ACDIS Occasional Papers*, University of Illinois at Urbana-Champaign, p.1-12.
- Luciani, Giacomo. 1989, « The Economic Content of Security ». *Journal of Public Policy*, Vol. 8, No. 2, p.151-173.
- Lakatos, Imre. 1978, *Science and Pseudoscience*, Philosophical Papers.
- Lasserre, Frédéric, 2007a, « La souveraineté canadienne dans le Passage du Nord-Ouest », *Options Politiques*, p 34-41.

- Lasserre, Frédéric et Caroline Rivard. 2007b, «L'exploitation des ressources naturelles du sous-sol dans l'Arctique: vers une rapide expansion ?», *Pôles Info n°13*, Association du Cercle Polaire, en partenariat avec l'Institut Polaire Français (IPEV), [www.lecerclepolaire.com](http://www.lecerclepolaire.com), 25 p.
- Macleod, Alex et Dan O'Meara. 2007, *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*. Éditions Athéna.
- Macleod, Alex, Evelyne Dufault et F. Guillaume Dufour, 2004a, *Relations Internationales : Théories et concepts*. 2<sup>e</sup> Édition, Éditions Athéna.
- Macleod, Alex, Isabelle Masson et David Morin. 2004b, « Identité nationale, sécurité et la théorie des relations internationales », *Études Internationales*, Vol. 35, No. 1, p.7-24.
- Mahnken, Thomas. 2002, « The Future of Strategic Studies ». *Journal of Strategic Studies*, Vol.25, No. 1, p.10-17.
- March, James G. et Johan P. Olsen. 2004, « The Logic of Appropriateness », arena : Center for European Studies, University of Oslo, Working Papers. En ligne: [http://www.arena.uio.no/publications/papers/wp04\\_9.pdf](http://www.arena.uio.no/publications/papers/wp04_9.pdf). [Page consultée le 12 septembre 2008]
- Massie, Justin et Stéphane Roussel. 2009, « Au service de l'unité : le rôle des mythes en politique étrangère canadienne ». *Canadian Foreign Policy/La politique étrangère du Canada*, p.67-93. En ligne : [www.carleton.ca/cfpj/CFP%2014-2%20-%20Article%205%20Massie%20Roussel.pdf](http://www.carleton.ca/cfpj/CFP%2014-2%20-%20Article%205%20Massie%20Roussel.pdf). [Page consultée le 20 octobre 2009]
- Massie, Justin. 2007, « Une culture stratégique idéaliste, libérale et défensive? Analyse de l'Énoncé de politique internationale du Canada », dans Stéphane Roussel 2007 (Dir.), *Culture Stratégique et politique de défense : L'expérience canadienne*, p.201-213.
- McRae, Donald. 2007, « Arctic Sovereignty? What is at Stake? », *Behind the Headlines: Canadian International Council*, Vol. 64, No. 1, p. 1-23.
- Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin. 2007, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Njølstad, Olav. 2006, « Atomic intelligence in Norway during the Cold War », *Journal of Strategic Studies*, Vol. 29, No. 4, p.653-673.
- Offerdal, Kristine. 2009, « The European Arctic in US foreign energy policy: the case of the Norwegian high north », *Polar Record*, Vol. 45, No. 232, p.59-71.



- Østerud, Øyvind et Per Selle. 2006, « Power and Democracy in Norway : The Transformation of Norwegian Politics », *Scandinavian Political Studies*, Vol. 29, No. 1, p.25-46.
- Palosaari, Teemu et Frank Möller. 2004, « Security and Marginality : Arctic Europe after the Double Enlargement », *Cooperation and Conflict*, Vol.39, No. 3, p. 255-281.
- Pelaudeix, Cécile. 2006, « Culture de l'Arctique, identité nationale et enjeux circumpolaires au Canada ». Exposé présenté le 20 avril 2006, Centre d'Études canadiennes – Institut d'Études Politiques de Grenoble. En ligne : <http://web.upmf-grenoble.fr/cec38/fra/pelaudeixCANADA.pdf>. [Page consultée le 5 janvier 2008]
- Plouffe, Joël. 2008, « *Les États-Unis et l'Arctique depuis la fin de la guerre froide : renouvellement d'une vulnérabilité américaine ou prolongement d'un statu quo stratégique* ». Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Popper, Karl Raimund. 2002, *Conjectures and Refutations : The Growth of Scientific Knowledge*, Routledge.
- Purver, Ronald. 1988, « Arctic Security: The Murmansk Initiative and Its Impact », *Current Research on Peace and Violence*, Vol. 11, p. 147-158.
- Rengger, Nicholas. 1997, « The ethics of trust in world politics », *International Affairs*, Vol. 73, No. 3, p.469-487.
- Roussel, Stéphane. 2008a, « Rivalités à fleuret moucheté sur l'Arctique », *L'État du monde 2009*, La Découverte/Boréal, Paris/Montréal, p. 72-77.
- Roussel, Stéphane et François Perreault. 2008b, « Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques », dans *L'état du Québec 2009*, Miriam Fahmy (dir.), Montréal: Fides, p. 574-579.
- Roussel, Stéphane. 2007, *Culture stratégique et politique de défense : L'expérience canadienne*. Outremont, Éditions Athéna.
- Sawhill, Steven G. 2000, « Cleaning-up the Arctic's Cold War Legacy : Nuclear Waste and Arctic Military Environmental Cooperation ». *Cooperation and Conflict*, Vol. 35, No. 2, p.5-36.
- Shadwick, Martin. Été 2002, « L'Arctique : un territoire exposé ». *Revue militaire canadienne*, Vol. 3, No. 2, p.65-66.
- Stritzel, Holger. 2007, « Towards a Theory of Securitization: Copenhagen and Beyond », *European Journal of International Relations*, Vol. 13, No. 3, p. 357-383.

- Tennberg, Monica. 2007, « Trust in International Environmental Cooperation in Northwestern Russia », *Cooperation and Conflict*, Vol. 42, No. 3, p.321-335.
- Thériault, Yves. 1981, *Agaguk*. Montréal, Éditions les QUINZE.
- Tremblay, Stéphane. 2008, « La stratégie de défense du gouvernement Harper : politique cohérente et justifié? », dans *L'état du Québec 2009*, Miriam Fahmy (dir.), Montréal: Fides, p. 548-553.
- Tunander, Ola. 2008, « Geopolitics of the North : Geopolitik of the Weak : A Post-Cold War Return to Rudolf Kjellén », *Cooperation and Conflict*, Vol. 43, No. 2, p.164-184.
- Wæver, Ole. 1998, "Insécurité, identité: une dialectique sans fin", dans A.-M. Le Gloanec (dir), *Entre union et nations. L'État en Europe*, Paris : Presses de Sciences-Po, p.91-138.
- Wæver, Ole. 1995, "Securitization and Desecuritization", dans Ronnie D. Lipschutz (ed.), *On Security*. New York: Columbia University Press.
- Walt, Stephen. 1991, « The Renaissance of Security Studies », *International Studies Quarterly*, Vol. 35, p. 211-239.
- Williams, Glyn. 2007, *The Quest for the Northwest Passage*. London, The Folio Society.
- Williams, Michael C. 2003, « Words, Images, Enemies : Securitization and International Politics », *International Studies Quarterly*, Vol. 47, p. 511-531.
- Wilson, Elana. 2007, « Arctic unity, Arctic difference: mapping the reach of northern discourses », *Polar Record*, Vol. 43, No. 225, p.125-133.
- Wirtz, James et Lawrence Freedman. 2003, « A New Agenda for Security and Strategy », Dans *Strategy in The Contemporary World*. Oxford: Oxford University Press, p. 309-342.
- Young, Oran R. 2009, « Whither the Arctic? Conflict or cooperation in the circumpolar north », *Polar Record*, Vol. 45, No. 232, p. 73-82.
- Young, Oran R. 2009b, « Whither the Arctic 2009? Further developments north », *Polar Record*, Vol. 45, notes, p.179-181.
- Young, Oran R. 2009c, « Arctic State Changes: Implications for Governance », Draft – March 2009 - prepared for 2030 North, A National Planning Conference, Ottawa, 1-4 June 2009. En ligne: <http://www.arcticgovernance.org/arctic-state-changes-implications-for-governance.4612116-142902.html> [Page consultée le 30 septembre 2009]

Zakheim, Dov S. 1998, « The United States and the Nordic Countries During the Cold War », *Cooperation and Conflict*, Vol.33, No. 2, p.115-129.

### **CANADA : Documents analysés**

MAECI - Ministère des Affaires étrangères et du commerce international du Canada, 2000, « *Le Volet nordique de la politique étrangère du Canada* », Préparé par la Direction général des communications ». En ligne : <http://www.international.gc.ca/polar-polaire/assets/pdfs/ndcfp-fr.pdf>.

Canada. Survol. 2005, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde, Énoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa : Bureau du Conseil privé.

Canada. Défense. 2005, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde, Énoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa : Bureau du Conseil privé.

Canada. Diplomatie. 2005, *Fierté et influence : notre rôle dans le monde, Énoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa : Bureau du Conseil privé.

### **CANADA : Discours analysés**

Bureau du Conseil privé. 2 février 2004, « Discours du Trône ouvrant la 3<sup>e</sup> session de la 37<sup>e</sup> législature du Canada ». En ligne : <http://www.pco-bcp.gc.ca>

Bureau du Conseil privé. 5 octobre 2004, « Discours du Trône, ouvrant la 1<sup>ère</sup> session de la 38<sup>e</sup> Législature du Canada ». En ligne : <http://www.pco-bcp.gc.ca>

Bureau du Conseil privé. 16 octobre 2007, « Discours du Trône ouvrant la 2<sup>e</sup> session de la 39<sup>e</sup> législature du Canada ». En ligne : <http://www.pco-bcp.gc.ca>

Bureau du Conseil privé. 6 octobre 2004, « Adresse du premier ministre Paul Martin en réponse au discours du Trône de la 38<sup>e</sup> législature du Canada ». En ligne : <http://www.pco-bcp.gc.ca>

Bureau du Conseil privé. 5 avril 2006, « Le Premier ministre appuie le discours du Trône ». En ligne : <http://www.pco-bcp.gc.ca>.

Mackay, Peter. 15 août 2008, « Communiqué de presse : Visite nordique annoncée par Peter Mackay et le Chef d'État major General Walt Natynczyk ». Ministère de la Défense. En ligne : <http://www.forces.gc.ca>.

Cannon, Lawrence. 6 avril 2009, « Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, au « Center for Strategic and International Studies » sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique ». Washington, D.C.. En ligne : <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/387040.aspx?lang=fra>

Cannon, Lawrence. 30 mars 2009, « Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères l'honorable Lawrence Cannon, devant le Conseil des relations internationales de Montréal « Notre Souveraineté dans l'Arctique : une priorité pour le gouvernement du Canada ». Montréal. En ligne : <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/386986.aspx?lang=fra>

Cannon, Lawrence. 11 mars 2009, « Notes pour une allocution du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique ». Whitehorse, Yukon. En ligne : <http://www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/386933.aspx?lang=fra>

Harper, Stephen. 28 août 2008, « Le PM annonce que le nouveau brise-glaces de classe polaire portera le nom de l'ancien Premier ministre John. G. Diefenbaker ». Inuvik, Cabinet du premier ministre. En ligne : <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=1&id=2251>

Harper, Stephen. 26 août 2008, « Le PM annonce un plan de recensement et de défense des ressources du Nord – Le Premier ministre amorce sa tournée du Nord en élargissant le programme de cartographie ». Ottawa, Cabinet du premier ministre. En ligne : <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=1&id=2242>

Harper, Stephen. 12 mai 2008, « Le PM dévoile la Stratégie de défense le Canada d'abord ». Halifax, Cabinet du premier ministre. En ligne : <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=1&id=2095>

Harper, Stephen. 10 mars 2008, « Le Premier ministre Harper remplit son engagement envers le « nouveau Nord » ». Yellowknife, Cabinet du premier ministre. En ligne : <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=1&id=2015>

Harper, Stephen. 10 août 2007, « Le Premier ministre annonce l'élargissement des installations et des opérations des Forces canadiennes dans l'Arctique ». Baie Resolute, Cabinet du premier ministre. En ligne : <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=1&id=1784>

Harper, Stephen. 12 août 2006, « Le Premier ministre souligne le rôle capital que jouent les Forces canadiennes pour renforcer notre souveraineté dans l'Arctique ». Iqaluit, Cabinet du premier ministre. En ligne : <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=1&id=1273>

Harper, Stephen. 20 septembre 2006, « Discours prononcé devant l'Economic Club de New York ». New York, Cabinet du premier ministre. En ligne : <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1327>

### **Discours du secrétaire à la Défense des États-Unis:**

Gates, Robert. 20 novembre 2009, *Halifax International Security Forum*. En ligne: <http://www.gmfus.org/halifax/> [Page consultée le 2 décembre 2009]

### **NORVÈGE : Documents analysés**

Ministry of Defense. 2009, « New strategic concept for the Norwegian Armed Forces ». Capable Force. En ligne : <http://www.regjeringen.no/en/dep/fd/whats-new/News/2009/new-strategic-concept-for-the-norwegian-.html?id=586698>

Ministry of Foreign Affairs. 2005, « Report No. 30 to the Storting (2004-2005): Opportunities and Challenges in the North ». En ligne: [http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Documents/Propositions-and-reports/Reports-to-the-Storting/20042005/report\\_no-30\\_to\\_the\\_storting\\_2004-2005.html?id=198406](http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Documents/Propositions-and-reports/Reports-to-the-Storting/20042005/report_no-30_to_the_storting_2004-2005.html?id=198406)

Ministry of Defense. 2004, « Relevant Forces: Strategic Concept for the Norwegian Armed Forces- White Paper 2004 ». En ligne: <http://www.regjeringen.no/en/dep/fd/documents/Handbooks-and-brochures/2005/Relevant-force.html?id=419505>

Ministry of Defense. 1995, « Security Policy Framework ». En ligne: [http://www.regjeringen.no/en/dep/fd/documents/tidsskrift\\_nyhetsbrev/1996/Fact-Sheet-0395-Security-Policy-Framework.html?id=420897](http://www.regjeringen.no/en/dep/fd/documents/tidsskrift_nyhetsbrev/1996/Fact-Sheet-0395-Security-Policy-Framework.html?id=420897)

Office of the Prime Minister. 2005, « The Soria Moria Declaration on International Policy». Report 04.02.2007. En ligne : <http://www.regjeringen.no/en/dep/smk/documents/Reports-and-action-plans/rapporter/2005/The-Soria-Moria-Declaration-on-Internati.html?id=438515>

Ministry of Foreign Affairs. 2006, « The Norwegian Government's High North Strategy ». En ligne: <http://www.regjeringen.no/upload/UD/Vedlegg/strategien.pdf>

### **NORVÈGE : Discours analysés**

Office of the Prime Minister. 2 octobre 2008, « The speech from the throne by His Majesty the King on the occasion of the opening of the 153<sup>rd</sup> session of the Storting ». En ligne: <http://www.regjeringen.no/en/dep/smk/documents/The-Speech-from-the-Throne/Jens-Stoltenbergs-second-Government-1710/the-speech-from-the-throne-by-his-majest-3.html?id=528589>

Fjærvoll, Dag Jostein. 1<sup>er</sup> février 1999, « *Norway, NATO and North Europe : Opening statement at the Leankollen Conference* ». Ministry of Defence. En ligne : [http://www.regjeringen.no/sc/dokumeantavuorka/Regjeringen-Bondevik-I/fd/262045/262819/norway\\_nato\\_and\\_north\\_europe.html?id=262880](http://www.regjeringen.no/sc/dokumeantavuorka/Regjeringen-Bondevik-I/fd/262045/262819/norway_nato_and_north_europe.html?id=262880)

- Godal, Tore Bjørn. 16 février 2001, « The Long Term Defence Plan for 2002- 2005 ». Ministry of Defence. En ligne : <http://www.regjeringen.no/en/dep/fd/documents/Handbooks-and-brochures/2001/The-long-term-defence-plan-for-2002-2005---Short-version-text.html?id=419317>
- Støre, Jonas Gahr. 10 février 2009, « Foreign Policy Address to the Storting ». Oslo. En ligne: [http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/utenriksministeren/2009/address\\_storting0902.html?id=545344](http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/utenriksministeren/2009/address_storting0902.html?id=545344)
- Støre, Jonas Gahr. 18 juin 2008, « Foreign policy speech on relations between Norway and Russia », *Norwegian Institute of International Affairs*, Oslo. En ligne: <http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/utenriksministeren/2008/foreign-policy-speech-on-relations-betwe.html?id=517424>
- Støre, Jonas Gahr. 8 décembre 2008, « Climate Change. Challenges and Commitments », *International Conference*, Stockholm. En ligne : <http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/utenriksministeren/2008/climate-change-challenges-and-commitment.html?id=540045>
- Støre, Jonas Gahr. 1er décembre 2008, « Perspective on Current and Future Challenges in the High North ». Ministry of Foreign Affairs. En ligne : [http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/utenriksministeren/2008/challenges\\_high\\_north.html?id=540940](http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/utenriksministeren/2008/challenges_high_north.html?id=540940)
- Støre, Jonas Gahr. 3 novembre 2008, « Iceland and Norway – Neighbours in the High North ». The University in Reykjavik, Islande. En ligne: <http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/utenriksministeren/2008/iceland-and-norway--neighbours-in-the-hi.html?id=534706>
- Støre, Jonas Gahr. 10 novembre 2005, « *A sea of opportunities – A sound policy for the High North* ». University of Tromsø. En ligne: <http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/utenriksministeren/2005/a-sea-of-opportunities---a-sound-policy-.html?id=420710>
- Strøm-Erichsen, Anne-Grete. 2 février 2009, « Nato in the 21st century ». The Leangkollen Seminar. En ligne: <http://www.regjeringen.no/en/dep/fd/whats-new/Speeches-and-articles/minister/forsvarsminister-stroem-erichsen/2009/nato-in-the-21st-century.html?id=544547>
- Strøm-Erichsen, Anne-Grete. 7 janvier 2008, « Threats and challenges, security and defence ». Oslo Military Society. En ligne:

<http://www.regjeringen.no/en/dep/fd/whats-new/Speeches-and-articles/minister/forsvarsminister-stroem-erichsen/2008/Threats-and-challenges-security-and-defe.html?id=495932>

Walaas, Elisabeth. 21 janvier 2008, « Norway's Policy in the High North – the Arctic Dimension ». Tromsø. En ligne : <http://www.regjeringen.no/en/dep/ud/Whats-new/Speeches-and-articles/Speeches-and-articles-by-political-staff/statssekretar-walaas/2008/Norways-Policy-in-the-High-North--the-Ar.html?id=497558>

### **Article de journaux**

BarentsObserver.com, 6 janvier 2009. « Norway's defence analysis of Russia ». En ligne: <http://www.barentsobserver.com/norways-defence-analysis-of-russia.4541436-16149.html>

BarentsObserver.com, 6 janvier 2009. « Norwegian Coast Guard to increase air surveillance in Barents Sea ». En ligne: <http://www.barentsobserver.com/norwegian-coast-guard-to-increase-air-surveillance-in-barents-sea.4541580-16149.html>

BarentsObserver.com, 21 août 2009. « Stronger NATO presences in the Arctic ». En ligne: <http://barentsobserver.com/stronger-nato-presences-in-the-arctic.4620769-58932.html>

BarentsObserver.com, 18 septembre 2009. « NATO : Climate change can have security implications for the Arctic ». En ligne: <http://barentsobserver.com/index.php?cat=58932&offset=70&ps=10>

BarentsObserver.com, 29 septembre 2009. « Missile shield could go Arctic ». En ligne: <http://barentsobserver.com/missile-shield-could-go-arctic.4637572-58932.html>

BarentsObserver.com, 6 octobre 2009. « New frigate to Norway ». En ligne: <http://www.barentsobserver.com/new-frigate-to-norway.4640473.html>

BarentsObserver.com, 16 novembre 2009. « US sub surfaced at North Pole ». En ligne: <http://www.barentsobserver.com/us-sub-surfaced-at-north-pole.4653404-58932.html>

BarentsObserver.com, 8 décembre 2009. « Testing of nuclear submarine in Arctic waters ». En ligne: <http://www.barentsobserver.com/testing-of-nuclear-submarine-in-arctic-waters.4662861-116321.html>

BarentsObserver.com, 18 décembre 2009. « NATO forces to train in Arctic Norway ». En ligne : <http://barentsobserver.com/index.php?id=4666379&xxforcedir=1&noredir=1>

- CTV.ca, 19 décembre 2005. « Martin offers « necessary measures » in Arctic ». En ligne: [http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20051216/ELXN\\_arctic\\_051219?s\\_name=&no\\_ads=](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20051216/ELXN_arctic_051219?s_name=&no_ads=)
- CTV.ca, 22 décembre 2005. « Harper pledges larger Arctic military presence ». En ligne : [http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20051222/harper\\_north051222?s\\_name=election2006&no\\_ads=](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20051222/harper_north051222?s_name=election2006&no_ads=)
- CTV.ca, 24 août 2008. « Russia's Arctic activities cause « concern » : Emerson ». En ligne: [http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20080824/emerson\\_arctic\\_080824/20080824/](http://www.ctv.ca/servlet/ArticleNews/story/CTVNews/20080824/emerson_arctic_080824/20080824/)
- Embassy, 20 mai 2009. « PR Fight for Arctic ». Ottawa. En ligne: [www.embassymag.ca](http://www.embassymag.ca)
- Embassy, 19 août 2009. « Frosty Nations Have Warm Relations ». Ottawa. En ligne: [www.embassymag.ca](http://www.embassymag.ca)
- Embassy, 29 août 2009. « Canada-Russia : A New Cold War of Words ». Ottawa. En ligne: [www.embassymag.ca](http://www.embassymag.ca)
- Embassy, 16 septembre 2009. « Russian official gets visa for terrorists, spies ». Ottawa. En ligne: [www.embassymag.ca](http://www.embassymag.ca)
- La Presse, 2 mars 2009. Ballivy, Violaine. « Une question d'image, selon des experts ». La Presse, Montréal, 2 mars 2009. p.A10.
- La Presse, 24 mars 2009. De Grandpré, Hugo. « Ottawa promet de répliquer coup pour coup ». Montréal, p.A8.
- La Presse, 3 août 2009. Cameron, Daphné. « Les Canadiens veulent qu'Ottawa en fasse plus ». Montréal, p. A6.
- (Notes : « Cette enquête a été menée l'hiver dernier auprès de 1450 résidents des provinces canadiennes et de 450 résidents des territoires du Nord. Des sondages au téléphone et des séances en groupe de discussion ont été réalisés. La marge d'erreur est de plus ou moins 2,6 points, 19 fois sur 20. »)
- National Post, 18 décembre 2005. Byers, Michael. « U.S. Sub May Have Toured Canadian Arctic Zone ».
- Ottawa Citizen, 16 août 2008. « Arctic ambitions: Canada's stake in the North ». Canada.com, En ligne : <http://www.canada.com/ottawacitizen/news/story.html?id=c79351d6-dd7e-40fb-8c9c-4b5c9e3c7a49>



Radio-Canada International, 7 septembre 2005. Bériault, Jean. « *La nouvelle stratégie du Canada dans l'Arctique* », En ligne. <http://www.rcinet.ca/rci/fr/chroniques/12493.shtml>.

Ria novosti, Moscou, 28 septembre 2009. « US could deploy missile shield in Arctic-Russia's NATO envoy ». En ligne: <http://en.rian.ru/russia/20090929/156282845.html>

The Times, 28 mars 2009. Halpin, Tony. « Russia sends troops to frozen north to claim Arctic resources ». En ligne : <http://www.timesonline.co.uk/tol/news/world/europe/article5989257.ece>

Wall Street Journal, 28 février 2009. O'Grady, Mary Anastasia. « A Resolute Ally in the War on Terror ». Opinion : The Weekend Interview, En ligne : <http://online.wsj.com/article/SB123578347494598289.html>

### **Organisations et rapports internationaux**

ACIA, Impacts of a Warming Arctic: Arctic Climate Impact Assessment. Cambridge University Press, 2004. En ligne: [www.acia.uaf.edu/](http://www.acia.uaf.edu/)

AMSA/PAME, The Future of Arctic Marine Navigation in Mid-Century: Scenario Narratives Report. GBN: Global Business Network, mars 2008, 21p. En ligne: <http://www.gbn.com/>

Arctic Council: <http://www.arctic-council.org/>

Arctic Climate Impact Assessment: [www.acia.uaf.edu/](http://www.acia.uaf.edu/)

Arctic Environmental Protection Strategy- Declaration on the Protection of Arctic Environment : [http://arctic-council.org/filearchive/artic\\_environment.pdf](http://arctic-council.org/filearchive/artic_environment.pdf)

Arctic Human Development Report: <http://www.thearctic.is/AHDR%20chapters.htm>.

Arctic Monitoring and Assessment Programme: <http://www.amap.no/>

Arctic Oil and Gas Assessment: <http://www.amap.no/oga/>

Barents Euro-Arctic Council: <http://www.beac.st/?Deptid=25226>

European Union's Northern Dimension Policy: [http://ec.europa.eu/external\\_relations/north\\_dim/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/external_relations/north_dim/index_en.htm)

International Arctic Science Committee: <http://web.arcticportal.org/iasc>

IPPC, Climate Change 2007 : Synthesis Report – Summary for Policymakers. Valencia, 17 novembre 2007, 22p. (Rapport du groupe d'expert intergouvernemental -- GEIC). En ligne : [www.ipcc.ch/](http://www.ipcc.ch/)

Northern Forum: <http://www.northernforum.org/>

OTAN : [www.nato.int](http://www.nato.int)

State of the Arctic Environment Report: [http://arctic-council.org/article/2009/10/the state of the arctic](http://arctic-council.org/article/2009/10/the_state_of_the_arctic).

*US. Geological Survey World Petroleum Assessment 2000*. USGS, Washington, DC.